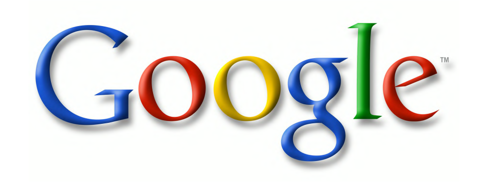
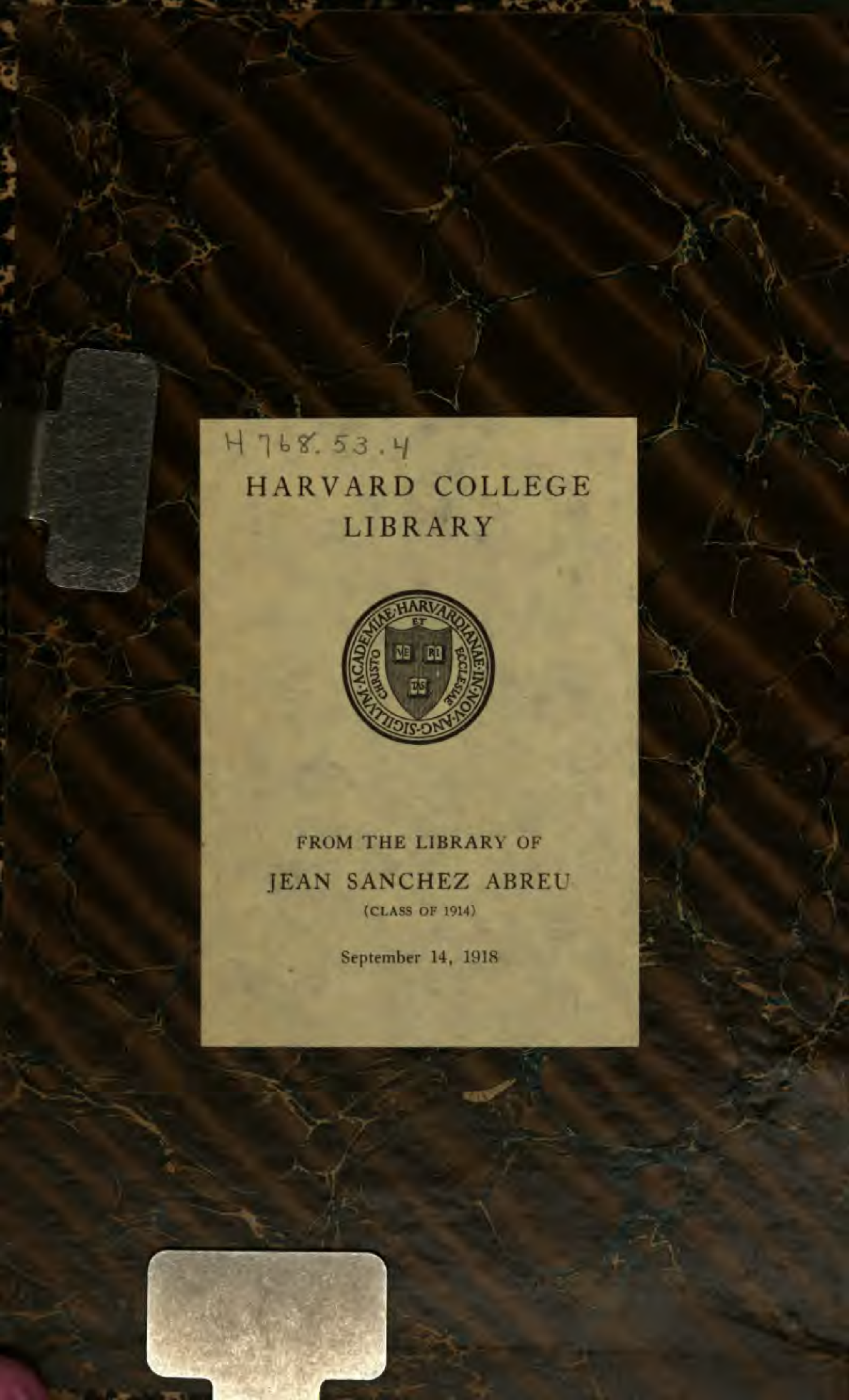





H 768.53.4
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
JEAN SANCHEZ ABREU
(CLASS OF 1914)
September 14, 1918



COLLECTION D'HISTORIENS CONTEMPORAINS

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU XIXe SIÈCLE. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.

HISTOIRE DU XIXe SIÈCLE DEPUIS LES TRAITÉS DE VIENNE, 22 vol. in-8. . . . . 132 fr.

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN

G.-G. GERVINUS
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
DU
DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

TRADUIT D'APRÈS LA QUATRIÈME ÉDITION DE 1864

PAR J.-F. MINSSEN
PROFESSEUR TITULAIRE A L'ÉCOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR
PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE VERSAILLES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SEULE ÉDITION AUTORISÉE PAR L'AUTEUR

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
13, RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS
1876

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Notre *Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle* n'est en réalité autre chose que ce qu'indique son titre, c'est-à-dire une partie et le commencement d'un ouvrage plus considérable qui doit la suivre.

Divers motifs nous ont déterminé à la détacher de l'ensemble de notre ouvrage et à la faire paraître d'abord. En effet, en premier lieu, l'étendue considérable de l'Introduction aurait grossi outre mesure le premier volume de notre Histoire. En second lieu, le contenu de cette Introduction suppose une certaine somme de connaissances historiques acquises ; elle aurait donc peut-être, au début de notre exposition historique, effrayé le grand public et rebuté la plupart des lecteurs, qui trouveront notre récit lui-même très-facile à lire, et qui le comprendront parfaitement, même sans posséder ces connaissances préalables dont nous venons de parler.

Ces motifs tout extérieurs auraient d'ailleurs difficilement suffi pour nous déterminer à séparer l'Introduction de l'ensemble de notre ouvrage, et encore moins à la faire paraître dès maintenant où nous ne pouvons promettre la publication immédiate de l'ouvrage principal. Cependant, quelques amis, qui ont pris connaissance de notre Introduction, ont pensé que son contenu servirait à raffermir chez bien des gens la confiance ébranlée en notre avenir politique, à relever la foi de ceux qui désespèrent du temps actuel et à préparer un lieu de refuge pour ceux qui ont sombré pendant le naufrage universel de ces dernières années.

Devant le jugement de ces hommes, que nous ne pouvons qu'estimer beaucoup, nous devons imposer silence à notre modestie. Si notre ouvrage pouvait, même dans une très-petite mesure, atteindre le but que nous venons d'indiquer, il faudrait, en effet, regretter chaque jour de retard qui en aurait empêché la publication.

Quant à nous-même, notre habitude d'examiner au point de vue historique les événements qui dans ces derniers temps se sont passés dans le monde, nous a de bonne heure fait perdre beaucoup de ces espérances ardentes qui ont agité un grand nombre de nos contemporains : de cette manière, bien des illusions nous ont été épargnées. Mais jamais nous n'avons manqué de trouver dans ces considérations historiques un sujet de consolation et ce relèvement; espérons que notre ouvrage atteindra

ce double but chez l'un ou l'autre de nos lecteurs!

Quand on considère les événements à ce point de vue, on apprend, à la vérité, à renoncer bientôt à tout espoir impatient de voir se réaliser avec une grande promptitude les succès politiques désirés; mais on apprend aussi à sourire avec pitié de la joie avec laquelle les partis dominants saluent les avantages passagers qu'ils remportent; on apprend de bonne heure à ne plus croire, que les choses de ce monde s'accomplissent au gré du caprice des individus et prennent la forme que voudrait leur donner la volonté arbitraire de tel et tel homme.

Effectivement, cette manière de considérer les événements nous donne promptement l'habitude de retrouver, même dans la courte période de l'histoire contemporaine la plus voisine de nous, le mouvement gigantesque qui agite notre siècle; elle nous habitue, non pas à épeler en détail les puissants traits que trace la Providence, mais bien à les lire couramment et à les embrasser dans leur ensemble.

Excepté quelques grands points de vue et quelques points de repère, qui permettront de juger l'esprit de l'histoire des temps modernes, on ne trouvera et on ne s'attendra à trouver rien de nouveau dans les pages suivantes. Quand il s'agit de découvrir des lois dans l'histoire et de les en faire découler, il ne faut les faire dériver que de faits universellement connus, acceptés de tout

le monde et complétement irréfutables. Ce sont ces faits seuls que, pour la période en question, nous avons donnés ici dans un résumé aussi clair et aussi sommaire que possible.

Les quelques rares considérations qui ont été ajoutées, ressortent tout naturellement des événements historiques eux-mêmes; elles sont dépourvues de tout terme technique appartenant à un système, comme elles sont exemptes de tout artifice sophistique. Les faits, qui se présentent ici avec toute la simplicité typique d'un enchaînement rigoureux et logique, ressemblent à une plante qu'on trouvera, nous l'espérons, saine et ne présentant aucune trace de mutilation, tandis que nos jugements, portés de temps à autre sur ces faits, pourraient être comparés à des boutons de fleur qui poussent naturellement sans avoir eu besoin d'être forcés artificiellement dans une serre chaude.

GERVINUS.

Heidelberg, 1852.

INTRODUCTION

À

L'HISTOIRE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

CONTENU ET BUT DE CET OUVRAGE

Le présent ouvrage forme l'introduction d'un récit historique étendu, qui embrassera toute la période depuis la chute de l'Empire français et depuis la fondation d'un nouvel état de choses en Europe sur la base des traités de Vienne jusqu'au milieu de notre siècle. Le but de cet exposé historique est de fournir le moyen de trouver la signification et le sens caché et intime des événements qui se sont accomplis pendant cette période.

Cette courte période, qui n'embrasse que l'histoire d'une seule génération, se rattache partout dans ses débuts au passé, et jusqu'à présent elle n'est nulle part arrivée à un but ni à un point de repos. Dans la grande marche du développement des affaires en Europe, le

contenu de cette période ne paraît que comme un petit fragment dont l'importance pour l'ensemble de l'histoire ne saurait être reconnue que quand on examine les rapports qui l'unissent aux événements qui le précèdent.

Donc, pour donner avec certitude à cet épisode historique du présent sa véritable place dans l'ensemble de l'histoire moderne, il a été nécessaire d'écrire cette Introduction pour y jeter un coup d'œil rétrospectif sur les derniers siècles de l'histoire européenne. Il a fallu reconnaître dans ces derniers siècles, et même dans leurs rapports avec des temps plus reculés encore, le degré et le point historique du développement politique auxquels est arrivée l'histoire moderne et avec elle la courte période qui va former le sujet de notre exposé détaillé.

Les réflexions préliminaires suivantes doivent nous convaincre que, pendant trois ou quatre siècles étroitement unis et malgré tous les obstacles et toutes les déviations, l'histoire a suivi une marche constante dans une direction invariable et d'après un même esprit et une même loi qui lui sont inhérents. Nous n'aurons donc aucune difficulté à supposer que les quelques dizaines d'années que nous venons de traverser auront suivi la même marche. Partant, il ne paraîtra pas téméraire de vouloir reconnaître le but vers lequel nous conduit cette direction constante et d'essayer de trouver dans l'examen simultané du temps présent et du passé l'importance de l'époque actuelle ainsi que l'esprit de son histoire, tâche qui, comme nous venons de le dire, sera le but de notre ouvrage.

Toute histoire, considérée dans des périodes de courte durée, montre dans sa marche un caractère homogène

que lui donnent des influences déterminées et prédominantes. Au contraire, résumées en périodes plus longues, elle offre l'image d'oscillations continuelles qui font d'elle le jouet d'impulsions complétement opposées et qui réagissent contre tout ascendant que voudrait prendre soit une idée individuelle, soit une force prédominante ou un mouvement important. Cependant, quand ensuite on embrasse dans une étude d'ensemble toute la grande marche des siècles, on ne peut méconnaître, au milieu même de ce flux et de ce reflux continuels, un courant constant qui suit une direction invariable, c'est-à-dire les progrès d'une idée prédominante.

Or, en racontant en détail l'histoire de l'époque la plus récente, nous aurons, comme c'est le devoir de tout historien, à fixer les yeux à la fois sur ces trois mouvements; mais dans notre Introduction, qui donnera un résumé de l'histoire des derniers siècles, nous nous occuperons plus exclusivement de ce grand courant des idées qui dominent dans chaque période.

Loi qui préside à tout développement historique.

L'histoire des États européens depuis l'ère chrétienne forme un ensemble général, tel que nous le présente, dans l'antiquité, l'histoire du groupe d'États situés dans la péninsule grecque jointe à celle de leurs colonies.

Pendant ces deux périodes, un ordre uniforme et une loi identique se manifestent dans la marche du déve-

loppement intérieur de ces États. Or, c'est cette même loi qu'on peut observer dans l'histoire de l'humanité elle-même, considérée dans tout son ensemble. En passant du régime despotique des pays de l'Orient aux États aristocratiques de l'antiquité et du moyen âge qui sont fondés sur l'esclavage et sur le servage, et de là aux États modernes en voie de se faire leur régime politique, on apercevra un progrès régulier qui conduit de la liberté morale et civile de l'individu vers celle de la pluralité et enfin vers celle des grandes masses. Mais là où les États ont entièrement accompli l'évolution de leur vie politique, on observe, en revanche, un mouvement en sens inverse : depuis l'apogée de cette ligne ascendante du développement, la culture intellectuelle, la liberté et la puissance reculent et redescendent des grandes masses vers un certain nombre d'hommes supérieurs et enfin vers les individus.

C'est cette loi qui se retrouve dans chaque partie de l'histoire, dans chaque État isolé arrivé à une certaine perfection, et par conséquent aussi dans les groupes d'États composés que nous venons de désigner.

Marche du développement politique des États en Grèce.

Cette même loi, Aristote l'a déjà développée avec une précision frappante, en la déduisant de l'histoire politique des États grecs.

Dans les temps les plus reculés, tels qu'Homère nous les dépeint, lorsque la population était encore clairsemée et qu'on ne trouvait que chez un petit nombre d'habitants la culture intellectuelle et la richesse, des armes et l'art de s'en servir, on voyait régner en Grèce des rois patriarches, seuls possesseurs d'un attelage, chefs de l'armée, présidant aux sacrifices et administrant la justice.

Lorsque, dans le cours des temps, il se trouvait un plus grand nombre de gens instruits, riches et habiles à manier les armes, et que dans la guerre la cavalerie donnait la supériorité, la chevalerie, l'aristocratie, le parti dominant dans les États et le pouvoir royal furent restreints, comme à Sparte, et même écartés partout ailleurs.

Pendant que plus tard la prospérité se répandait de plus en plus au sein des couches moyennes du peuple, l'aristocratie dégénéra en ne servant que ses propres intérêts et ses desseins égoïstes; grâce au perfectionnement de l'art militaire, l'infanterie acquit une plus grande importance et, dans les guerres maritimes, le concours des classes les plus basses devint un besoin impérieux. Par conséquent, le gouvernement du peuple, la forme démocratique du pouvoir, succéda au règne de l'aristocratie. Ou bien, là où les États devenaient plus puissants et plus étendus, où l'organisation politique et les institutions militaires se trouvaient plus compliquées et plus artificielles, il se forma des Constitutions mixtes dans lesquelles la noblesse, la classe moyenne et le bas peuple possédaient des droits déterminés et étaient placés sur la même ligne.

Marche identique suivie dans le développement politique des États modernes.

Le développement politique des États dans l'Europe moderne a suivi absolument la même marche, bien que les masses, les espaces et les temps y prennent des proportions beaucoup plus considérables.

Lorsque les tribus germaniques commencèrent d'abord à se répandre et à s'établir en Europe, il y eut chez elles, comme en Grèce, des rois patriarches qui commandaient les armées et qui administraient la justice. Dans les temps païens, ils fondaient, comme chez les Grecs, leur supériorité sur leur origine divine. Mais même depuis l'époque chrétienne, chez ces princes (communs à toutes les tribus germaniques) qui portent le nom de Grand, on reconnaît, pour ainsi dire, le moment précis, où la culture et la puissance supérieures se trouvent encore réunies chez un seul homme placé à la tête de la nation, et où elles sont reconnues par tout le monde sans exciter la jalousie.

Dès que la culture se répandit davantage, que les propriétés s'agrandirent et que le cheval eut une plus grande importance pour l'art militaire, la chevalerie et la noblesse féodales parvinrent en Allemagne, comme en Grèce, au pouvoir universel. La puissance royale fut restreinte, mais on ne l'écarta qu'exceptionnellement ; en effet, l'étendue des Etats modernes rendait plus néces-

saire un point central et monarchique; en outre, les notions tirées de l'Ancien Testament et les souvenirs de l'empire romain donnaient à la dignité royale un caractère sacré et stable.

Puis, depuis l'époque où la puissance de la propriété mobile se fit valoir, où les villes s'enrichirent par le commerce et l'industrie et où l'infanterie suisse l'emporta dans les guerres, le pouvoir de la noblesse féodale fut ébranlé à partir du xve siècle. Durant cette immense lutte, qui même de nos jours n'est pas encore entièrement terminée, la bourgeoisie s'efforce de réunir dans son sein la culture intellectuelle, la propriété et l'influence, et les basses classes la suivent de bien près en poursuivant le même but.

Là où cette lutte est déjà terminée, il s'est formé, bien que ce soit encore un fait rare, des Constitutions purement démocratiques, telles qu'elles étaient naturelles aux communes urbaines de l'antiquité; au contraire, les Constitutions mixtes qu'Aristote désignait déjà par ce nom, sont devenues beaucoup plus fréquentes, ce qui résulte naturellement de l'étendue plus grande des États modernes.

La tyrannis *chez les Grecs.*

Par suite de ces transformations intérieures au sein des États, la transition, par laquelle on passait de la monarchie d'un roi à l'oligarchie des aristocrates, était

simple et aisée; mais le passage de ce point au règne du peuple était compliqué et difficile.

Dans le premier cas, les oligarques n'avaient qu'à tomber d'accord pour que le seul roi fût impuissant à leur résister. Mais l'union du peuple était en soi beaucoup plus difficile à obtenir, parce que, dans la grande masse, la culture intellectuelle et les intérêts ne sont pas aussi homogènes que dans les rangs de l'aristocratie; puis, la propriété fort divisée des classes populaires n'est pas aussi puissante que le sont les richesses concentrées au sein d'un petit nombre de familles. Il ne faut pas oublier non plus que, dans le camp opposé, la résistance était beaucoup plus grande : en effet, l'aristocratie possédait les armes, les châteaux forts et les grandes propriétés; elle était apte aux fonctions politiques et elle connaissait le droit; grâce aux clients qui dépendaient d'elle; elle avait des attaches au sein même du peuple, et, enfin, la communauté d'intérêts formait un lien solide entre tous ses membres et ceux de la noblesse étrangère.

C'est pourquoi, dans tous les États grecs, il fallait que l'aristocratie dégénérât intérieurement, avant que le pouvoir pût passer entre les mains du peuple; il fallait que la classe dominante exploitât la société d'une manière funeste pour le pays, qu'elle mît au second rang et même qu'elle détruisît la prospérité publique au profit de ses propres intérêts.

Cependant, même malgré cette décadence intérieure de l'aristocratie, le peuple divisé avait encore besoin d'un chef puissant et habile, observation qui a été déjà faite par Aristote; ce chef aidait, il est vrai, à renverser

l'aristocratie, mais uniquement afin d'usurper, à son tour, le pouvoir pour lui-même et pour sa famille. C'est pourquoi, pendant presque deux siècles (VII[e] et VIII[e] siècles avant J.-C.), le règne des *tyrans* s'est étendu sur tous les États grecs, règne qui a dû préparer les voies à la démocratie.

En effet, bien que la *tyrannis* en Grèce arrêtât pendant quelque temps l'avénement du règne du peuple, elle l'a cependant effectivement préparé et fondé puisqu'elle en a vaincu l'ennemi le plus dangereux.

Absolutisme des temps modernes.

Toute cette marche suivie par les événements qui amenèrent la transformation de l'ordre aristocratique en régime démocratique, trouve un parallèle exact dans l'histoire des États modernes en Europe; seulement, même à cet égard, tout y prend des proportions grandioses qui augmentent et agrandissent d'une manière extraordinaire les difficultés et les obstacles par lesquels tout développement dans les États modernes se trouve entravé.

Dans tous les différents pays, la noblesse féodale a dû faire le premier pas pour amener sa propre décadence : c'est ce qui arriva, en Espagne, avant et pendant le règne de la maison de Trastamara; en Allemagne, depuis les temps où régnait le droit du plus fort et où tout y était confusion et anarchie; en Angleterre, pendant les guerres des deux roses et, en France, à

partir des funestes guerres et des troubles que faisaient naître les menées des partis sous Charles VI.

Si par suite de l'anarchie qui régnait dans des temps pareils, la noblesse brisait-elle-même sa puissance politique, ce fait fortifia cependant, en premier lieu, bien plus le pouvoir de la royauté qui continuait à se maintenir, qu'il ne favorisa l'avénement des basses classes.

Encore d'autres circonstances, particulières aux temps modernes, retardèrent le règne du peuple bien plus à cette époque que dans l'antiquité. L'aristocratie du monde chrétien était divisée en deux camps différents; par suite des modifications introduites dans le monde religieux, la culture intellectuelle et l'éducation militaire suivirent des voies séparées; enfin, les aspirations du peuple se trouvèrent arrêtées par de redoutables obstacles. En effet, le peuple avait à faire valoir, non-seulement sa puissance, qui lui venait de la propriété, en face du même pouvoir que les deux branches de l'aristocratie trouvaient dans leurs possessions; il avait à opposer non-seulement sa force militaire à celle de la noblesse séculière, mais encore il lui fallait combattre, par sa propre culture intellectuelle, celle de la noblesse ecclésiastique, de telle sorte qu'il devait faire triompher des révolutions de deux espèces différentes dans la sphère cléricale et dans le domaine profane.

A ces obstacles, il vint s'en ajouter encore un autre : La population des divers pays était répandue au moyen âge sur de vastes étendues de terrain où elle se trouvait fort clair-semée, de sorte que le véritable peuple s'unissait et consolidait sa puissance beaucoup plus lentement que dans l'antiquité. Avant que les basses classes, sous

la protection de la royauté, engageassent la lutte contre l'aristocratie, on rencontre, depuis le XIIIe jusqu'au XVIe siècle, de nombreux soulèvements isolés, fomentés par la classe des bourgeois et des paysans, soulèvements qui presque partout devinrent funestes à l'une et à l'autre de ces deux classes.

Mais vers la fin du XVe siècle, on voit également, dans l'Europe actuelle, le peuple unir ses efforts à ceux du pouvoir absolu des princes et coopérer avec cette *tyrannis* de nos temps. En effet, l'absolutisme moderne et la *tyrannis* de l'antiquité sont des phénomènes identiques qui se ressemblent dans tous leurs divers traits.

Absolument comme dans l'antiquité, ce sont pour la plupart des dynasties nouvellement parvenues au trône ou devenues puissantes par des héritages, soit par des alliances de famille (comme celles de Henri VII, de Ferdinand-le-Catholique, de Maximilien d'Autriche et autres), qui ont fondé cette royauté, devenue funeste à la noblesse. Les armées permanentes, dont ces monarques s'entourent, répondent aux gardes-du-corps des petits rois qui régnaient dans les villes grecques; la communauté de leurs principes politiques correspond non-seulement aux liens de parenté qui unissaient les anciens *tyrans* entre eux, mais encore à leurs relations avec les despotes étrangers. L'amour du faste, la culture de l'art et de la science et, enfin, le soin que les princes prenaient à occuper le peuple par des entreprises grandioses et à l'éblouir ainsi : tout cela devenait, au moyen âge comme dans l'antiquité, un moyen politique dont les monarques se servaient pour conserver leur pouvoir usurpé, mais qui, plus tard, concourait à miner ce même pouvoir.

D'ailleurs, ce qui seul prouve l'identité de ces deux phénomènes, c'est que l'absolutisme moderne, comme la *tyrannis* dans l'antiquité, ne forme que le point de transition dans cette transformation où les États passent des institutions aristocratiques au régime démocratique. L'absolutisme a rempli sa mission : Partout, il a brisé la puissance de la noblesse, devenue funeste au bien public; par la direction nationale, imprimée à sa politique, il a réveillé chez les peuples le sentiment de leur unité; il a rendu la culture intellectuelle plus uniformément accessible à toutes les conditions; il a ouvert un champ plus vaste à l'industrie et au travail rémunérateur chez les basses classes, en les protégeant contre le préjudice que leur portaient les violences et les priviléges de l'aristocratie; il a frayé le chemin à la pensée d'un droit de cité universel, c'est-à-dire à la liberté et à l'égalité des droits pour tous les membres d'un État; enfin, il a fondé la démocratie, sinon dans tous les détails des formes, du moins dans tous les points essentiels.

Telle est la mission que l'absolutisme a remplie; non-seulement il s'en est acquitté partout où le peuple ou les États lui ont fait perdre le monopole du pouvoir; mais il continue à la remplir partout où, possédant encore son pouvoir, il croit devoir agir contre cette destination et même où il croit réussir dans ce travail de réaction.

Point auquel est arrivé le développement politique dans l'histoire des temps modernes.

Le degré de développement politique auquel est parvenue toute l'époque moderne, appelée ainsi dans un sens restreint (depuis la chute de l'empire byzantin jusqu'à nos jours), est donc le point où le pouvoir passe des mains d'un petit nombre entre celles du grand nombre, transition qui tantôt a été favorisée et tantôt entravée par l'absolutisme.

Ce seul phénomène occupe complétement ce vaste champ et cette immense période. Même dans la petite Grèce, des transformations semblables se prolongent pendant deux siècles; au sein de l'Europe moderne, dans des espaces et des conditions infiniment plus grandioses, elles durent encore de nos jours après avoir commencé il y a environ quatre siècles. Toute la période, depuis la fin du moyen âge jusqu'à l'époque actuelle, est remplie par l'unique lutte des idées démocratiques que la Réformation a jetées dans l'âme de toutes les générations. Ces idées luttent contre les institutions aristocratiques du moyen âge et contre l'absolutisme placé entre ces deux éléments. Le pouvoir absolu se montre favorable tour à tour à ces anciennes institutions féodales et au nouveau régime civil; tantôt il s'appuie sur la bourgeoisie et, s'inquiétant de ses besoins, il aide à humilier l'aristocratie; tantôt, se réfugiant sous la pro-

tection de l'aristocratie, il combat la puissance croissante des basses classes.

A l'époque même de la Révolution française, immédiatement avant la période qui va former le sujet de notre exposé historique, toutes ces forces hostiles se combattaient dans une lutte qui semblait définitive, mais avec une violence comme on n'en trouve guère qu'aux premiers moments de la bataille. Cependant, toute l'histoire de la génération actuelle elle-même n'est autre chose qu'une reprise de la même lutte restée toujours sans résultat définitif, mais portée sur un terrain de plus en plus étendu; la même lutte sera transmise à la génération suivante pour qu'elle la termine ultérieurement.

Un coup d'œil rétrospectif un peu détaillé, que nous jetterons sur les principaux des grands événements, accomplis pendant les derniers siècles, nous ramènera dans toutes les directions vers ce point de vue sous lequel se présente le rapport qui existe entre le passé et notre époque actuelle.

Opposition entre les principes latin et germanique au moyen âge.

Pendant le moyen âge, le monde des États de l'Europe balançait entre deux principes opposés, qui rendaient difficile et même impossible non-seulement l'organisation d'une vie politique bien ordonnée, mais encore la séparation naturelle des États, suivant qu'ils appartenaient à des nationalités différentes et, enfin, leur direction et leur développement réguliers.

Dans plusieurs pays, on voyait prévaloir d'en haut des aspirations à un pouvoir universel et le désir d'établir de grandes dominations, s'étendant au-delà des limites indiquées par les nationalités et réunissant plusieurs pays sous un sceptre commun. D'en bas, on opposait à ces velléités la tendance *particulariste* à découper les divers États et à former dans leurs limites de petits territoires féodaux et municipaux. C'étaient les races germaniques qui avaient répandu dans toute l'Europe cet esprit de séparation et cette aversion pour toute centralisation, tandis que le penchant pour un pouvoir uni-

versel remonte à un état de choses tel que nous le trouvons chez les anciens Romains et chez les peuples néo-latins.

Tendances à établir un pouvoir universel.

Dans les premiers temps du moyen âge, l'empire du monde, tel que le possédaient les Romains, se présentait aux générations modernes comme un exemple éclatant et comme le seul exemple possible de la formation politique d'un État. La pensée de le rétablir fut le rêve ambitieux des premiers conquérants de l'Italie. Charlemagne le réalisa dans son vaste empire, qui s'étendait presque sur tous les pays où régnait le christianisme.

Depuis ces temps, cette pensée se transmit, pendant des siècles, de prince en prince comme une mission politique à remplir; elle s'est conservée jusqu'à nos jours comme une fiction politique.

A cette idée de l'empire romain et d'un État séculier universel, la Rome chrétienne ajouta celle d'un pouvoir clérical universel, lorsque, depuis l'extension de l'islamisme, le besoin d'une unité chrétienne fit de Rome le centre spirituel de la chrétienté. S'il eût été possible que l'empire et la papauté se fussent unis dans un esprit de paix; surtout, si dans l'empire de l'Occident germano-romain, il eût pu arriver ce qui s'était fait dans l'empire de l'Orient byzantin, c'est-à-dire, si le pouvoir spirituel et le pouvoir séculier eussent été réunis sur une seule et

même tête : les souverains ainsi dotés et devenus doublement forts auraient pu se réunir pour la lutte grandiose des croisades avec une puissance plus concentrée et dans une union beaucoup plus redoutable qu'ils ne le firent en réalité. Ils auraient facilement donné à l'idée de la communauté chrétienne une grande prépondérance sur le développement du principe des nationalités dans les divers pays; au centre même de notre partie du monde, en Allemagne et en Italie, il se serait formé un pouvoir monarchique et une unité politique uniforme, qui auraient opposé les plus grands obstacles au libre développement du principe national et des sentiments humains dans toute l'Europe.

Tendances contraires du particularisme. *Le régime féodal.*

Une organisation de cette nature fut déjouée rien que par la jalousie de ces deux pouvoirs, qui rivalisaient de zèle en essayant de soumettre à leur suzeraineté toutes les couronnes et tous les États chrétiens; en outre, elle trouva un puissant obstacle dans les haines nationales qui séparaient les Allemands des Italiens. D'ailleurs, elle avait été dès le principe rendue impossible par le caractère particulier des races germaniques dont nous venons de parler et qui, formant un contraste singulier avec les projets de fusion entre les divers États, s'efforçait même de morceler les différents pays en les émiettant en tout petits territoires.

A une époque reculée, comme dans les temps plus récents, les races germaniques opposèrent des obstacles insurmontables aux idées romaines relativement à l'unité politique juridique et religieuse ; ces obstacles furent la division des biens par l'héritage, le droit électoral, le régime féodal et le vasselage, la tendance des Germains à fonder la liberté sur des associations et des corporations, et, enfin, les divisions que produisit le protestantisme.

Cette dernière lutte religieuse appartient à l'histoire moderne, tandis que la lutte séculière est l'âme de l'histoire des derniers siècles qui font partie du moyen âge.

A la fin des croisades, les grandes associations chrétiennes des peuples d'Europe cessent d'exister; l'histoire perd son caractère universel; la langue romaine, devenue la langue du monde, doit céder la place aux idiomes populaires; enfin, les divers États commencent à se développer dans un sens individuel et national : à partir de ces temps-là, la position de l'aristocratie cléricale et séculière fournit à l'historien le fil qui le guide à travers le labyrinthe des événements compliqués du moyen âge.

Au quatorzième siècle, les souverains réagissent contre l'empereur et les conciles contre le pape, et ces deux pouvoirs se trouvent déjà sérieusement menacés par leur aristocratie qui les attaque; aussi, dans tous les États unitaires, l'aristocratie arrive-t-elle alors à son apogée. Mais la noblesse fut loin de profiter de sa puissance : au lieu de s'unir en corps et de lutter pour obtenir une influence politique durable; au lieu de s'efforcer de fonder un ordre politique dans les limites de la nationalité, ce que les conjonctures avaient jusqu'alors rendu si difficile, la noblesse abusa, au contraire, de sa puissance et ne

recula pas devant des actes extrêmes qui devaient nécessairement détruire n'importe quel régime politique.

Cet abus et ses conséquences avaient pour cause la division du corps de l'aristocratie, partagé en une partie cléricale et une partie séculière, dont l'une avait toute la grossièreté brutale des guerriers, tandis que toutes les deux manquaient de toute maturité politique. L'aristocratie cléricale dépendait d'un chef étranger et empêchait l'État de devenir un ensemble homogène et indépendant, tandis que l'aristocratie séculière gardait autant que possible son indépendance vis-à-vis de son chef national et empêchait l'État d'arriver à l'unité.

Tous les petits et les grands vassaux, de même que tous ceux qui étaient au pouvoir, ne s'occupaient que de leurs propres intérêts et à peine de ceux du territoire sur lequel ils régnaient. A force d'avoir des maîtres, les pays étaient sans gouvernement ; à force d'être divisés en petites parcelles, ils ne formaient plus un ensemble homogène ; à force d'avoir des États dans l'État, ce dernier ne pouvait plus exister : les excroissances et les ramifications parasites au sein du peuple enlevaient toute sa force vitale au tronc principal.

La noblesse napolitaine, telle que Machiavel la connaissait, s'éparpillait dans ses terres exemptes d'impôts, où, inaccessible à toute idée d'unité politique, elle s'abandonnait à l'oisiveté, en montrant de la répugnance pour toute sorte d'activité, même pour ses occupations militaires traditionnelles.

Les petits châtelains allemands, tels que Hutten les voyait user de leur pouvoir et qui n'étaient habitués qu'à la chasse, au brigandage et à des querelles brutales,

troublaient l'exercice de tous les métiers bourgeois et rendaient impossible toute condition de sécurité, tout ordre dans l'État et tout développement des ressources du pays.

Les grands d'Espagne, tels qu'Isabelle apprit à les connaître, possédaient des biens et des revenus immenses; ils occupaient toutes les grandes dignités et tous les postes élevés; ils pouvaient lever des armées nombreuses, ils employaient dans leurs lettres un style qui ne convenait qu'à la majesté royale, et neutralisaient tout exercice du pouvoir suprême, ainsi que toute direction centrale tendant à produire l'unité dans l'État

Dans tous les pays, la noblesse féodale rendit également impossible la concentration politique et nationale des forces de tout un peuple et leur développement dans le sens patriotique ; partout, elle déchira les États, pendant le XIVe et le XVe siècle, en y fomentant de terribles guerres civiles : elle finit par se détruire ainsi elle-même et toute sa puissance.

Prise de Byzance. — Commencement de l'ère moderne. — Absolutisme des souverains.

L'époque moderne commence avec ces premières secousses qui ébranlèrent le régime féodal du moyen âge. Il fut miné déjà pendant le cours du XVe siècle par quelques-unes des inventions les plus riches en conséquences et qui, par une disposition providentielle, coïncidaient extérieurement avec la décadence intérieure de

la féodalité. Mais le coup décisif, qui en produisit la dissolution complète, lui fut porté par un événement unique, qu'il faut considérer comme le point de séparation entre le moyen âge et l'époque moderne.

L'invention des armes à feu et les changements introduits dans la tactique militaire enlevèrent toute sa valeur au service féodal des chevaliers ; l'imprimerie et la propagation des connaissances privèrent la noblesse et le clergé des priviléges de la culture intellectuelle. La boussole et les améliorations introduites dans la navigation devinrent, entre les mains de la bourgeoisie, un moyen d'acquérir des richesses et de l'influence et d'égaler ainsi la noblesse en importance politique. Les effets que ces changements dans l'état de la société produisirent en hâtant la décadence du pouvoir des nobles furent très-puissants, mais fort lents; ils se firent sentir partout, mais peu à peu seulement.

Au contraire, le premier coup soudain qui fut porté à la puissance de la noblesse, fut le résultat d'un événement unique, comme nous venons de le dire : nous voulons parler de la prise de Constantinople (1453), de la destruction de l'empire byzantin.

Cet événement, qui consterna le monde, parut apprendre tout à coup à la communauté des États européens la faiblesse de leurs liens politiques et même l'absence de toute organisation politique proprement dite. Au moment de sa chute, l'empire grec se trouvait dans un état de vétusté complète : au dehors, le seul fait de la séparation de l'Église l'avait laissé sans alliances et sans secours politiques ; à l'intérieur, il se trouvait divisé en une foule de petites seigneuries, ce qui

seul peut-être rendit possible la conquête des Turcs. Les conquérants, formant le contraste le plus saillant avec les organisations politiques et nationales de l'Europe, composaient un seul et même peuple, mis en mouvement par une volonté unique ; ils possédaient une infanterie et une organisation militaire auxquelles rien ne pouvait se comparer dans aucun des États de l'Occident.

Les désavantages de la division intérieure, qui étaient communs à tous les États chrétiens, vinrent se joindre à ces avantages dont jouissaient les ennemis héréditaires de la chrétienté, pour produire leur puissance et leur splendeur : cette expérience provoqua, comme par un coup de baguette magique, un changement brusque et radical dans tous les grands États de l'Europe.

Les divers souverains et les différents États nouèrent des alliances entre eux, et il commença à se former un art politique qui avait conscience de ses vues. A l'intérieur des États, la ruse et la force mirent un terme à la division et à l'action arbitraire des seigneurs féodaux. L'absolutisme des souverains, qui triomphait si aisément de la puissance des nobles, sortit partout et au même instant pour ainsi dire du néant. Il donna un centre plus solide à l'unité des États : en créant une nouvelle organisation militaire et en reformant les armées, il chercha à consolider son autorité à l'intérieur et à étendre à l'extérieur la puissance de chaque État. Absolument à la même époque, on vit surgir en Angleterre, en France, en Portugal, dans la Castille et dans l'Aragon, ces souverains qui, avec une intelligence et une énergie tout à fait nouvelles, saisirent le moment favorable que leur offraient les conjonctures, pour relever le pouvoir royal

de l'asservissement où les nobles l'avaient tenu et pour préserver l'unité politique de leur État de tout fractionnement violent.

Avec une intention bien arrêtée et comme s'ils agissaient de concert pour arriver à ce but, les princes eurent recours à un moyen général que leur avait suggéré l'absolutisme tel qu'il régnait dans l'Église. Ils se firent gloire de préférer le mérite au rang et à la naissance; ils favorisèrent la culture intellectuelle; ils firent entrer dans leur entourage des hommes capables sans avoir égard à la classe dans laquelle ils les avaient trouvés; ils relevèrent la justice et les tribunaux et ils confièrent à des jurisconsultes et à des ecclésiastiques les charges les plus hautes qui jusque-là avaient été l'apanage exclusif de la noblesse militaire. Les princes qui s'acquittèrent le plus habilement de ce rôle, furent Henri VII d'Angleterre, Louis XI de France et Ferdinand-le-Catholique.

Effets produits par l'absolutisme princier lors de ta fondation de la monarchie espagnole.

Parmi ces trois Mages, comme les appelle Bacon, Ferdinand était le maître, lui qui aux yeux de Machiavel était le modèle vivant du « prince moderne », tel qu'il en fallait, d'après son jugement sévère, aux temps d'alors pour assurer la guérison de toutes leurs plaies.

Nulle part ailleurs, la puissance de la noblesse n'était

arrivée au même point culminant qu'elle avait atteint, dans l'Aragon, par des voies légales et, dans la Castille, par le favoritisme, par des abus et par la violence. Nulle part, elle ne tomba aussi rapidement que dans ces mêmes pays, sous les coups habiles de Ferdinand et d'Isabelle, ces deux souverains qui montraient la même intelligence et qui se complétaient l'un l'autre par leurs grandes qualités ; Isabelle fut même assez sincère pour déclarer ouvertement qu'elle ne voulait plus être le jouet de ses nobles.

Par les mesures qu'ils prirent pour organiser la police et le pouvoir judiciaire dans tout le pays, ces deux souverains rétablirent de vive force la paix et la sécurité du royaume et firent cesser les violences de la noblesse. Ils consacrèrent tous leurs soins aux droits et à la prospérité des communes. Ils convoquèrent plus rarement qu'auparavant les nobles pour l'assemblée des Cortès; par ce moyen et en l'habituant peu à peu à obéir aux ordonnances royales, ils lui firent perdre insensiblement son influence politique.

S'appuyant sur leur catholicité incontestable, ils purent se permettre de s'opposer avec une grande autorité aux empiétements du clergé et même du pape sur le domaine des affaires séculières. Ils purent séquestrer pour la couronne les grandes maîtrises de trois puissants ordres de chevalerie qui possédaient un pouvoir presque royal. A cause des guerres saintes, ils purent organiser un service militaire qui, sans exiger une armée permanente, mettait, en cas de besoin, à leur disposition toute la population mâle de leur pays.

Cette population ils l'élevèrent pour le service mili-

taire dans deux écoles excellentes. Dans la longue guerre contre le royaume de Grenade, on développa jusqu'aux dernières limites l'antique tactique des Espagnols et, en même temps, en se servant des lansquenets allemands et suisses comme de troupes auxiliaires, on vit à l'épreuve ce que valait la grosse infanterie de ces mercenaires. Ces deux systèmes, le « grand capitaine » (Gonzalo de Cordova) les fondit en un seul, pendant la guerre napolitaine contre les Français, en y joignant tous les progrès que venait de faire l'art de construire les armes et les ouvrages militaires : ce fut ainsi qu'il prépara cette armée à l'aide de laquelle Charles-Quint songea plus tard à dominer le monde.

Grâce à l'excellent usage que déjà les rois catholiques firent, à l'extérieur, de ces forces militaires et, à l'intérieur, de leur autorité nouvellement fondée, Isabelle put pendant son règne augmenter les revenus de la Castille, de manière à leur faire rendre trente fois plus qu'auparavant, sans cependant surcharger le pays, et Ferdinand, pour nous servir des paroles de Machiavel, de faible prince qu'il avait été, put devenir un des monarques les plus glorieux et les plus distingués de l'Europe.

Malgré le penchant particulier au peuple espagnol pour l'isolement et pour la séparation, ces rois réussirent donc à unir un pays profondément divisé, et à transformer, dans le court espace d'un seul règne, *quatre royaumes (sans compter Naples)*, en un État unique. En voyant des succès pareils, même un homme d'État républicain, tel que Machiavel, ne put s'aveugler et dut reconnaître les avantages extraordinaires qui découlent du pouvoir absolu d'un souverain pour la nation et pour

l'État. Le but à atteindre lui fit oublier les moyens dont on s'était servi et la prospérité générale le fit passer sur quelques inconvénients particuliers. Il pressentit l'esprit de l'histoire nouvelle, lorsque, prophétisant au berceau des temps modernes, il donna à l'expérience historique faite dans l'antiquité la forme d'une affirmation théorique et tranchante : pour fonder, dit-il, un nouvel état de choses sur les ruines des formes décrépites dans les États du moyen âge, le pouvoir absolu et unitaire était une nécessité et même un bienfait, en supposant toutefois que la durée en serait passagère : il y reconnut une préparation au règne de la loi et une école de liberté. En célébrant en particulier le nouveau règne de Ferdinand, Machiavel ne pouvait pas savoir, à la vérité, que d'abord en Espagne, comme bientôt partout, l'absolutisme royal en durant et en s'exagérant allait devenir une plaie plus grande que ne l'avait été la domination de la noblesse.

États de l'Église; la tyrannis *papale.*

Dans la série des États, qui se consolidèrent et se transformèrent soudain par suite de l'impulsion que l'Orient venait de donner à l'Europe entière, se trouvaient aussi les États de l'Église. Depuis Nicolas V, c'est-à-dire précisément à partir de la chute de Byzance, la papauté se releva promptement de la profonde décadence dans laquelle elle était tombée pendant le séjour des papes à Avignon et durant le grand schisme de

l'Église : dès lors, elle acquit rapidement une nouvelle autorité.

Dès cette époque, Rome considéra comme une maxime confirmée par l'expérience la nécessité d'appuyer sur le pouvoir séculier l'autorité spirituelle des papes qui, depuis le XIV[e] siècle, avait été en butte à tant d'attaques. C'est pourquoi Alexandre VI et Jules II s'abandonnèrent, en Italie, à leur désir de faire de nouvelles acquisitions territoriales, absolument comme le roi d'Aragon l'avait fait dans la Péninsule ibérique. Ils soumirent au pouvoir de Rome les petites seigneuries, les villes qui étaient à leur convenance et les États voisins dont la possession souriait à leur convoitise ; Jules II donna aux États de l'Église presque les mêmes limites qu'ils eurent plus tard, comme Ferdinand le fit à cette époque pour l'Espagne. En fondant leur pouvoir politique, les papes donnèrent un caractère plus tranché à leur puissance de souverains, ils supprimèrent les libertés des villes et réprimèrent le pouvoir arbitraire des grandes familles nobles : politique qui fut également adoptée par les rois d'Espagne.

Nulle part la ressemblance de cet absolutisme moderne avec la *tyrannis* de l'antiquité n'est aussi frappante que sur l'antique sol de Rome et pendant ces temps étranges. En effet, les papes et leurs parents rivalisèrent avec les tyrans les moins scrupuleux de l'antiquité par leur cruauté, par leur esprit de domination et par leur vie éhontée et effrénée; ils s'entourèrent de tout l'éclat de la littérature et de l'art des anciens; le scepticisme païen pénétra jusque dans les rangs du clergé; par suite de la facilité avec laquelle toutes les hautes fonc-

tions s'achetaient au prix de l'argent, la curie et l'Église prirent un caractère tout mondain; toute la chrétienté fut imposée pour contribuer à la construction des monuments somptueux de Rome. Aussi, par une conséquence naturelle, cet abâtardissement de l'Église et l'oppression qu'elle exerçait furent suivis d'une réaction : la réforme de l'Église jeta la semence de toutes les libertés modernes des peuples au milieu même des excroissances que la *tyrannis* romaine avait engendrées.

La papauté : l'empire universel de l'Église.

Cette réaction ne se produisit pas d'une manière locale et dans un sens politique à l'intérieur des États de l'Église, mais d'une façon tout à fait générale, dans un sens religieux et en venant du dehors. En effet, les changements qui, depuis la prise de Constantinople, s'étaient effectués à Rome avaient, en même temps, agi d'une façon tout à fait universelle sur la chrétienté tout entière. Si la chute de Byzance avait eu pour effet immédiat la consolidation des grands États de l'Europe, elle exerça cependant d'autre part une action opposée, en réveillant les anciens projets romains du moyen âge qui avaient eu pour but l'établissement d'un empire universel, et en premier lieu d'un empire chrétien et romain.

Ainsi, jusqu'à ce moment, tout danger qui avait menacé la chrétienté en général, avait toujours favorisé la cause de la théocratie romaine. De même que du temps

de la première propagation de l'islamisme, la papauté avait jeté ses premiers fondements et que, pendant les croisades, son pouvoir clérical et séculier était arrivé à son apogée, de même, après les succès remportés par les Turcs en Europe, elle vit s'accroître encore une fois, en même temps que ses acquisitions territoriales, aussi son autorité générale au dehors.

Dans le cours des temps, Rome avait dû, à la vérité, faire beaucoup de concessions à divers États qui s'étaient opposés à ses premiers empiétements; mais, en revanche, elle avait gagné un nouveau terrain dans d'autres pays. En Allemagne, la paix se trouvait rétablie avec le pouvoir impérial, et la papauté en avait dicté les conditions. Pie II avait su faire croire à l'empereur, qu'il y avait pour l'empire et pour la papauté un intérêt commun à s'opposer, de concert avec le pape, aux souverains allemands et à leurs demandes au sujet de réformes religieuses et politiques; il avait réussi à faire de l'alliance entre l'empire et la papauté l'idée motrice de la politique impériale : dès cette époque, l'influence, exercée par le pape dans l'empire, augmenta jusqu'à devenir intolérable.

Pendant les sessions de la Diète, l'empereur partageait son autorité avec les légats de la cour romaine; Maximilien lui-même estimait que les sommes recueillies régulièrement par le pape en Allemagne, dépassaient au centuple ses propres revenus; aucune branche de l'administration impériale n'était à l'abri des empiétements de l'Église; le poids que les tribunaux et les impôts du pape faisaient peser sur les Allemands était devenu tel qu'on ne pouvait plus le supporter; l'extension des biens

ecclésiastiques, c'est-à-dire de ceux qui étaient inaliénables, avait atteint des proportions monstrueuses.

Si ces relations avec l'empire d'Allemagne donnaient à la papauté une nouvelle puissance, cette dernière s'accrut encore davantage par suite des rapports qui s'établirent entre Rome et le royaume d'Espagne, dont la grandeur se développa avec une rapidité très-grande.

Dans ce pays, on vit reparaître l'esprit des croisades pendant la guerre de Grenade; à la chute de Byzance répondit la destruction d'un royaume musulman; dans l'esprit du peuple espagnol, la croisade contre les Maures exalta jusqu'aux dernières limites le goût des aventures, le zèle pour la foi catholique et l'orgueil religieux de la noblesse qui se piquait d'avoir dans ses veines un sang chrétien pur. Obéissant au même esprit, les rois catholiques étaient aveuglément dévoués à l'Église; et ils se montraient tantôt les serviteurs, tantôt les maîtres du fanatisme religieux le plus redoutable.

Ce nouvel esprit, la théocratie romaine l'entretint par tous les moyens possibles; il se forma entre Rome et l'Espagne un lien qui semblait aussi solide que les anciennes relations entre la curie romaine et l'Allemagne étaient dès lors affaiblies par des discordes et des rivalités. En face de princes aussi dévoués que les souverains d'Espagne, Rome paraissait imposer un silence absolu à ses jalousies. Ces rois avaient laissé faire les papes, lorsque ceux-ci formèrent les États de l'Église; en revanche, les papes ne dirent rien, lorsque la Castille s'empara, les armes à la main, du royaume de Grenade ainsi que des côtes nord de l'Afrique, et que, par une fourberie éhontée, elle prit possession de la Navarre héré-

tique; ils ne firent rien, lorsque, de concert avec la France, l'Aragon (avec la Sicile) partagea d'abord Naples, ce fief papal, comme on le fit plus tard pour la Pologne, et frustra ensuite la France de la part qui devait lui échoir dans ce partage.

Dès cette époque, l'Espagne était le plus puissant parmi tous les États centralisés de l'Europe. Déjà elle formait, en face de la grande puissance musulmane, un contre-poids considérable dans la mer Méditerranée. L'Italie, sentant qu'elle avait besoin d'une protection vigoureuse contre les Turcs, regardait le pouvoir étranger, que les Espagnols catholiques exerçaient dans quelques-uns de ses pays, d'un œil bien plus favorable qu'elle ne l'avait jamais fait pour la domination des Allemands ou des Français. La puissance de l'Espagne et le maintien durable de son pouvoir avaient, pour la protection de la chrétienté, ainsi que pour la sécurité de l'Italie et des États de l'Église, une importance infiniment plus grande, que si à cette époque les papes avaient encore une fois réussi à réunir les peuples de l'Europe d'une manière passagère pour une croisade contre les Turcs, comme ils l'avaient fait au XIe siècle.

Lorsque Colomb fit ensuite ses grandes découvertes, un horizon immense s'ouvrit pour l'ambition de Rome et de l'Espagne : aussi, les liens qui unissaient les deux cours se fortifièrent-ils considérablement. Ces découvertes formèrent une compensation merveilleuse de la perte de l'Orient; elles offrirent un terrain nouveau pour l'extension du pouvoir théocratique de Rome et pour celle de la puissance territoriale des souverains espagnols. « De la plénitude de son pouvoir apostolique, »

le pape donna à ces derniers les nouveaux territoires de l'Ouest et, avec une précipitation dont il se repentit plus tard, il leur permit d'y percevoir la dîme et d'y conférer les charges ecclésiastiques.

Les voyages de Colomb avaient été entrepris immédiatement après la guerre de Grenade, avec le même esprit d'aventure et avec le même zèle furieux et fanatique qui avait poussé les Espagnols à convertir les Maures au christianisme. Ces voyages de découvertes finirent par pousser aux dernières limites tout ce qu'il y avait de cupidité, de fanatisme et d'exaltation dans le caractère espagnol, devenu ainsi capable de poursuivre aveuglément les fantasmagories de l'ambition la plus effrénée et de la crédulité la plus bizarre, et de se soumettre humblement et en dépit de ses antiques libertés aux institutions les plus barbares du fanatisme clérical.

La résurrection de ce sombre esprit des Visigoths dans le plus puissant de tous les États, dans cette maison présomptueuse qui bientôt allait régner à la fois sur l'Autriche, la Bourgogne et l'Espagne, donna une importance nouvelle à l'antique pouvoir spirituel tel qu'il avait été traditionnel au sein de la théocratie. Ce pouvoir spirituel formait la base du pouvoir temporel des papes, base qui seule rendait ce dernier véritablement fort. Il fonda le plus terrible de tous les despotismes et la plus redoutable de toutes les monarchies universelles que le monde ait jamais vus; en effet, il domina d'une manière uniforme les trois grandes institutions de la société humaine : la famille, l'Église et l'État.

Dans la famille, le pouvoir spirituel enchaînait par son action arbitraire la conscience et la culture intellec-

tuelle de l'homme; il s'emparait de lui dès qu'il arrivait au monde, il le façonnait à l'école suivant ses besoins et ne l'abandonnait solennellement, lors de son entrée dans la vie active, que pour le surveiller de nouveau au moment du mariage, au confessionnal et à l'heure de la mort. Dans l'Église, on lui demandait de renoncer à penser et à se livrer aux moindres recherches, pour que l'unité de la foi régnât dans l'humanité tout entière. Quant à l'État, il le rabaissait dans l'opinion des hommes, en étouffant l'idée de la patrie par celle de l'unité chrétienne, en refusant à l'autorité séculière le droit de faire des investitures ecclésiastiques, en s'arrogeant le pouvoir suprême sur les souverains temporels, en refusant au pouvoir civil toute mission élevée et en revendiquant pour l'Église seule tous les honneurs et toutes les dignités.

Ce pouvoir immense était exercé par un corps de prêtres, isolé au dehors et séparé de toutes les autres classes par l'ordination, cette institution aristocratique qui lui permettait de se compléter dans ses propres rangs, et qui, en même temps, le défendait à l'intérieur de tout danger de changement, de progrès et de transformation. Un droit et une langue officielle qui lui étaient propres, sa culture intellectuelle, le célibat, la communauté et la nature particulière de ses intérêts : tout cela mettait le clergé au-dessus de tous les liens de la famille, de la commune, de l'État et de la patrie.

En opposition avec l'État et au milieu de l'inégalité universelle qui, pendant plus de mille ans, avait régné entre les différentes classes de la société, ce même clergé avait maintenu l'idée de l'égalité de tous les hommes en

conférant les honneurs au mérite et non à la naissance, et en ouvrant l'accès des plus hautes fonctions aussi bien au paysan qu'à celui qui était né sur les marches du trône. Si l'on se rappelle ensuite que ce clergé catholique tout entier se trouvait dans une dépendance absolue vis-à-vis du vicaire du Christ, qui possédait le même libre arbitre et la même infaillibilité que Dieu, on comprend bien qu'à une époque aussi reculée ce pouvoir se trouvât encore tout près du but qu'il poursuivait en voulant diriger, dans une seule et même voie et d'après des vues théocratiques fort étroites, toute la vie politique et tout le mouvement intellectuel du monde. Quand on voit ce pouvoir ecclésiastique renouvelé s'associer en même temps à l'absolutisme princier, quand on le voit s'entendre de la manière la plus intime avec la plus puissante des dynasties modernes, de manière à pouvoir s'avancer de plus en plus en seigneur et maître au sein de l'empire romain tel que le formait la nation allemande, on conçoit qu'à aucune époque les destinées du monde n'aient été dans une position aussi critique qu'au commencement du XVIe siècle. En effet, il s'agissait de décider du sort de l'Europe et de voir si elle allait être courbée sous le niveau et sous le joug de la théocratie ou de l'absolutisme royal, et même sous le poids de leurs pouvoirs réunis et concentrés, ou bien si elle allait se préparer lentement à son développement libre et démocratique.

L'empire universel de Charles-Quint.

Or, ce danger, dont Rome menaçait l'Europe et qui était extrêmement sérieux, allait être dépassé par un autre péril bien plus grave encore. Les mêmes événements en Orient, qui avaient de nouveau consolidé l'autorité de la papauté et poussé l'Espagne dans le chemin de sa récente grandeur, devaient nécessairement produire aussi une consolidation plus grande du pouvoir à l'extérieur et à l'intérieur en Allemagne et dans les pays de l'Europe continentale qui en formaient la frontière du côté de la Turquie.

Tandis que les souverains espagnols établissaient, à l'ouest de l'Europe, un puissant État sur des éléments solides et parfaitement homogènes d'une même nationalité, la maison d'Autriche, qui par le fait était pour ainsi dire en possession de l'empire héréditaire, jeta par des alliances de famille les fondements d'une union des plus vastes agglomérations de pays. A l'est de l'Europe, où cette politique était un besoin urgent, la dynastie de Habsbourg prépara l'union future de la Bohême et de la Hongrie avec l'Autriche; à l'ouest, Maximilien avait acquis les Pays-Bas par un mariage, et son fils, à son tour, avait épousé l'héritière du grand royaume d'Espagne.

Il était naturel qu'entre les mains de l'Autriche, avec de pareils accroissements et avec une telle perspective

d'agrandissements pour la puissance dynastique des Habsbourg, l'empire allemand reprît à son tour ses anciens projets d'une domination universelle. En effet, actuellement il pouvait les fonder sur des possessions territoriales bien plus grandes qu'au moyen âge, et sur le nouveau pouvoir souverain, tel que, pendant les derniers temps, il s'était partout développé à l'intérieur des États.

Par suite du pouvoir prépondérant de l'aristocratie, l'empire était devenu impuissant au moyen âge; mais, au moment actuel, cette aristocratie semblait être frappée partout de la même décadence : la notion romaine du pouvoir souverain, telle qu'elle était proclamée par le droit romain, se fit valoir sur tous les trônes et en Allemagne aussi.

Sous Maximilien, les États allemands entendirent pour la première fois un langage tout nouveau dans la bouche de leur souverain, lorsque l'empereur invoqua incidemment ses obligations envers l'Autriche, pour éluder les serments qu'il avait prêtés à l'empire. Leur attention étant réveillée, ils durent comprendre ce que signifiait l'accroissement de cette Autriche, ce que c'était que cette superfétation qui se formait dans l'État, et quelle était l'importance de cet État unitaire qu'on adjoignait à l'union politique si lâche de l'empire germanique et qu'on y introduisait peu à peu.

A la vérité, Maximilien ne pouvait pas devenir réellement dangereux, parce qu'il ne faisait qu'entrevoir dans un avenir plus ou moins prochain l'union avec la Bohême et la Hongrie, ainsi que l'héritage espagnol, et parce qu'il était continuellement gêné par ses guerres et par le manque d'argent dans ses caisses.

Tout autre devint l'état de choses, lorsque le pouvoir impérial fut placé en 1519 entre les mains de ce Charles-Quint, qui peu de temps auparavant avait recueilli l'héritage de l'Espagne et de la Bourgogne. Jamais le monde n'avait vu un pouvoir aussi redoutable entre les mains d'un seul prince, ni entre les mains d'un souverain aussi avide de puissance. Avec la même indulgence qu'elle avait montrée à l'Espagne, la cour de Rome, sans protester, laissa passer également la couronne impériale à Charles, bien que, d'après les anciens statuts, la possession de Naples ne dût jamais y être jointe.

Maître du pouvoir réuni de l'Espagne, de la Bourgogne et de Naples, Charles-Quint poursuivit la politique bourguignonne de Charles le Téméraire, qui consistait à affaiblir méthodiquement la France. Il la fit sortir tout doucement de l'Italie et joignit dans ce pays le Milanais à ses possessions napolitaines; là encore, il était l'allié du pape qui avait besoin du bon vouloir de l'empereur pour combattre le mouvement luthérien qui prenait un grand essor.

La jalousie naturelle que le pouvoir impérial inspirait à la cour de Rome ne commença à renaître que lorsque Charles fit de l'Italie, pour ainsi dire, une province espagnole; ce fut au moment où il détacha le Milanais de son union avec l'Allemagne, où il incorpora la ville d'Utrecht à ses possessions héréditaires et où il enleva les Pays-Bas à la juridiction de l'empire germanique. Or, à cette époque il était déjà trop tard pour que Rome pût arrêter la domination et la puissance de ce souverain, qui était soutenu par la faveur des conjonctures et

par les ressources les plus durables. Charles-Quint se trouvait à la tête de la meilleure des armées et s'appuyait sur les forces d'une nation belliqueuse et fière qui, presque au même degré que les Ottomans, se montrait disposée à soutenir n'importe quelle entreprise; en effet, elle avait d'une part le sentiment de sa valeur et de sa gloire, et d'autre part elle obéissait aveuglément à son maître. En outre, bien qu'il eût pris une attitude dangereuse pour la liberté, ou plutôt à cause de cette attitude, ce souverain disposait des trésors anciens et nouveaux de l'Espagne, de même que des capacités et des richesses des Hollandais qui étaient flattés de voir que le centre du gouvernement du monde était en Brabant.

En effet, on pouvait dire avec vérité que Charles-Quint était le chef d'un empire universel : à l'exception de la France, il régnait sur presque tout l'ouest de l'Europe occidentale; à l'est, il dirigeait à sa guise la politique et les forces de son frère qui, dès lors, réunissait sous son sceptre les vastes complexes de terres qui forment la Bohême, la Hongrie et l'Autriche; dans les parties occidentales du globe, il venait de subjuguer par ses capitaines des continents immenses; enfin, en face de l'islamisme, il semblait vouloir renouveler les croisades et prendre au sérieux son rôle de chef de la chrétienté, dignité qu'on venait de lui conférer et qui lui donnait, au centre de l'Europe, la position qu'il lui fallait pour fonder de la manière la plus solide une monarchie universelle.

Seule la puissance des grands États allemands, qui, formant contraste avec la décadence universelle de la noblesse féodale aspiraient à l'indépendance souveraine,

s'opposait à Charles-Quint au sein de l'empire romain. Cependant, elle aussi semblait brisée, dès que l'empereur avait vaincu les princes protestants, qui étaient trop divisés entre eux et trop honnêtes pour résister à l'art consommé avec lequel ce prince espagnol se servait des inimitiés qui divisaient ses ennemis pour les ruiner complétement. De même que l'empereur entretenait, à partir de cette époque, ses troupes espagnoles dans l'empire germanique avec l'argent fourni par ce dernier, qu'il confiait les sceaux de l'empire aux mains d'étrangers, qu'il faisait taire toute contradiction au sein de la diète et qu'il empiétait sur les franchises des villes impériales en Allemagne, de même ses courtisans se faisaient fort, du temps de l'intérim, de courber sous le joug espagnol ce pays où ils croyaient pouvoir faire tout ce qu'ils voulaient.

Ceci n'était pas encore le comble des dangers que ce souverain semblait devoir faire courir au développement de l'esprit de liberté dans le monde entier. Aussitôt qu'il finit par trouver dans la personne de Jules III une créature complaisante pour faire régner son influence du haut du saint-siége, et qu'il put diriger le concile de Trente conformément à ses vues et à ses volontés, il conçut un projet hardi. En effet, il songea à accomplir par un acte de son autorité la réforme de l'Église que, pendant deux siècles, on s'était en vain efforcé de réaliser; il voulut subordonner la théocratie à ses desseins séculiers et mettre à son service les forces morales du clergé qui, de concours avec l'armée dévouée de ses fonctionnaires et de ses soldats, devaient accomplir ses projets.

A ce moment, où l'empire était nouvellement fondé

sur les anciennes idées romaines dès lors combinées, c'est-à-dire sur les solides assises de la suprématie dans la chrétienté et sur le pouvoir absolu des césars, rien ne semblait impossible à ce souverain. L'Europe aurait été exposée aux plus grands périls, si Charles-Quint eût pu conserver cette puissance jusqu'à sa mort et s'il avait pu introduire en Allemagne l'ordre de succession au trône tel qu'il régnait en Espagne, ou s'il avait réussi à accomplir un autre de ses desseins qu'il avait mûri après avoir effectué le mariage de son fils Philippe avec Marie d'Angleterre : il voulait, en effet, que les maisons réunies d'Espagne, d'Autriche et de Bourgogne, divisées en trois lignes, se partageassent la possession du monde. Alors on aurait dû craindre que la bigoterie romaine et la domination espagnole n'opprimassent l'Europe tout entière et qu'on ne vît régner partout le même état de choses qui rejeta l'Espagne et l'Italie en plein moyen âge et qui, malgré toutes les secousses, s'est perpétué dans ces pays jusqu'à nos jours.

Réaction de la Réformation contre la Papauté et contre l'Empire.

Mais, avant que ces derniers projets destinés à consolider l'empire de Charles-Quint, fussent exécutés, et même avant qu'ils fussent en partie bien arrêtés non-seulement son œuvre à lui, mais encore le superbe édi-

fice de la domination romaine en Allemagne, se trouva détruit d'un seul coup.

La jalousie avec laquelle ces deux pouvoirs se regardaient, contribua, à cette époque comme au moyen âge, considérablement à briser leur prépondérance; mais ce qui, à ce moment, comme auparavant, amena surtout ce résultat, ce fut l'incompatibilité entre les caractères allemand et romain. La science et les habitudes de la vie; la culture intellectuelle et la grossièreté; les mœurs et les passions; la liberté de penser et le fanatisme; le sentiment national et l'anarchie; toutes les qualités les plus diverses des hommes; les intérêts de toutes les conditions, dans les hautes aussi bien que dans les basses classes; les intérêts cléricaux et politiques; ceux du roi comme ceux du paysan: en un mot, tout le génie du peuple en Allemagne se souleva contre cette double oppression que le midi de l'Europe voulait faire peser sur lui.

Sous des formes modestes, c'est un des sujets les plus superbes que nous retrace l'histoire de cette époque. En effet, elle commence avec les jours où, par sa hardiesse et par sa profondeur, Luther réveilla l'esprit de l'Allemagne dans le domaine de la religion, où il attaqua non-seulement la vie extérieure du pape mais encore son autorité et, ce qui était un sujet d'orgueil pour le réformateur, où il renversa la doctrine du pape et avec elle la plus forte colonne du pouvoir papal, c'est-à-dire les fausses croyances et la superstition; puis, elle va jusqu'à l'époque où Maurice de Saxe battit l'empereur avec ses propres armes sur le terrain des intérêts séculiers et où, en quelques jours, il anéantit les projets et les pénibles travaux de plusieurs dizaines d'années.

Par ces mouvements, l'histoire fit un pas en avant comme elle n'en avait pas fait depuis plus de mille ans; elle s'engagea dans une route dont la perspective était tellement vaste, qu'il a fallu plusieurs siècles à l'humanité pour s'y reconnaître complétement et pour commencer à goûter avec bonheur et en connaissance de cause les conquêtes qu'elle avait faites à cette époque.

Opposition nouvelle entre le principe romain et le principe germanique.

La Réformation allemande était fondée sur une base large et solide, et elle possédait une force expansive qui allait se faire sentir pendant longtemps encore. Elle donna à toute l'histoire des temps suivants sa forme particulière; elle fut la cause principale de toute cette série d'événements, qui non-seulement devaient de plus en plus délivrer le monde des anciennes entraves morales et civiles du moyen âge, mais aussi briser de nouveau le pouvoir arbitraire sous lequel les princes comptaient encore une fois courber les peuples. Or, si la réformation a pu produire de tels résultats, elle le doit surtout à l'opposition entre le caractère national des peuples latins et celui des peuples germaniques. Pendant tout le moyen âge, depuis les premiers temps où ces deux races avaient commencé à se mélanger, cette opposition s'était manifestée par les phénomènes historiques les plus

importants; mais elle n'allait se montrer dans toute sa profondeur et éclater avec toute sa force que par suite du schisme religieux et avec le commencement d'une nouvelle ère.

Découverte de l'Amérique. — La Réformation.

Si la chute de Byzance marque le commencement de l'époque moderne, ce grand événement a préparé et a eu pour conséquence immédiate les deux faits plus considérables encore, qui ont donné son véritable caractère à cette nouvelle période historique.

La fermeture des ports de l'Orient rendit nécessaire la recherche de nouvelles voies pour le commerce, et amena ainsi *la découverte du Nouveau-Monde.* La ruine de la Grèce obligea les savants byzantins à fuir dans l'Occident; elle occasionna par là le réveil de l'étude des humanités et la réforme des écoles; elle donna un essor tout nouveau à la vie intellectuelle et aplanit de cette façon le chemin qui conduisait vers *la Réformation.*

Ces deux grands faits et leurs conséquences remplissent essentiellement l'histoire extérieure des siècles suivants et sont la cause première des résultats obtenus par la culture intellectuelle dès lors entièrement modifiée. Les peuples latins et germaniques semblaient vouloir se partager tout simplement les conséquences de ces deux faits. En effet, dans le principe, on considérait la colonisation

du Nouveau-Monde comme le droit exclusif de l'Espagne et du Portugal, et ces deux pays s'en occupaient seuls pendant au moins un siècle sur une grande échelle. Mais, quant à la Réformation, elle est restée jusqu'à nos jours la propriété presque exclusive des peuples germaniques qui se sont conservés purs de tout mélange.

Cette division fatale, par laquelle les deux races dominantes de l'Europe se partagèrent les deux événements historiques de l'époque, suffit à elle seule pour produire un désaccord qui fit ressortir les différences les plus intimes et qui mûrit l'opposition la plus hostile entre elles.

Les avantages que les rois d'Espagne retiraient de leurs victoires dans la guerre contre les Maures et de la découverte de l'Amérique produisirent un double résultat : ils donnèrent à leur *politique extérieure* un caractère plus marqué en la dirigeant dans le sens de l'agrandissement de leur territoire : en même temps, ils les attachèrent de la manière la plus étroite à l'Église romaine. Depuis les guerres contre les Maures, le fanatisme religieux avait de nouveau consolidé l'influence et l'autorité de la théocratie romaine au sein du peuple espagnol ; parmi les Italiens, elles se fortifièrent par suite du nouvel éclat qui entourait la papauté, par la destruction des républiques italiennes et enfin par la domination espagnole. Cette circonstance obligea nécessairement tous les souverains latins, qui travaillaient à l'établissement d'un empire universel, à observer une attitude rigoureusement catholique. Frère Thomas Campanella disait déjà au XVII[e] siècle, que leurs intérêts aussi bien que leurs convictions maintenaient ces princes dans

leur attachement à l'égard du saint-siége; en effet, celui qui, en Espagne, en Italie ou en France, aurait voulu comme protestant poursuivre des projets politiques aussi hardis que les leurs, eût toujours eu pour ennemis invincibles les chefs de deux de ces pays et les peuples de tous les trois.

Leur *politique intérieure* conduisit les princes espagnols par les mêmes routes. Le soulèvement de l'Allemagne protestante aurait bien vite enseigné à leur despotisme la nécessité de maintenir fermement l'union avec le catholicisme, quand bien même des liens intérieurs n'auraient pas établi une solidarité naturelle entre l'autocratie séculière et celle de l'Église, entre l'empire universel, tel que l'établissaient la politique et la domination universelle dans le domaine religieux. Les liens unissant Rome et l'Espagne, qui, sous Charles-Quint et même peu de temps après lui, s'étaient relâchés et avaient été presque brisés, se resserrèrent donc, pendant le long règne de Philippe II, de la manière la plus intime et la plus ménaçante pour le monde entier.

En suivant cette double direction qui les conduisait vers l'agrandissement territorial et vers leur union dans la foi catholique, les races latines et leurs chefs se rencontrèrent avec les peuples germains et protestants, et il se produisit un choc des plus violents entre ces éléments hostiles. Sans parler des luttes de la papauté contre la Réformation, l'Espagne combattit, pendant tout le XVIe siècle, successivement l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, et, pendant le XVIIe siècle, la France prit la place de cette puissance dans la lutte que celle-ci avait soutenue jusqu'alors.

4

Cette opposition hostile entre les deux races dura avec toute sa violence juste tout le temps que les points de controverse religieuse formaient l'intérêt prédominant dans la société européenne. Elle diminua et s'effaça de plus en plus depuis le moment où les peuples latins et germaniques cessèrent de s'approprier exclusivement leur part dans les deux grands événements qui dominaient le monde; elle disparut surtout depuis que de nouveaux intérêts moraux et politiques se répandirent dans le monde par suite de l'établissement des colonies germaniques et protestantes en Amérique et par suite de l'influence exercée plus tard par la littérature française qui offrait à l'Europe une espèce de compensation pour la liberté religieuse dont on était frustré.

Dès cette époque, les peuples latins recommencèrent à disputer aux nations germaniques la possession exclusive de la liberté intellectuelle et politique. Mais avant que ce fait se produisît et jusqu'au moment où commença cette contestation, les peuples germaniques avaient éu la grande mission de fonder les premières institutions libérales dans l'Église et dans l'État, après qu'ils eurent préparé les esprits et les sentiments dans le domaine religieux.

En effet, l'état de choses observé pendant les origines de la Réformation et dans ses causes premières, de même que dans la position prise par Luther à l'égard du pape et par les princes allemands vis-à-vis de Charles-Quint, cet état de choses resta le même pendant les premiers temps qui suivirent la Réformation : ce sont particulièrement les nations latines qui soutiennent tous les efforts tentés pour fonder de grandes agglomérations

politiques, pour établir une domination commune nivelant toute chose, pour provoquer l'asservissement intellectuel et uniforme de tous, pour créer l'*universalisme* et le despotisme dans l'État et dans l'Église et pour conserver l'état de choses tel que le moyen âge l'avait fondé. Les peuples germaniques, au contraire, maintiennent les principes de l'indépendance nationale et de la liberté religieuse et politique : ils avancent et essayent d'atteindre la culture intellectuelle et l'activité industrielle qui ont donné à l'époque moderne son caractère particulier et sa grandeur.

Individualisme des peuples germaniques et protestants.

Il saute aux yeux que, dans cette opposition, il y avait la même différence intérieure entre les deux caractères nationaux qui s'était produite déjà au moyen âge : à cette époque, elle avait opposé aux tendances qui poussaient Rome vers la domination universelle ce contre-poids de l'élément germanique qui trouvait son expression dans la division de la société en corporations et dans les séparations telles que les produisait la féodalité. Si, au moyen âge, c'est l'esprit de l'association qui a maintenu le principe d'une liberté aristocratique, il s'est transformé, pendant l'époque moderne, en un esprit d'individualisme qui a déposé au sein des peuples de l'Europe le germe de la liberté démocratique.

Ce trait de caractère, qui fait naître chez chaque individu le sentiment de sa valeur personnelle, a donné à la nationalité allemande le besoin instinctif de produire une grande culture intellectuelle chez le plus grand nombre possible, d'arriver à l'indépendance qui en est la conséquence naturelle et de donner à chacun la faculté de se mouvoir avec le plus de liberté possible dans le domaine de la foi et du savoir, dans celui des droits politiques, de la propriété, des affaires et de l'industrie. Or, c'est de cette culture, de ce libre mouvement et de cette activité spontanée que dépend tout régime démocratique de même que toute possibilité de sa stabilité : telle est la grande leçon que les races germaniques ont donnée au monde latin pendant le moyen âge, aussi bien qu'au monde slave des temps modernes.

Cet individualisme a opposé à l'uniformité de l'universalisme religieux la réaction que produisit la Réformation, tandis que cette dernière, à son tour, lui a donné de nouveaux aliments. En effet, outre les choses matérielles, les convictions religieuses forment le seul intérêt qui touche le cœur de chaque individu, intérêt qui force chaque homme à déployer une activité individuelle et qui donne au plus humble comme au plus puissant les mêmes droits et la même liberté d'agir comme ils l'entendent.

Si la base de la liberté était jetée dans ce terrain, on n'avait rien à craindre pour son développement. C'est ce que Machiavel avait fort bien compris, puisqu'il n'attendait la renaissance radicale du temps et des États qu'à la suite d'une réforme dans l'Église. Pour parvenir à ce but, il avait recommandé la *tyrannis* des princes, mais seulement comme un instrument pour un pis-aller. En

effet, bien que, vers 1513, ce grand devin annonçât une réformation comme imminente et très-prochaine, il comprenait cependant qu'à cause du voisinage de la papauté elle n'était pas possible dans les pays habités par ses congénères, les peuples latins; avec une satisfaction mêlée d'envie il fixait les yeux sur les races germaniques, à la valeur morale, guerrière et industrielle desquelles il promettait l'empire futur du monde.

Cette prédiction s'est confirmée. Ces races, qui à elles seules et réduites à leurs propres forces ont fait triompher la Réformation, se sont seules complétement débarrassées des restes du moyen âge en rejetant l'ancienne religion théocratique. La liberté n'a pu triompher que dans les pays où l'influence du pape a dû céder devant la liberté des croyances et des recherches de la science; où la domination exercée par l'Église sur la famille a dû s'effacer devant la liberté de l'esprit et de l'instruction; où l'Église a été incorporée à l'État et où ce dernier a été affranchi des liens de l'Église; où l'État a été réintégré dans les droits anciens et où on lui a rendu l'importance et la dignité morales ainsi que l'influence protectrice et moralisatrice qu'il avait possédées dans l'antiquité. Dans ces pays seuls, on a pu faire cesser le mauvais usage que, pendant le moyen âge, la noblesse et le clergé avaient fait de la culture intellectuelle et de la propriété; peu à peu, on y a fait pénétrer l'instruction et l'esprit d'indépendance dans les basses classes qui jusque là en avaient été dépourvues; on a appelé le peuple à participer à tout ce qui fait l'objet de l'ambition humaine, c'est-à-dire à l'influence politique, à la culture intellectuelle et à la propriété; enfin, dans ces pays seuls, on a pu ouvrir au

développement de l'individu un cercle plus large qui ne renfermait plus uniquement les classes privilégiées.

C'est pourquoi, malgré les nombreux éléments aristocratiques qui avaient survécu à ce changement, la société prit aussitôt, dans tous les pays protestants, un cachet tout à fait bourgeois. Le souverain lui-même se dépouilla du caractère militaire et aristocratique d'un chef de tribu du moyen âge; le clergé, qui n'était plus séparé de la population par les lois théocratiques, pénétra peu à peu dans les cercles de la bourgeoisie.

Au contraire, les pays habités par la race latine conservaient plus ou moins les restes du moyen âge. Parmi les peuples germaniques, il se développa une vie intellectuelle qui était indépendante des faveurs du clergé, de la cour et du gouvernement, tandis que, chez les nations latines, cette vie de l'intelligence était étouffée par une religion dépourvue de tout caractère spirituel et par une constitution privée de toute liberté.

Par suite de l'avance que lui avaient donnée ses colonies, l'Espagne aurait dû dépasser toutes les nations par le développement de son industrie et de son commerce; mais, l'ignorance de son gouvernement arbitraire et du clergé lui devint funeste. En imposant au pays des lois insensées sur le luxe, la production et l'exportation, on entrava encore davantage, dans les classes bourgeoises, l'activité qui se trouvait déjà paralysée par la bigoterie et la paresse du peuple. Les manufactures tombèrent en décadence; les mines furent comblées; l'agriculture succomba sous des impôts dignes du moyen âge; la nation s'appauvrit malgré tout l'éclat de sa puissance extérieure; la population mangea sur des plats d'or de mai-

gres aliments et la fable du roi Midas put être appliquée à un État tout entier.

Pendant ce temps, des négociants hollandais et anglais formèrent, grâce à leur activité intelligente, des puissances et des États nouveaux avec des ressources jusqu'alors inconnues que leur fournissait l'industrie des classes bourgeoises. Cette indépendance et cette activité libre du peuple restreignaient la souveraineté des princes et lui servaient de contrepoids salutaire, sans prendre même, dans certains pays, une forme politique, tandis que, dans les pays latins, l'absolutisme princier conserva bien plus longtemps une beaucoup plus grande liberté dans ses allures. Pendant que les Espagnols et les Français prodiguaient inutilement leurs forces pour arriver à former de grands complexes d'État avec un gouvernement centralisé, le penchant des peuples germaniques pour l'individualisme se montra continuellement même dans la manière dont ils formaient leurs États : partout, on y voyait l'effort de parvenir à l'indépendance et à l'autonomie des parties naturelles de l'État ; partout, on voulait la séparation en provinces et en petits territoires politiques, ou tout au plus, quand des nationalités relativement grandes se réunissaient en un seul État, on en demandait leur union fédérative.

Cette constitution pour ainsi dire provinciale donnait partout à la vie des nations germaniques un caractère particulier, c'est-à-dire le besoin de la vie intérieure et le penchant pour les occupations pacifiques, tandis que les peuples latins éprouvaient le besoin de sortir de leur pays et de diriger leurs efforts au-delà de leurs frontières. Même la Hollande et l'Angleterre ne furent forcées

à entreprendre les grandes guerres avec la France et l'Espagne que par la nécessité d'une légitime défense, et n'ont fait de conquêtes que pour défendre leur puissance.

Les conséquences démocratiques du développement politique et ecclésiastique dans les États germaniques et protestants sont anticipées par quelques projets isolés conçus à l'époque de Luther.

Les nouvelles créations de l'élément germanique et protestant dans l'État et dans l'Église demandaient un certain temps pour arriver à maturité ; surtout le développement de la démocratie, dont les germes se trouvaient renfermés dans l'essence même du protestantisme, ne put se produire, dans les États d'une certaine étendue, que d'une manière graduelle et lente.

Cependant, aussitôt que les premières assises de la nouvelle liberté furent posées du temps de Luther, quelques hommes isolés tracèrent le plan de tout l'édifice politique et ecclésiastique de l'avenir, et même, on mit déjà la main à l'œuvre pour en commencer immédiatement l'érection. Dès les premiers temps de la Réformation quelques sectes et quelques esprits avancés et hardis se hâtèrent de tirer les conséquences qui ne devaient être que le but le plus éloigné et le dernier terme de cette nouvelle direction donnée aux esprits. On traça, dès cette époque, tout le cercle des demandes ecclésiastiques et politiques

qui, en partie, ne furent renouvelées que lors des grandes révolutions en Amérique et en France et qui, jusqu'à ce jour, n'ont ni partout, ni toutes, trouvé une solution satisfaisante.

Dans le domaine religieux, quelques individus inspirés et des anabaptistes conçurent, dès cette époque, l'idée d'une épuration rationnelle du christianisme et de ses formes, idée qui ne trouva un lieu de refuge en Amérique que grâce aux efforts que firent les arrière-neveux de ces apôtres qui avaient émigré dans ce pays. Ils suivirent la doctrine enseignée par Luther au sujet du sacerdoce universel de tous les chrétiens, et la développèrent avec une telle conséquence logique qu'ils voulaient que toutes les questions ecclésiastiques fussent résolues par des assemblées laïques et que les prêtres fussent élus par les paroissiens. Dès cette époque, ils formulèrent des thèses telles que les enseigne le rationalisme le plus moderne : ils demandaient à être affranchis de la lettre ; ils mettaient au-dessus de l'Écriture le Saint-Esprit qui, à leurs yeux, n'était que la force, intellectuelle et la raison de l'homme ; ils ne voyaient dans la foi que la charité manifestée par des actes, dans le Christ qu'un modèle divin proposé à l'imitation des hommes et, enfin, dans la Sainte-Cène, que la célébration de sa mémoire.

A côté de ces demandes religieuses, les exigences dans le domaine politique furent poussées jusqu'aux conséquences démocratiques qui ne devaient être satisfaites qu'à une époque beaucoup plus récente. On demanda l'abolition du servage, des corvées, de la main-morte, de toutes les taxes et de tous les impôts iniques, de toute inégalité qui aurait rappelé des castes ; on réclama la

restitution de tous les biens communaux injustement séquestrés ; les mesures nécessaires pour empêcher les dégâts que pouvait causer le gibier ou une compensation pour les dommages ainsi soufferts ; l'introduction de l'uniformité des mesures, des poids et des monnaies ; l'institution de tribunaux populaires ; la restriction des cours de justice ecclésiastiques ; l'abolition de la détention personnelle quand on offrait caution ; le droit pour le peuple de consentir lui-même les impôts ; l'abolition de toute autorité princière ou du moins qui n'était pas celle de l'empereur, ce qui signifiait qu'on réclamait la république ou l'unité de l'État en Allemagne. Ces demandes et d'autres pareilles surgirent au milieu des mouvements produits par la Jacquerie allemande (*Bundschuh*) et se lisaient non-seulement dans les *Articles* proclamés par les paysans en révolte, mais encore dans les écrits des anabaptistes ; la question de la séquestration des biens ecclésiastiques se fit jour même au sein des diètes.

Toutes ces réclamations restèrent dans les limites du possible et même, dans telle ou telle autre grande sphère populaire, on y a fait droit. Dans d'autres questions, comme par exemple au sujet de la répugnance qu'inspiraient la prestation du serment, le service militaire, la célébration du dimanche et le baptême des enfants, on s'aventura jusqu'à faire des règlements qui n'ont eu force de loi qu'au sein de quelques rares sectes et dans des cercles peu étendus. Par quelques autres vœux, tels que la demande d'une communauté des biens, on anticipa les projets d'écoles bien plus récentes, projets qui ne peuvent être réalisés pas même dans les cercles les plus restreints, du moins rien n'est jusque maintenant venu le prouver.

D'autres esprits rêveurs et exaltés, dont la race ne s'est pas éteinte même de nos jours, regardaient en arrière vers des temps depuis longtemps passés et devenus impossibles; ils rêvaient le retour du don prophétique et du christianisme primitif, ainsi que l'avénement du règne millénaire. Il y a un fait qui donne un caractère bien plus remarquable encore aux demandes par lesquelles ces sectaires anticipaient sur des principes qui ne devaient être réalisés que bien plus tard. Ces hommes ramenaient par principe leurs réclamations à la liberté et à l'égalité à laquelle, disaient-ils, l'humanité était parvenue grâce à la rédemption du Christ. Ils invoquaient un droit divin (les droits innés de l'homme, comme on disait plus tard); ils fondaient la liberté dans l'État et dans l'Église sur une idée, sur un droit universel et naturel qui se mettait en opposition ave celui des individus et des castes, devenu un fléau pour tous ceux qui n'en jouissaient pas.

Système conservateur de Luther.

Cependant, des changements aussi importants ne purent être effectués ainsi, par un premier élan, dans des territoires aussi étendus, ni au sein de masses populaires aussi considérables. L'histoire des temps modernes s'avance lentement sur une vaste scène; l'attente de personne n'est aussi facilement trompée à ce sujet que celle des esprits ardents qui ne savent calculer le temps qu'il

faut pour achever une réforme commencée. Cette illusion se produisit, à cette époque et plus tard, non-seulement chez les rêveurs exaltés qui voulaient d'un seul bond parvenir au but extrême, mais encore chez un homme aussi spirituel que Hutten; on la trouve chez Milton, caractère pourtant bien réfléchi, et même chez Machiavel, le plus froid de tous les penseurs. Aucun de ces hommes n'aurait cru possible, qu'il fallût plusieurs siècles pour liquider complétement, même dans la sphère restreinte des races germaniques, toute la somme du legs que la Réformation attribuait à l'humanité.

Luther seul, en véritable prophète dans le domaine de l'histoire, apprécia avec plus de justesse la mesure des forces que son époque pouvait consacrer à la grande œuvre, et celle des efforts que des temps futurs auraient encore à faire pour la mener à bonne fin. Il attaqua la mission apostolique de l'Église catholique, renversant par cela même l'infaillibité du pape et le mur qui séparait les laïques de la caste sacerdotale; il épura la doctrine de la Sainte-Cène et purgea ainsi le culte divin; il combattit les faux semblants de vertu qu'on prétendait obtenir par les œuvres et leur opposa sa doctrine de la justification par la foi; il insista sur la sanctification des sentiments et détruisit les sombres terreurs que faisaient naître le purgatoire et les jeûnes, la confession et les pratiques de la pénitence, terreurs par lesquelles l'Église catholique nous faisait «de nouveau trembler.» Effectivement, cette œuvre de Luther contenait déjà en germe toutes les conséquences que les calvinistes et les puritains, dans le cours des temps, ont fait sortir de la doctrine de l'évangile.

Mais, ce développement qui devait être le produit du temps, Luther ne voulait pas le compromettre par une culture superficielle et hâtive qui n'aurait donné de fruits que pour un court espace de temps. Il ne s'agissait pas pour lui d'obtenir des résultats rapides; il les lui fallait, au contraire, sûrs et durables. Il ne voulait pas faire violence aux choses : par de nombreux exemples, que fournit son attitude en face des Inspirés de Zwickau aussi bien que des Karlstadt et des Zwingle, il a souvent montré, qu'il n'était pas indifférent à tout ce qu'il y avait de rationnel dans leurs innovations, mais qu'il était inexorable pour les « excès tumultueux des enthousiastes » (le *perrumpamus* de Zwingle). Il voyait qu'il y avait bien des choses pour lesquelles son grossier entourage n'était ni mûr, ni même préparé; pour d'autres questions, il voulait que l'opinion publique se formât lentement et d'elle-même : c'était à Dieu et à l'action du temps qu'il comptait abandonner l'œuvre commencée par lui.

Développement historique des modifications dans l'Église et dans l'État au sein des nations protestantes.

Le temps n'a en aucune façon précipité le développement des modifications dans l'Église et dans l'État auxquelles la doctrine de Luther avait donné le branle. Au contraire, le temps a donné à ce développement un mou-

vement non-seulement profond et radical, mais encore constant et régulier, si bien qu'on y reconnaît facilement la loi dont nous avons parlé plus haut et qui règle tout développement parfait et historique, loi qu'on peut dès lors, sans rien forcer, appliquer quand il s'agit de dominer et de coordonner les faits que nous présente l'histoire.

Les idées, mises en mouvement par la Réformation, prirent un corps *monarchique*, d'abord en Allemagne et en Angleterre, dans les formes que l'influence de Luther et de Cranmer donna à l'État et à l'Église. Puis, à l'ouest de l'Europe, elles passèrent par une phase *aristocratique*, au sein de l'Église calviniste, et trouvèrent ensuite, dans les développements puritains de cette dernière, leur épanouissement *démocratique*, d'une manière passagère en Angleterre et d'une façon durable en Amérique.

Caractère monarchique des réformes dans l'Église, opérées par Luther et par Cranmer en Allemagne et en Angleterre.

La réformation luthérienne avait un caractère essentiellement monarchique, ne serait-ce que pour avoir résisté aux principes démocratiques professés par les esprits forts de ces temps, qui voulaient ramener à un droit naturel les institutions politiques et religieuses, et

en attribuer la direction suprême à la majorité du peuple souverain.

Luther opposa la lettre positive des Saintes-Écritures à ceux qui voulaient faire de la raison seule le principe législatif en matière de religion; il fit des Livres symboliques un rempart destiné à protéger la foi contre les anabaptistes, en face desquels Zwingle et Calvin eux-mêmes durent prendre une attitude défensive. C'est ce que les réformés appelaient faire un nouveau pape en papier; mais l'Église réformée elle-même n'échappa nullement à la nécessité de donner un point d'appui de cette nature au mouvement des esprits, comme elle le fit en Suisse aussi bien que dans les Pays-Bas.

L'autonomie du peuple dans les choses de la foi ne devint possible que lorsque la tolérance était généralement répandue. Mais à l'époque dont nous parlons, l'humanité n'était pas encore mûre pour cette tolérance. Effectivement, un siècle plus tard, au moment même où l'on célébrait le premier anniversaire séculaire de la Réformation, le monde vit éclater, dans toute l'Europe, les excès d'une haine intolérante qui s'abandonnait aux bacchanales les plus sauvages; ce fut là le commencement d'une guerre de religion qui allait durer trente ans.

Luther s'arrêta donc plein d'appréhensions, et recula même devant la pensée d'introduire une constitution presbytérale, pour laquelle on avait rédigé et discuté plusieurs projets libéraux en Hesse (1526). Il se borna à mettre à la tête des affaires ecclésiastiques les hommes seuls qui représentaient l'instruction, c'est-à-dire le clergé, par l'intermédiaire duquel le peuple devait rece-

voir son instruction. Quant à la protection et aux moyens de subsistance à accorder à cette classe, le soin en devait incomber à l'État. Il est vrai que le clergé se trouvait par cela même placé sous la dépendance du pouvoir temporel ; mais, en revanche, il était d'autant plus sûrement mis à l'abri de toute dépendance d'un pouvoir spirituel. Enfin, puisque la « mission » divine du prêtre catholique devenait pour le protestant une « fonction » temporelle, une nouvelle papauté, qu'on aimait tant à reprocher à Luther, n'était guère possible à réaliser.

Par suite de cette disposition, Luther avait, il est vrai, consolidé le caractère monarchique de la Réformation ; mais on ne pouvait pas songer à mettre cette dernière à l'abri des premiers dangers, sans avoir recours à l'appui des monarchies. On pouvait prévoir que cet arrangement provoquerait quelques rares empiétements de l'État et du pouvoir des princes sur les droits de la nouvelle Église; mais ils semblaient inévitables, si l'on voulait écarter les empiétements continuels de l'ancienne Église sur les droits de l'État. L'institution divine que Luther donna à l'autorité temporelle, après l'avoir enlevée à la papauté qui jusqu'alors se l'était arrogée comme son privilége exclusif, contribua considérablement à rehausser le pouvoir princier et à lui donner un caractère sacré même malgré sa présomption orgueilleuse; mais, c'était le moyen le plus efficace pour effacer l'auréole dont l'autorité papale s'était entourée.

Luther se servit de tous les moyens pour consolider le pouvoir temporel ; mais aussi était-il obligé de s'appuyer sur lui. En effet, dans un pays déchiré de mille manières, comment aurait-il pu se passer du secours du bras sécu-

lier pour faire triompher sa cause contre l'organisation solide et redoutable de l'Église romaine et contre l'alliance de la papauté et de l'empire? Et même pendant la guerre de trente ans, que serait devenue cette cause, si le peuple et les princes avaient suivi des voies différentes? Leur union avait été, à la vérité, achetée à un prix bien cher, puisque le peuple s'était simplement subordonné à ses souverains. Pendant les guerres de religion et dans les divers traités de paix du XVIe et du XVIIe siècle, il n'était nullement question de la liberté de conscience de chaque citoyen en tant qu'individu. Il ne s'agissait alors que des princes, et c'est en cela que le caractère monarchique de la réformation luthérienne se montre dans toute sa force, il ne s'agissait que du droit des princes (*cujus regio, ejus religio*) de réformer dans leurs territoires et de faire pénétrer la réformation de l'Église du haut du trône dans le sein du peuple.

En Angleterre, on voit bien plus qu'en Allemagne quel danger cet état de choses offrait pour la liberté de l'Église et de l'État, et combien il fallait redouter l'abus que les souverains pouvaient faire du pouvoir monarchique. Henri VIII y abolit la suprématie du pape; mais il la remplaça par sa propre toute-puissance et par son infaillibilité personnelle qui n'étaient restreintes ni par des lois, ni par des assemblées de prêtres ayant le droit de prendre des décisions valables (convocations). La mission apostolique des prêtres devint, en Angleterre comme en Allemagne, une fonction temporelle conférée par le roi; mais on maintint l'épiscopat, et les évêques diocésains gardèrent le pouvoir d'ordonner les prêtres. L'autorité papale, comme le disaient les puritains, fut

ainsi simplement répartie parmi les évêques, et les formes aussi bien que les doctrines ecclésiastiques s'engourdirent bientôt dans l'immobilité, comme au sein de l'ancienne Église.

En gardant l'épiscopat, on conserva, en Angleterre, le faste des hauts dignitaires et les pompes du culte ; le haut clergé occupa dès lors une position tout à fait aristocratique et se vit placé dans une dépendance intéressée à l'égard du roi ; ses intérêts se confondirent à un tel point avec ceux du souverain, que Jacques Ier se figurait que l'existence de la royauté dépendait de celle de l'épiscopat. L'arbitraire et la violence, dont le monarque en Angleterre usait dans les affaires ecclésiastiques, accrurent à leur tour l'absolutisme princier dans l'État ; irrité par la résistance que lui opposaient les réformateurs populaires, les calvinistes et les puritains, cet absolutisme arriva ensuite jusqu'à ce point exagéré où il amena la révolution qui prépara passagèrement la fin de l'Église et de la monarchie en Angleterre.

Tout autre fut la tournure que prirent les choses en Allemagne. Dans ce pays, l'autorité de prophète d'Israël, dont jouissait Luther, n'aurait permis à aucun souverain de jouer le rôle de pape. Les places modestes accordées aux pasteurs, dont les habitudes étaient simples et bourgeoises, ne les rendaient pas assez dépendants du pouvoir pour qu'ils perdissent de sitôt le courage de professer franchement leurs opinions religieuses. Les petits souverains se trouvaient dans un contact trop immédiat avec le peuple et partageaient avec lui, à l'égard de l'empereur et du pape, des intérêts trop semblables, pour qu'ils n'accomplissent pas involontairement la mission

confiée au pouvoir absolu des princes en formant le peuple à la liberté. En Allemagne, on n'avait donc pas à craindre une révolution du peuple, mais uniquement une réaction de la part de l'empereur et du pape, auxquels les protestants, par la Paix de religion de 1552, n'avaient pu arracher qu'un simulacre de tolérance dans une espèce de trêve.

Si, par suite du fractionnement territorial et des dissensions intestines qui divisaient l'Allemagne, la liberté de l'Église, conquise à cette époque, était imparfaite au dehors, elle était, par cette même raison, d'autant plus parfaite à l'intérieur. L'Église devint territoriale; ayant les mêmes frontières que le pays où elle fonctionnait, elle suivit sa propre marche dans chacun des États allemands. L'absence d'une unité politique ou d'un synode unitaire, ou encore d'un grand corps ecclésiastique dirigé dans un seul et même sens et dépendant d'une autorité unique, rendait impossible non-seulement toute constitution commune, mais encore l'unité rigoureuse du dogme ou de la liturgie. Il y avait là, ce qui est conforme à l'esprit du protestantisme, des Églises évangéliques, mais non pas une seule Église évangélique qui, après avoir brisé le caractère universel de la papauté, eût réuni les membres épars de l'ancienne Église pour en faire une nouvelle communauté.

Caractère monarchique des réformes politiques en Allemagne du temps de Luther.

A cette situation des affaires de l'Église correspondent exactement les changements qui, à la suite de la réformation, se produisirent en Allemagne. Le pouvoir monarchique avait été placé à la tête de l'Église, et son influence s'était ainsi accrue; mais on avait jeté les véritables fondements de la liberté de l'Église, en abolissant la suprématie cléricale et en ne mettant pas une nouvelle Église universelle à la place de l'ancienne.

De la même manière, on vit se développer, dans le domaine politique, la souveraineté territoriale des différents princes, qui ne régnaient pas sur des populations et des territoires accidentellement réunis, mais bien sur des peuples distincts et différents les uns des autres. Ce fut ainsi que d'une manière exceptionnelle, et en Allemagne seulement, on vit se préparer la transformation des vassaux les plus importants en souverains indépendants, et par conséquent le développement de l'absolutisme, même dans ces petits États allemands. Mais la prépondérance dangereuse de l'empereur fut ainsi brisée, comme celle du pape l'avait été en Angleterre; la consolidation de la division de l'Allemagne en petits États, quelque funeste qu'elle fût à la puissance de ce pays par rapport à l'étranger, offrait incontestablement à cette

époque plus d'avantages que de désavantages pour sa conservation intérieure et pour sa liberté, et était le résultat de la nécessité plutôt que d'un libre choix.

Depuis plusieurs siècles, toutes les réformes à introduire dans la constitution de l'empire comme dans l'Église avaient complétement avorté. Ce fait seul devait indiquer la nécessité de développer et d'organiser les diverses parties du pays et les différents États. Donner à un grand empire confédéré une Constitution solide qui eût garanti à la fois l'ordre à l'intérieur et la puissance à l'extérieur, cette tâche aurait, en outre, dépassé les capacités politiques de cette époque. Ni la Suisse, ni les Pays-Bas ne purent obtenir ce résultat, ni à cette époque, ni beaucoup plus tard, ni même dans les temps des dangers les plus pressants, ni dans leurs sphères beaucoup plus restreintes que celle de l'Allemagne; comment aurait-on pu y arriver dans ce dernier pays, avec ses froissements éternels entre les états de l'empire, avec ses querelles entre la noblesse et les souverains et avec ses disputes qui divisaient les princes et l'empereur ?

Deux grandes expériences avaient, avec une force égale, poussé l'Allemagne à considérer l'autonomie de chaque souverain comme une nécessité inévitable. Quand l'empereur avait été faible, l'anarchie venant d'en bas avait mis en péril tout ordre dans l'empire; quand il avait été fort, la nouvelle position puissante des princes d'Autriche et l'idée qu'ils s'étaient faite de leur propre pouvoir, avaient créé un danger venant d'en haut et menaçant les libertés et les institutions de l'empire.

Même sous le règne du puissant Charles-Quint, l'empire n'offrait aucune protection contre la révolte des

paysans et contre un parvenu de la chevalerie, tel que Sickingen ; les discordes qui divisaient les états de l'empire rendaient impossibles tout arbitrage et tout accommodement entre eux : en face de cette anarchie, les souverains des divers pays ne pouvaient absolument compter que sur eux-mêmes et sur leur propre force. La nécessité elle-même leur imposait le devoir de mettre fin à l'exercice du droit du plus fort et aux violences de l'aristocratie des chevaliers.

D'autre part, en face du pouvoir impérial, réagir contre ce dernier était un devoir absolument patriotique qui incombait aux différents princes; il s'agissait pour eux de résister à l'oppression étrangère. La mission politique était pour eux la même que celle que l'Église avait à remplir à l'égard du pape. Défendre l'Allemagne contre l'Espagne et contre Rome, ne pas se laisser fouler aux pieds par les cléricaux et par les Espagnols, tel fut le but avoué de tous les efforts de Maurice de Saxe. La chute de Charles-Quint fut une victoire remportée par le principe national sur le principe étranger, une victoire par laquelle la liberté constitutionnelle et les institutions fédératives triomphaient de l'absolutisme du pouvoir impérial. Prouver à l'empereur qu'il n'était pas monarque, mais simplement le premier de ses pairs au sein de l'aristocratie fédérée des souverains allemands, ce fut là une idée qu'on discuta dès la formation de la Ligue de Schmalkalden et qu'on fit triompher, malgré toutes les résistances dans la Paix de religion de 1552.

Malgré le pape et l'empereur, le mouvement protestant emporta de haute lutte la réforme de l'Empire, que l'alliance de l'empereur et du pape avait empêchée pen-

dant de si longues années. Comme on l'avait désiré depuis fort longtemps, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire de l'empereur furent attribués au même titre aux états de l'empire ; la constitution des cercles se développa davantage ; l'abolition du droit de diffidation fut exécutée d'une manière plus efficace ; le tribunal de l'empire reçut l'organisation grâce à laquelle il s'est conservé fort longtemps ; l'immixtion du pape dans les affaires de l'empire et ses protestations cessèrent d'elles-mêmes ; enfin, leur liberté comme électeurs fut assurée aux princes, et resta dès lors le point de mire des puissances étrangères, qui voyaient avec inquiétude l'Autriche accroître ses forces.

On donna, il est vrai, de cette manière un point d'appui à l'influence funeste que l'étranger exerçait sur l'Allemagne, dont les forces et le développement politique se fractionnaient de plus en plus ; mais, par contre, on neutralisa ainsi les efforts pernicieux que firent des empereurs anti-allemands, pour soumettre l'Allemagne tout entière à un système d'oppression nationale. L'indépendance se retira, à la vérité, de l'ensemble de la nation, pour ne plus résider que dans ses diverses parties ; l'hérédité, l'indivisibilité des territoires, le développement du régime représentatif, tout cela donna au pouvoir du souverain de chaque pays une solidité naturelle en face d'un empereur électif ; le séparatisme politique des petits États l'emporta sur l'unité nationale.

Bien que ce fût là, dans le domaine politique comme dans celui de l'Église, un gain fâcheux, néanmoins, au grand point de vue de l'indépendance nationale, et même au point de vue de la liberté européenne, cet

avantage était réel et incontestable. Vu la composition de la maison et de l'empire d'Autriche, il est certain que les Habsbourg n'auraient jamais vu dans l'Allemagne un but, mais uniquement un moyen pour réaliser leurs projets : l'Allemagne serait devenue simplement la partie non libre d'un ensemble politique étranger et hétérogène.

En se plaçant à ce point de vue national, l'Allemagne n'avait donc aucun motif pour désirer avec ardeur précisément l'unité qu'on lui offrait à ce moment ; elle n'en avait pas davantage, en se mettant au point de vue général de toute la famille des peuples européens. En effet, la liberté de l'Europe tout entière était intéressée à ne pas voir se former un grand empire unitaire d'après les principes politiques professés par l'Espagne, et cela surtout au centre même de notre partie du monde, en Italie et en Allemagne, d'où l'on aurait pu assurer la plus grande force à la domination universelle de ce seul empire. Au contraire, il importait, dans l'intérêt de cette liberté, de conserver au centre de l'Europe cette ceinture de petits États qui, s'étendant du cap Nord jusqu'en Sicile, forment un rempart naturel, destiné à empêcher un choc entre les grands empires unitaires de l'est et de l'ouest ou à prévenir leur effondrement.

Enfin, en ce qui concerne la liberté intérieure, soit dans le domaine de la politique, soit dans celui de l'intelligence, il faut, à la vérité, avouer que l'absolutisme, évité à cette époque dans le gouvernement unitaire de l'Allemagne, réussit plus tard à pénétrer dans les diverses parties du pays. Mais, grâce au morcellement et à la division du pays en petits États,

l'absolutisme y devint plus inoffensif que partout ailleurs; il peut même réclamer le mérite non-seulement de ne pas avoir empêché la grande révolution intellectuelle du XVIIIe siècle en Allemagne, mais de l'avoir même favorisée d'une manière notable, fait qui a singulièrement contribué à préparer l'avénement d'une ère politique plus libérale en Europe.

Ce fut sans doute une révolution qui, pendant le XVIe siècle, se fit en Allemagne au sein de l'Église comme dans celui de l'État; mais ce fut une révolution monarchique. Dans tous les autres pays à l'ouest de l'Europe, la noblesse féodale succomba dès qu'elle se trouva en conflit avec l'absolutisme royal; en Allemagne, au contraire, aussitôt que l'empereur essaya de tourner son absolutisme contre elle, les chefs les plus puissants de cette noblesse obtinrent par la lutte le pouvoir de princes souverains, pouvoir qui trouva aussitôt une base solide dans la bourgeoisie, tandis qu'auparavant il avait reposé sur les forces militaires.

Cette révolution se fit au sein des états de l'empire allemand et elle garda essentiellement un caractère monarchique et fédératif; au contraire, en Suisse et dans les Pays-Bas, ces parties qui se détachaient de l'empire, la même révolution était d'une nature aristocratique et fédérale.

Caractère aristocratique de l'état de choses politique en Suisse et dans les Pays-Bas du temps de Calvin.

Les luttes soutenues par la Suisse pour la cause de la liberté, avant l'époque qui a été le point de départ de nos observations, avaient été le prélude de ce qui se passa en Allemagne sous Charles-Quint, de même que la défection des Pays-Bas, s'arrachant au joug de l'Espagne sous Philippe II, devint l'épilogue de ces mêmes événements. Dans les deux pays, on vit les mêmes tendances, qui portaient l'Allemagne à se diviser en petits États et à particulariser ses intérêts politiques, réagir contre toute concentration du pouvoir en un seul État unitaire; l'observation de ce fait offre surtout en Suisse un intérêt particulièrement remarquable.

Les maisons princières, qui les premières et avec le plus d'insistance essayèrent d'agrandir leur pouvoir, non pas du haut du trône impérial ou royal, mais bien du sein d'un État féodal fort restreint, furent les maisons d'Habsbourg et de Bourgogne, dont l'union produisit cette puissance de Charles-Quint, qui menaça le monde tout entier. C'est merveilleux à voir avec quel tact politique ces maisons concentrèrent, dès le principe, toute leur attention sur la Suisse, ce point central de l'Europe, qui semblait le plus favorable à tout développe-

ment du pouvoir; mais bien plus merveilleux encore était l'instinct national, qui poussa les Suisses à réagir les premiers contre la puissance de ces maisons princières, même lorsque celle-ci n'y était encore qu'en germe.

Même avant l'union de ces deux maisons, lorsque leurs empiétements étaient encore nouveaux et isolés, les Suisses combattirent victorieusement, au XIVe et au XVe siècle, les maisons de Habsbourg et de Bourgogne; dès le règne de Maximilien, qui réunit ces deux maisons, les Suisses fondèrent leur autonomie et leur indépendance d'une manière effective.

De même que la Suisse, berceau des Habsbourg, avait été le premier de tous les États du grand empire à commencer la lutte contre la grandeur de l'Autriche, de même les Pays-Bas, berceau des princes de Bourgogne, continuèrent les luttes entreprises par l'Allemagne contre la maison de Bourgogne. Philippe II poursuivit, dans les Pays-Bas, le même but que Charles-Quint avait voulu atteindre en Allemagne. De même que ce dernier avait voulu absorber l'Allemagne dans son immense empire, de même son fils essaya d'incorporer les Pays-Bas à son royaume, qui dans l'acquisition du Portugal et des colonies portugaises trouva une compensation de la perte de l'empire. On voulait que les libertés constitutionnelles fissent place au règne arbitraire des Espagnols, l'administration autonome à la domination étrangère, l'indépendance provinciale à l'unité politique et l'autonomie religieuse au joug de l'Église catholique.

Lorsqu'on voulut imposer au pays les décisions du concile de Trente, qu'un conseil d'État espagnol pro-

nonça, en 1567, ses arrêts au sujet des griefs des Pays-Bas et qu'une armée espagnole entra dans le pays, il y eut là, pour justifier une insurrection, plus de motifs qu'il n'y en avait eu, en Allemagne, à l'époque de l'Intérim. Bientôt, il s'y ajouta des griefs d'un caractère bien plus violent, tels que l'Angleterre, plus tard, en eut à faire valoir contre les Stuarts; ces griefs étaient l'institution d'un Conseil des Troubles, inaugurant une procédure inouïe, comme plus tard le fit la Chambre étoilée; ensuite l'abolition du droit qui permettait au pays d'imposer lui-même ses taxes et, enfin, l'introduction de nouveaux impôts qui frappèrent le commerce et qui produisirent, dans les Pays-Bas, le même effet que le droit sur les navires en Angleterre sous Charles Ier.

Quelque profondément qu'on ressentît, dans les Pays-Bas, tous ces griefs politiques, cependant ce qui séparait surtout les habitants de leurs maîtres, c'étaient, comme en Allemagne, les idées religieuses qui, à cette époque, remuaient les âmes bien plus profondément que l'amour de la patrie. Dans toutes les démarches conciliantes que faisait l'Espagne, elle exceptait toujours les questions religieuses, quand même elle aurait complétement assuré la constitution politique du pays.

En effet, quelque nombreuses raisons que la Bourgogne (la Belgique) et les Pays-Bas eussent pour rester unis dans la défense de leurs intérêts politiques, ils se séparaient cependant dans le domaine religieux, et cette division religieuse était bien plus tranchée qu'en Allemagne et en Suisse où elle avait cependant désuni les adhérents des différentes confessions.

Lorsque, de 1579 à 1680, les provinces septen-

trionales (l'Union d'Utrecht) se détachèrent du sceptre de Philippe II, elles obéirent entièrement aux principes de la réformation calviniste qui avait jeté de profondes racines dans cette partie du pays. En effet, leur religion enseignait aux habitants, qu'un peuple et ses représentants possèdent toujours le droit naturel de refuser l'obéissance à un tyran, qui agirait contrairement à ses devoirs et qu'on aurait vainement exhorté à rentrer dans la légalité.

Bien des gens furent découragés en voyant les provinces faire ce pas décisif. Ils cherchèrent en toute hâte à trouver un point d'appui dans une nouvelle monarchie, et même en se rattachant aux puissantes maisons princières des pays voisins; ce ne fut le résultat ni de leur volonté, ni de leurs efforts, si, malgré cela, les Pays-Bas échappèrent à la monarchie. Ils ne furent ni appuyés, ni maintenus par l'Allemagne; ils offrirent la couronne à l'Angleterre et à la France, mais ils virent rejeter toutes leurs propositions; le règne des maisons d'Anjou ou d'Orange ne fut déjoué que par suite de décès.

Lorsque, dans la suite, le régime républicain se consolida, les Pays-Bas ne firent en aucune façon un bond rapide, quand on compare ce changement à la réforme modérée, telle qu'elle se fit en Allemagne où elle était à la fois monarchique et fédérative. Le lien fédératif qui unissait les provinces des Pays-Bas et en faisait un ensemble politique, n'était en rien plus solide ni politiquement parlant mieux conçu que ceux qui rattachaient les divers pays en Suisse ou en Allemagne. Ce signe caractéristique du *particularisme* se montre, en effet, partout dans tous

les États appartenant à la famille germanique ; même en Amérique, les liens fédératifs ne se conservent dans toute leur rigueur que dans les temps de danger, et se relâchent, même malgré la Constitution, dès qu'aucun péril ne menace plus la sécurité de l'État.

Suivant que les dangers extérieurs avaient plus ou moins de gravité, on vit, dans l'histoire des Pays-Bas, le pouvoir changer plusieurs fois de mains ; tantôt la suprématie appartenait au parti unitaire et fédéral des États-Généraux, c'est-à-dire au parti du stathouder, tantôt elle passait entre les mains des notables urbains qui représentaient le parti provincial, aristocratique et confédéré. Cependant, malgré ces changements, on ne détermina jamais d'une manière constitutionnelle la véritable place que devait occuper le pouvoir suprême de la confédération ; on ne décida pas s'il devait appartenir aux États-Généraux ou bien aux États provinciaux.

Quelquefois, on aurait pu croire que la souveraineté nationale résidait au sein des États-Généraux ; plusieurs fois, les princes d'Orange agirent dans ce sens et, lors de la chute d'Olden-Barneveldt, ils affirmèrent qu'il en était ainsi ; mais, en réalité, les faits ont toujours prouvé le contraire. Les États provinciaux s'étaient emparés de tout le pouvoir : ils possédaient la législation, toute l'administration de l'État et de l'Église, les nominations des fonctionnaires, le droit de faire grâce et de fixer les impôts, et, enfin, la décision suprême dans les questions de paix et de guerre. Au sein des États provinciaux, toutes les décisions étaient subordonnées à la volonté des différentes villes. Non-seulement, ces dernières élisaient les députés aux États provinciaux, qui, à leur tour, nom-

maient les membres aux grands États-Généraux, mais encore elles pouvaient exercer une espèce de véto leur appartenant en corps; à différentes époques, les plus puissantes de ces villes se liguèrent même avec les ennemis les plus dangereux de l'État, comme le firent des princes allemands et des cantons suisses. Dans des lettres officielles, adressées par les États à la reine Elisabeth, on attribuait, à l'occasion, la souveraineté nationale non pas aux États-Généraux, mais aux représentants des villes, c'est-à-dire aux commettants qui avaient délégué les états.

On voit que le caractère germanique se montrait partout le même. Sa tendance était absolument opposée à toute unité politique rigoureuse; en Allemagne elle était territoriale, dans les Pays-Bas et en Suisse provinciale et cantonale, et plus que cela elle y était municipale. Au point de vue politique, ce régime était peut-être encore plus imparfait que celui qui avait prévalu en Allemagne, mais au point de vue historique il était également conforme aux lois naturelles. En effet, comme en Suisse, et plus encore qu'en Suisse, ce qui caractérisait la vie politique dans les Pays-Bas, c'était la force exubérante avec laquelle s'étaient développées les institutions municipales. De très-bonne heure, l'activité la plus variée, telle qu'elle s'était formée dans la sphère de la bourgeoisie, avait écarté les classes de la noblesse et du clergé et, de même qu'au sein des républiques italiennes, elle avait détruit le régime féodal dans son essence même.

Par conséquent, le pouvoir suprême de la république néerlandaise ne résidait ni dans les États-Généraux, ni

dans les États provinciaux, mais bien dans les villes, et, au sein de ces dernières, il se trouvait entre les mains d'une aristocratie formant un corps particulier et exclusif. Il n'y était question ni d'une représentation des citoyens, ni d'institutions démocratiques, ni du droit de la commune d'élire ses représentants. De même que dans les villes suisses, le gouvernement s'y trouvait entre les mains d'un patriciat, dont les membres nouveaux furent d'abord nommés par le stathouder sur une liste dressée par la corporation; mais plus tard, à l'époque où le régime fédératif et le pouvoir municipal étaient arrivés à leur développement le plus complet, les membres de ce patriciat furent élus directement par la corporation elle-même.

Cette aristocratie permanente formait, dans les Pays-Bas, une digue solide, qui fut souvent rompue par le peuple et le stathouder ligués ensemble, mais qui fut toujours rétablie avec une solidité plus grande encore pour qu'elle offrît plus de résistance à toutes les innovations démocratiques. Les libertés municipales avaient été le résultat de la lutte contre l'aristocratie des chevaliers; mais une fois les chevaliers écartés, les bourgeois leur empruntèrent leurs coutumes et leurs lois ; l'aristocratie resta debout et ne fit que descendre dans les rangs de la bourgeoisie.

Pas plus que dans la monarchique Allemagne, on ne fonda, dans cette république, une nouvelle liberté sur la base de droits naturels; au contraire, les franchises et les droits furent, aux Pays-Bas, des faits historiques qu'on défendit et qu'on maintint simplement contre des puissances étrangères; quand l'occasion s'en offrit, on les

augmenta plutôt entre les mains de ceux qui les possédaient, qu'on ne les étendit à un plus grand cercle de possesseurs.

Caractère aristocratique de la réforme opérée dans l'Église par Calvin.

Le principe à la fois bourgeois et aristocratique dans les Pays-Bas et en Suisse, et le principe à la fois bourgeois et monarchique en Allemagne, étaient si solidement établis, qu'ils ne purent être modifiés ni par les réformes de Calvin, ni par celles de Luther; au contraire, ces deux principes, qui prédominaient dans chacun de ces groupes de pays, y donnèrent une forme particulière à la Constitution de l'Église.

Ce fait se produisit même à Genève, cette pépinière et cet état modèle du calvinisme, où les circonstances permirent aux citoyens, que ne gênait ni le pouvoir d'un prince ni celui d'une autre autorité politique, d'élever un édifice complétement nouveau, dont on n'aurait guère pu tenter l'érection dans d'autres pays. En effet, il se formait, dans cette ville, une république au milieu d'un peuple grossier, composé de différentes races et qui, pendant quelque temps, avait été en proie à l'immoralité la plus abominable.

Dès la première tentative qu'il fit pour purger cette nouvelle Sodome, Calvin avait été chassé; sa réforme

n'en fut que d'autant plus radicale, lorsqu'il fut rappelé à Genève. Il régna dès lors à la fois en nomothète grec et en réformateur chrétien. En réformant l'Église, Luther avait suivi les errements du christianisme primitif; fidèle à l'esprit de l'Évangile, il était resté plutôt passif qu'actif en face de l'État, et il avait, en dernier lieu, confié l'Église à la protection du pouvoir temporel. Calvin, au contraire, transforma à la fois l'Eglise et l'Etat, obéissant ainsi à l'esprit théocratique de l'ancienne loi, c'est-à-dire du judaïsme : c'est là en effet ce qui caractérise partout la différence entre l'esprit de Luther et celui de Calvin.

En réunissant ainsi l'Etat et l'Eglise, Calvin eut soin d'assigner à chacun de ses pouvoirs sa sphère particulière et de conserver à chacun d'eux ses propres droits. Il sépara rigoureusement la juridiction, les moyens de correction, la censure et la sentence judiciaire appartenant à l'Eglise et à l'Etat; mais, en revanche, la surveillance ecclésiastique et séculière, exercée par un seul et même pouvoir, fit naître une redoutable discipline et soumit la croyance et la pensée, les mœurs extérieures et domestiques des individus à ces restrictions qui, bientôt, à Genève même, produisirent les exemples cruels d'une intolérance sanguinaire.

De plus, Genève manquait d'institutions démocratiques et libérales qui eussent pu faire contrepoids aux pouvoirs de l'Etat et des censeurs. Il n'y avait là que le Petit-Conseil, en qui résidait le pouvoir civil proprement dit, et le Consistoire, autorité composée de laïques et d'ecclésiastiques qui, grâce à sa surveillance suprême et censoriale, dominait réellement l'Etat sous une forme théocratique. Ces deux pouvoirs complétaient eux-mêmes

leurs rangs et appliquaient ainsi la même loi aristocratique qui se retrouvait dans toutes les constitutions urbaines des villes suisses et néerlandaises.

L'institution la plus libérale de l'Eglise calviniste était sa Constitution presbytérale, c'est-à-dire un synode composé de membres laïques et d'ecclésiastiques. C'était à ce synode qu'appartenaient l'interprétation des Saintes-Ecritures et les décisions à prendre au sujet de la confession de foi. C'était le caractère démocratique de ces assemblées qui, plus que tout le reste, effrayait la France catholique, lorsque la doctrine calviniste s'établissait dans ce pays. Néanmoins, cette assemblée presbytérale aussi reposait sur les mêmes bases aristocratiques dont nous avons parlé; les deux membres laïques, c'est-à-dire les Anciens, qui devaient nécessairement accompagner tout pasteur quand il prenait son siége dans les synodes des calvinistes français, étaient choisis parmi le peuple par le consistoire, et la paroisse n'avait que le droit du véto.

Le calvinisme gardait ce même caractère aristocratique aussi dans les Pays-Bas, bien que son origine et la position des partis semblassent lui assigner sa position au milieu même du camp démocratique. Des émigrés fanatiques, venus d'Allemagne et de France, avaient les premiers prêché la nouvelle doctrine dans les Pays-Bas sous la domination espagnole: les persécutions cruelles et les horribles scènes de la guerre avaient rendu encore plus fanatiques les zélateurs appartenant au clergé et aux classes populaires; ce fut leur intolérance qui devint la cause de la séparation de la Belgique.

Dans les premiers temps de l'établissement régulier

de la république, les patriciens ne partageaient pas cet esprit de fanatisme qui animait les classes populaires. Lorsque les célèbres discussions sur la doctrine arminienne divisèrent l'Etat en partis violemment opposés, les notables des villes se prononcèrent tous en faveur de cette doctrine arminienne, qui eut une si grande importance pour tous les progrès réalisés plus tard au sein de l'Église réformée; en effet, elle tempérait, d'après les instincts naturels de la liberté, ce que le dogme de Calvin sur la prédestination avait de trop rigoureux.

La culture intellectuelle et la tolérance, des considérations commerciales et les relations avec le monde entier, le principe politique d'après lequel l'Eglise doit être subordonnée au pouvoir de l'Etat : tous ces motifs attiraient les patriciens dans le camp des arminiens. Le calvinisme rigoureux, au contraire, était défendu par des ecclésiastiques qui voulaient donner à l'Eglise une plus grande indépendance à l'égard de l'Etat, par le peuple qui suivait aveuglément le clergé, et par les immigrants belges, qui n'avaient pas acquis le droit de bourgeoisie et qui étaient les adversaires naturels de l'aristocratie.

La puissance et la dictature du stathouder firent pencher la balance; dans le synode de Dordrecht (1618), en faveur du parti démocratique et contre les arminiens. Mais à peine le parti calviniste eut-il remporté la victoire, qu'il succomba sous le poids des conjonctures politiques. Il maintint la suprématie de l'Etat sur l'Eglise, pour laquelle les aristocrates avaient toujours combattu; il défendit, en même temps, la constitution de l'Eglise de 1591, que cette aristocratie avait faite expressément pour avoir

entre ses mains la nomination des ecclésiastiques et par là le gouvernement de l'Église.

Il est peut-être permis de reconnaître, dans le noyau de la doctrine calviniste, le même principe aristocratique que nous avons indiqué dans les constitutions du réformateur. D'après la doctrine du fatalisme (*decretum horribile*), on ne peut concevoir la prévoyance de Dieu, créateur de toutes choses, qu'en y joignant une élection, en vertu de laquelle Dieu appelle les hommes, suivant sa grâce ou sa libre volonté, au salut éternel dans son royaume céleste, ou bien il les en exclut, sans avoir égard à leurs mérites ou à leur conduite. Cette doctrine ne répugnait, à cette époque, qu'à un petit nombre d'hommes d'un caractère doux et humain, tel qu'Arminius, Mélanchthon, Bolsec et leurs adhérents. Elle plaisait, au contraire, à la morale austère et acerbe des contemporains et aux penchants astrologiques d'une époque superstitieuse; elle se recommandait, en outre, par sa parenté naturelle avec les institutions politiques dominantes, en vertu desquelles le pouvoir suprême seul n'admettait aux dignités et à la puissance dans l'État terrestre que ceux qu'il y appelait suivant sa faveur et volonté arbitraire.

Quand on remonte au nouveau fondateur de cette doctrine de saint Augustin, c'est-à-dire à Calvin lui-même, on voit que son caractère personnel explique non-seulement la nature aristocratique de sa doctrine, mais encore la fermeté conservatrice, avec laquelle il la maintint toujours, de même que Luther s'attacha opiniâtrément à sa doctrine de la Sainte-Cène. A cause de l'école où il s'était formé, et par suite de ses études classiques et juridiques, aussi bien que grâce à la clarté et à la netteté de

son intelligence, Calvin penchait, bien plus que Luther, cet homme du peuple, vers les classes supérieures et instruites.

Dans le principe, Calvin essaya de faire triompher sa réforme par les cours de France et de Ferrare et se trouva, à cette époque, en communication constante avec les gentilshommes français, de même qu'il fut, pendant quelque temps, en rapport avec la noblesse polonaise. On sait qu'en France et en Écosse ce furent essentiellement les nobles qui ouvrirent à la réforme calviniste l'accès dans leur pays; le bas peuple, en France, continua, au contraire, à rester attaché à la messe. Clairvoyant dans tout ce qui se rapportait à l'histoire, Calvin ne montra pas une prédilection particulière pour une forme unique de l'État et du gouvernement. Quelque nettement qu'ils se déclarât l'adversaire du pouvoir absolu des princes, il ne partagea cependant en aucune façon l'opinion de ceux qui attribuaient au peuple le droit de résister à l'autorité, opinion qui, plus tard, fut enseignée par des maîtres calvinistes.

Dans cette question, Calvin se montra aussi prudent que Luther. Lorsqu'en France, sous François II, les nobles délibérèrent pour savoir s'il fallait avoir recours aux armes, ils prirent pour règle rigoureuse de conduite la manière dont les protestants allemands avaient agi lors des négociations au sujet de la ligue de Schmalkalde. Calvin était personnellement encore moins disposé à décider la question dans le sens des jurisconsultes que ne l'était Luther. Pourtant, ce dernier n'avait permis la résistance que fort tard et à regret; il ne l'avait permise qu'aux seuls états de l'empire et uniquement dans les

questions de foi, en s'en référant aux paroles expresses de l'Écriture Sainte où il est dit « qu'il faut obéir à Dieu « plutôt qu'aux hommes. »

Éléments démocratiques du calvinisme.

Bien que, dans ses opinions dogmatiques, Calvin ne fût pas plus libéral ni moins conservateur que Luther et que, dans ses vues politiques, il ne se montrât pas moins modéré que ce dernier, il y avait cependant dans sa réforme, bien plus que dans le luthéranisme, une tendance à faire un pas de plus dans les questions ecclésiastiques et politiques et à développer les idées protestantes dans le sens du progrès démocratique.

Dans le domaine ecclésiastique, la liturgie simplifiée satisfaisait davantage le penchant démocratique pour la conséquence logique; la constitution offrait le moyen de développer les institutions de l'Église d'une façon plus libérale; l'attitude intolérante, prise par Calvin à l'égard de l'ancienne hérésie et contre toute nouvelle doctrine fausse, attirait les esprits hardis et portés à l'attaque, qui ne se contentaient pas, comme les luthériens, d'une simple tolérance, mais qui voulaient, au contraire, dominer eux-mêmes. Sur le terrain politique, ce qui seul décidait la tendance progressive et libérale du calvinisme, c'était que les réformateurs de l'Église en Suisse unissaient le but de la réforme politique à celui de la réforme reli-

gieuse. Le réformateur allemand savait qu'en Allemagne aussi le gouvernement séculier avait besoin d'un Luther; mais, craignant que ce dernier ne trouvât un Thomas Münzer, il conseilla d'éviter toute confusion des deux pouvoirs.

Tout autre fut la manière d'agir de Zwingle, ce précurseur de Calvin; avec sa nature de soldat et d'homme pratique il travailla, dès le principe, à une transformation de la Confédération helvétique. Tout autre fut également la marche suivie par Calvin, que ses connaissances juridiques destinaient peut-être plutôt à être un homme d'État, qu'à devenir un réformateur d'Église par suite d'une soudaine illumination intérieure.

Dès que le calvinisme prit ainsi pour but de son action l'État aussi bien que l'Église, cet esprit de conscience logique et d'intolérance dont nous venons de parler, fut appliqué tout naturellement aussi aux choses politiques. Par suite de son radicalisme, il arma contre lui, à la fois le zèle de l'absolutisme ecclésiastique à Rome et celui de l'absolutisme monarchique. Toute l'intolérance du fameux Caraffa (Paul IV) ne jeta des racines solides que depuis qu'elle put s'affirmer dans son zèle contre les calvinistes. L'absolutisme, en France et en Autriche, se montra sous la forme d'une réaction contre les agitations républicaines au sein des villes françaises et allemandes, ainsi que contre les velléités qui se produisirent au commencement du XVIIe siècle en Autriche et qui avaient pour but d'introduire la Constitution de la Suisse et des Pays-Bas.

La mauvaise fortune et les insuccès qui, par suite de ces résistances, s'attachaient à la réformation de Calvin

à l'ouest de l'Europe, aigrirent encore davantage ceux qui en étaient les adhérents. Fidèle à son esprit de résistance qu'il avait toujours opposé à Luther, et plein de confiance dans le caractère rationnel de sa doctrine, Zwingle s'était de bonne heure vanté d'avoir les sympathies de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre; les partisans de Calvin aussi voulurent s'emparer, comme de leur partage, de ces pays où n'avait pu pénétrer la prédication allemande et plus profonde de Luther. Mais, précisément par suite de son zèle exagéré, Zwingle consolida le catholicisme dans une moitié de la Suisse, de même que les calvinistes le firent dans une moitié des Pays-Bas. L'Espagne ne fut pas du tout atteinte par la réformation ; en Angleterre et en France, le calvinisme manqua de différentes manières son but, surtout par suite du choc violent qu'il y produisit dans toutes les classes de la société : sa discipline sévère était en opposition avec les mœurs de ces pays, sa constitution ecclésiastique et ses principes politiques se heurtaient contre les institutions politiques et, enfin, tous ces trois éléments et la doctrine calviniste étaient en hostilité ouverte avec le papisme.

Ces conséquences prouvent d'une manière évidente jusqu'à quel point la grande œuvre de la réformation avait besoin de mûrir lentement. Dans ses tendances libérales, le calvinisme voulait atteindre un but trop élevé et devancer son époque; par cela même, il provoqua, pour ainsi dire, la réaction générale du catholicisme, réaction qui, à cause de son caractère universel, devint si redoutable; en effet, depuis l'avénement de Paul IV au siége papal jusqu'à la guerre de trente ans,

elle se répandit dans tous les pays où la réformation avait pénétré, et menaça d'interrompre violemment tout progrès dans ses développements démocratiques.

Réaction universelle du catholicisme.

A l'époque où la curie romaine participait encore du caractère libéral de l'époque des Médicis, lorsqu'elle ne se trouvait en face que du seul luthéranisme et qu'elle redoutait les avantages que Charles-Quint retirait des divisions dans l'Église, elle fit une tentative restée infructueuse, pour entrer en composition avec le protestantisme. Aussitôt que le calvinisme irréconciliable fit, de 1550 à 1570, les conquêtes les plus rapides dans le nord de l'Europe, dès que la papauté trouva un soutien inébranlable dans Philippe II et un appui dans les divisions de l'Église protestante en Allemagne, en Angleterre et aux Pays-Bas, on vit se produire l'antagonisme des deux confessions dans toute sa rigueur.

La curie romaine et l'Église catholique, la vie publique et les mœurs, les principes et la doctrine subirent une réforme intérieure, non pas conformément au caractère lumineux de la civilisation italienne et allemande, mais dans l'esprit sombre et monacal des zélateurs espagnols. C'était cet esprit qui avait conçu et enfanté la politique des rois d'Espagne, l'inquisition et l'Ordre des jésuites. Tels furent les trois instruments redoutables dont se ser-

vit le catholicisme : grâce à eux, il rétablit l'autorité de la papauté; il empêcha la réformation de pénétrer dans les pays latins, où elle avait failli éclater, comme à Venise du temps de Paolo Sarpi et même à Turin, bien que par des motifs plutôt politiques que religieux; enfin, il essaya de reconquérir, par des forces morales et matérielles, la partie de la chrétienté qui s'était séparée de l'Église de Rome.

Par une réaction des plus persévérantes et des plus impitoyables, qui ne diminua jamais ni d'étendue ni de violence, la cour papale poussa l'Espagne, depuis l'époque indiquée, vers les mesures violentes qu'elle adopta contre les Pays-Bas. Elle salua de ses acclamations les horreurs de la Saint-Barthélemy. Elle fit faire par les jésuites l'œuvre de leur propagande partout où, dans les territoires néo-latins, à demi germaniques et slaves, en France, en Belgique, en Autriche et en Pologne, le protestantisme n'avait pas encore jeté des racines solides dans les âmes, et où « le zèle pour la pure doctrine », pour nous servir des paroles de Sarpi, « n'était pas venu de Dieu. » Elle attisa, depuis l'avénement d'Élisabeth jusqu'à l'époque de Charles Ier, la haine de l'Espagne contre l'Angleterre, ce boulevard le plus important et le moins accessible du protestantisme. Enfin, elle exploita l'égoïsme des ducs de Bavière et le zèle clérical des princes ecclésiastiques en Allemagne pour préparer la grande restauration en Allemagne que Ferdinand II, ce prince docile, voulut plus tard accomplir.

Tout l'avantage d'un centre unitaire pour la direction et pour l'impulsion à donner à ce mouvement se montra, pendant cette réaction, en face des divisions du pro-

testantisme. D'un côté, il fallut le trouble que les intérêts politiques et particuliers de la France apportèrent dans cette unité du monde catholique, pour sauver la cause du protestantisme en Allemagne; de l'autre, il fallut tout le déploiement des forces démocratiques du protestantisme, pour maintenir ce dernier en Angleterre.

Dans cette époque critique, où, pendant la première moitié du XVIIe siècle, la réaction catholique était arrivée à son apogée, nous distinguons trois phases qui caractérisent par de grands traits sa marche et son issue definitive.

Elle atteignit la France, l'Allemagne et l'Angleterre de diverses manières, et, dans chacun de ces trois pays, elle eut une fin différente.

En France, elle conduisit, à partir de Richelieu, à un absolutisme monarchique de plus en plus prononcé, qui eut pour résultat la marche rétrograde et l'extinction du protestantisme.

En Allemagne, elle menaça, pendant la guerre de trente ans, les institutions créées pendant le XVIe siècle et qui assuraient aux deux confessions les mêmes droits politiques et religieux; cependant, ces institutions furent rétablies et maintenues pendant que la réaction expirait.

En Angleterre, elle provoqua, sous les Stuarts, la résistance de toutes les sectes protestantes et, par suite d'un revirement violent dans les esprits, elle conduisit à une transformation démocratique de l'État et de l'Église par l'action des puritains

Réaction victorieuse contre le protestantisme en France.

Le protestantisme en France n'a été qu'un phénomène passager; nous ne parlerons de ses destinées que d'une manière générale et, surtout en ce moment, d'une façon d'autant plus rapide que nous avons d'abord à suivre la marche de la réformation au milieu des nations germaniques.

En France, la nouvelle doctrine se trouva, dès le principe, en hostilité ouverte avec l'absolutisme royal qui, dans ce pays, avait été plus longtemps et plus fortement préparé que partout ailleurs. Avec une perspicacité soupçonneuse, François Ier avait vu, dans le protestantisme, une tendance « au renversement de toute monarchie divine et humaine ; » c'est pourquoi, lui et ses successeurs s'opposèrent avec le feu et le fer aux progrès de la nouvelle doctrine.

L'histoire des protestants en France, avant que ceux-ci formassent un parti politique, est donc devenue une véritable histoire de martyrs; elle parcourt ensuite toute une série d'horribles guerres civiles et raconte enfin, après une paix d'une certaine durée, l'anéantissement de la nouvelle Église dont les membres deviennent autant de martyrs. Cette dernière issue aussi fut décrétée contre les protestants par la bigoterie du despotisme royal.

Cependant, on ne peut pas nier que, durant plus d'un demi-siècle et pendant qu'il luttait pour son existence, le protestantisme ne se soit trouvé dans un conflit funeste avec un intérêt plus important et national en France.

Nous dirons, plus tard, avec plus de détails, jusqu'à quel point le calvinisme mit en péril l'unité politique en France, conquête que les longs travaux de la royauté absolue avaient assurée à la nation et que cette dernière n'était nullement disposée à sacrifier de nouveau, comme elle n'aurait eu aucun avantage à le faire. Mais en luttant contre ce grand intérêt politique, le protestantisme perdit en valeur intrinsèque. Henri IV apprit, seulement d'une autre façon que Catherine de Médicis et Charles-Quint, à considérer les affaires religieuses comme un moyen pour atteindre un autre but; il dut céder à la haine irréconciliable de tous les grands corps du royaume et de la ville de Paris contre les tendances provinciales des huguenots; les pasteurs protestants eux-mêmes furent assez prudents, pour déterminer le roi à rentrer dans le giron de l'Église catholique.

En outre, par la sévérité gênante de sa censure des mœurs, le calvinisme perdit, aux yeux des grands, tout attrait. Il semblait plutôt fait pour la respectable aristocratie bourgeoise, qui partageait les mœurs et les occupations du peuple, que pour la noblesse de naissance qui se retirait bientôt au sein des splendeurs de la cour. Mais, dès que la haute société s'éloigna du calvinisme, on vit se produire, en France, le même phénomène qui déjà se préparait également en Angleterre : refoulé dans les classes populaires, il déploya rapidement ces ten-

dances démocratiques qui remplissaient tous les gouvernements de terreur.

Par l'édit de Nantes (1598), les protestants conquirent le droit de tenir des synodes ecclésiastiques et des assemblées provinciales séculières à n'importe quelle époque et en tout lieu, sans la moindre autorisation, d'y admettre des étrangers et d'envoyer des délégués aux assemblées dans les pays étrangers sans avoir besoin de demander aucune permission. C'étaient là des droits insoutenables, que les catholiques eux-mêmes ne possédaient pas ; que ces droits fussent accordés ou retirés, ils devaient nécessairement entretenir, dans le pays, la méfiance et de vives préoccupations. Cette méfiance s'accrut, lorsque le bon roi Henri IV mourut, lorsque la cour entra dès lors en relation de parenté avec l'Espagne et qu'elle parut inaugurer une politique différente à l'égard des protestants.

Depuis longtemps, les protestants avaient formé une puissance séparée, avec laquelle on négociait comme avec un État étranger. Ils avaient leurs propres places d'armes, d'où ils pouvaient, par mer, tendre la main à l'Angleterre protestante et, par terre, au Palatinat. Dès le xvie siècle, le prince palatin avait été choisi comme chef de fédération qu'on voulait imposer à la France ; cet état de choses offrait bien plus de dangers sous Louis XIII, lorsque le prince palatin était sur le point de placer sur sa tête la couronne de Bohême, lorsque l'étoile de l'Autriche semblait complétement pâlir, lorsque la couronne impériale pouvait passer à l'ambitieuse maison palatine, et qu'une révolution heureuse en Bohême aurait été pour les protestants en France le signal d'un

nouveau soulèvement qui n'aurait rapporté au pays qu'une nouvelle anarchie.

Il ne faut donc pas s'étonner que Richelieu, lorsqu'il commença à dominer Louis XIII et la France, pût représenter au roi les protestants comme les ennemis les plus dangereux du trône et du pays, dont il détruisit dès lors de vive force la puissance politique, les fortifications militaires aussi bien que les relations avec l'étranger. Il ne porta aucun préjudice à leur religion; cependant, il prépara le système de gouvernement grâce auquel cette dernière allait être anéantie en France par Louis XIV.

La réaction contre le protestantisme en Allemagne se trouve arrêtée.

En Allemagne, on avait habitué le peuple à observer, malgré tous les mouvements dans l'Église, une attitude complétement passive à l'égard de l'État; cependant, l'esprit inquiet et dangereux pour l'État, qui est le propre du calvinisme, ne se démentit pas non plus en Allemagne; mais, chose fort caractéristique! il ne se montra que dans les sphères monarchiques où il fut transplanté par suite des relations des princes avec la France.

La Paix de religion, restée incomplète, avait déposé, en Allemagne, les germes de nouvelles discordes. En mettant en avant le principe de l'Église catholique, d'après lequel les biens ecclésiastiques sont inaliénables

en même temps que les évêques avec les chapitres ne sont que les administrateurs des propriétés de l'Église, les catholiques avaient emporté de haute lutte ce qu'on appelle la Réserve ecclésiastique, d'après laquelle tout évêque et tout prélat, en passant au protestantisme, encourait la perte de sa place. On prévint ainsi la tentation qui aurait pu pousser les princes ecclésiastiques à s'ériger en souverains séculiers et héréditaires.

Dans le cours des temps, on avait quelquefois agi contrairement aux dispositions de cette Réserve. Les états catholiques de l'empire demandèrent la restitution des biens qui avaient été ainsi enlevés à l'Église; les états protestants s'armèrent pour maintenir leurs possessions telles qu'elles étaient alors.

Cependant, vu les dispositions de la plupart des princes protestants en Allemagne, la grande tension des esprits que provoquait cet état de choses aurait peut-être pu diminuer et disparaître. En effet, ces souverains *craignaient même* ce qui seul pouvait leur donner l'espoir de la victoire dans la lutte contre la puissance réunie de l'empereur, de Rome et de l'Espagne, c'est-à-dire les secours efficaces des États-Généraux néerlandais qui, montrant une perspicacité fort prévoyante, se plaçaient, à cette époque, au milieu même des efforts protestants et démocratiques en Europe et avaient leurs instruments actifs en Bohême comme à Venise. C'était ainsi que les souverains allemands se demandaient, s'il n'était pas plus prudent de se contenter d'interpréter et d'amender la Paix de religion que de donner aux Pays-Bas l'occasion de s'emparer des évêchés et des territoires ecclésiastiques, de gagner à leurs intérêts la ligue hanséa-

tique et les villes impériales, d'exploiter les tendances favorables que les corps municipaux manifestaient partout et d'établir une *démocratie universelle.*

Seule la maison palatine ne se laissa pas arrêter par ces scrupules; en suivant dans sa politique les traditions des Guelfes, elle provoqua l'Autriche à une lutte pour son existence, absolument comme les grands seigneurs protestants en France, en mettant en péril l'unité de l'État, forcèrent la royauté à combattre pour sa propre conservation. Les comtes palatins avaient été en rapports constants avec les huguenots français; ils entretenaient des relations avec leurs parents, les princes d'Orange et les Stuarts; déployant tout le zèle de calvinistes, ils prenaient une part active dans tous les mouvements du protestantisme en Europe; ils permettaient à leurs princes de combattre avec leurs coréligionnaires en France et dans les Pays-Bas, et ils nourrissaient, dans leur maison, la pensée d'une grande alliance destinée à favoriser la réformation calviniste.

Dans les grands projets hostiles à l'Autriche qu'avait conçus Henri IV, le Palatinat, à la tête de l'Union protestante (1608), joua un rôle fort menaçant. Lorsque la mort de Henri enleva aux espérances des protestants leurs fondements les plus solides, l'Autriche, même en 1618, avait encore tout à craindre: en effet, les membres de cette maison étaient divisés entre eux par la guerre civile; les protestants en Autriche étaient mûrs pour la défection; les Bohêmes, non sans avoir été secourus et excités par les agents des États-Généraux, se trouvaient en révolte ouverte contre l'empereur et venaient d'offrir leur couronne au comte palatin,

tandis qu'à la même époque la Hongrie avait un prétendant.

A cette époque, le Palatinat put concevoir le projet qui, du temps de la paix de Westphalie, agita les esprits énergiques en Allemagne, comme il le fait au moment actuel (1864), et qui consistait non-seulement à enlever à l'Autriche la couronne impériale, mais encore à faire sortir violemment cette puissance de l'empire allemand. Sully craignait alors que la maison d'Autriche ne fût réduite à la dernière extrémité, à moins qu'elle ne produisît promptement un empereur vaillant, politique et capable de consolider l'empire et d'en unir tous les membres.

Mais pour atteindre ce but, il fallait plus que la bravoure des Ferdinand, ou que leur habileté politique. Les empereurs d'Autriche n'allaient pas au-delà de l'astuce et des violences que leur avait léguées Charles-Quint. Ils commencèrent par profiter de l'indécision des princes protestants dépourvus de chef, aussi bien que des jalousies et des divisions qui régnaient entre la Saxe et le Palatinat, entre le luthéranisme et le calvinisme, pour briser l'Union protestante; puis, ils renversèrent leurs petits ennemis, les uns après les autres, et, au lieu de les réconcilier par la tolérance et de les unir par la liberté, ils profitèrent de leur victoire d'une manière cruelle et bigote et détruisirent leur propre ouvrage, comme Charles-Quint l'avait fait avant eux.

L'empereur étouffa le protestantisme dans le Palatinat, en Bohême et en Autriche; par l'Édit de restitution de 1629, il exclut les réformes du bénéfice de la Tolérance ecclésiastique, et il ordonna la restitution de tous

les biens d'Église catholiques, confisqués depuis la Paix de religion, mesure qui attaquait un état de choses existant depuis soixante-dix ans, et qui menaçait presque tous les princes de l'empire d'une perte de territoire et de revenus. En agissant ainsi, Ferdinand manifesta évidemment l'intention d'anéantir complétement le protestantisme qui, à ses yeux comme à ceux de Richelieu et des Stuarts, était intimement lié à la révolte et à l'anarchie.

On pouvait tout aussi naturellement conclure d'après les mesures prises par l'empereur dans le domaine temporel, qu'il voulait renouveler les projets politiques de Charles-Quint et essayer d'obtenir l'unité de ses États et d'augmenter le pouvoir impérial.

En effet, il laissa tomber en désuétude les diètes impériales; il institua et destitua arbitrairement des princes de l'empire; comme un souverain absolu, il déclara qu'il n'était pas lié par les institutions de l'empire; il se mit au-dessus des tribunaux impériaux; enfin, il imposa, en quelques années, à l'Allemagne des charges telles que les empereurs autrefois n'en avaient pas exigé pendant cent ans. Il ne se contenta pas de faire entrer, comme Charles-Quint, des troupes espagnoles dans l'empire, mais, ce qui ne s'était jamais vu auparavant, il entretint, en outre, une grande armée impériale aux frais de l'empire; en véritable autocrate, il fit occuper par cette dernière les places fortes, et mit à la tête des troupes ce Wallenstein qui, comme Stein, en 1813, aurait de préférence mis fin à l'existence des princes et des électeurs, et établi une monarchie unique.

Cette politique jeta les premières ombres sur la fortune

de l'Autriche. Elle déchira les liens intimes entre l'empereur et la ligue catholique, au moment même où se produisit l'intervention de la Suède, dernier pays protestant dont l'Allemagne pût alors espérer son salut ; en effet, peu de temps auparavant, la réaction catholique y avait fait une tentative qui avait complétement échoué.

Plus tard, le contre-coup violent, par lequel la république anglaise contraria le puissant courant de cette réaction, contribua à hâter la fin de la guerre allemande et son issue favorable au protestantisme. La Paix de religion d'Augsbourg fut confirmée par la paix de Westphalie et étendue également aux membres de l'Église réformée ; la souveraineté territoriale des états de l'empire fut reconnue et élargie ; le pouvoir impérial fut encore une fois diminué et la Constitution de l'empire subit un tel relâchement intérieur, que sa dissolution se prépara, dès cette époque, dans son sein même.

Ce résultat définitif n'avait pas été obtenu par les seules forces de l'Allemagne, comme sous Charles-Quint : l'affaiblissement de l'influence autrichienne avait été acheté aux dépens de l'Allemagne ; effectivement, l'influence des puissances étrangères, venues à son secours, avait été augmentée et leur pouvoir se trouva agrandi. L'empire d'Allemagne perdit des millions d'habitants qui furent cédés à la Suède et à la France ; de plus, il fallut reconnaître comme un fait accompli le détachement de la Suisse et des Pays-Bas. On reprocha à l'empereur d'avoir diminué l'empire (1) (*angustatus ab angustando*,

(1) *Verringerer des Reichs*, tandis que l'ancien titre des empereurs était celui de *Vermehrer des Reichs*. (Note du traducteur).

non augustus ab augendo); néanmoins, la défiance invétérée qui divisait l'Autriche et l'empire était tellement grande, que, tout en montrant les répugnances les plus vives pour les conquêtes étrangères, on ne put arriver à une union entre l'empereur et l'empire.

Cette issue est bien à déplorer, et surtout quand on pense uniquement à la possibilité de résultats meilleurs; elle devient supportable, quand on se représente les probabilités bien pires que les conjonctures de cette époque pouvaient faire craindre. Si l'organisation fédérative de l'empire et le fractionnement de l'Allemagne, que les traditions avaient enracinés dans le cœur de la nation, n'avaient pas été consolidés à cette époque par de nouveaux traités; si, par suite de l'épuisement qu'amenaient des luttes stériles, la nouvelle croyance n'avait pas été maintenue dans ses droits; enfin, si la jalousie de la France à l'égard de l'Autriche n'avait pas été de nouveau réveillée, les succès obtenus par Louis XIV dans l'Église et dans l'État auraient été un stimulant pour l'Autriche, et l'auraient poussée à briguer l'autocratie politique et religieuse en Allemagne. Ce dernier pays aurait subi indirectement, et par l'intermédiaire de l'Autriche, l'influence despotique de la politique française, et il n'aurait pas senti directement, dans ses petits États, l'influence libérale de la littérature française. L'Allemagne aurait marché de concert avec l'Autriche dans le sens de l'unité; mais cette marche aurait été nécessairement rétrograde, parce qu'elle résultait du stabilisme qui régnait dans l'intérieur de l'Autriche. Au contraire, la nouvelle culture intellectuelle du XVIII[e] siè-

cle, qui se répandit fort peu en Autriche, promit à l'Allemagne fractionnée un rajeunissement complet de sa vie nationale.

La réaction contre le protestantisme est vaincue en Angleterre.

A la même époque, le calvinisme provoqua, en *Angleterre*, une réaction favorable au catholicisme et tout à fait semblable à celle qui, depuis la mort de Henri IV, avait prévalu en France et en Allemagne. L'Angleterre aussi, par suite de sa réformation, avait été en collision continuelle avec les puissances catholiques; mais, par la réformation aussi, elle fut entraînée dans la voie qui la conduisit vers sa grandeur.

Sous le règne des Tudors, représentants de la bourgeoisie, l'Angleterre, comme tous les États germaniques, n'avait songé qu'à son développement intérieur et pacifique; mais déjà l'introduction accidentelle de la réformation, provoquée par les caprices sensuels de Henri VIII, amena, également d'une manière accidentelle (par le divorce avec Catherine d'Aragon), une brouille avec l'Espagne. Depuis ce temps, cette puissance ne cessa de poursuivre l'Angleterre de ses intrigues, de ses projets de mariage, de ses guerres et de ses violences, moyens dont elle se servit également afin de poursuivre la France. Le saint-siége, de son côté, rivalisa d'hostilité avec les

souverains d'Espagne : depuis Pie III jusqu'à Urbain VIII, les papes ne manquèrent pas une seule occasion, pour attiser la haine que les rois d'Espagne nourrissaient contre l'Angleterre.

Or, tant qu'il fallut craindre l'Espagne, la réformation en Angleterre conserva son caractère monarchique. Mais, dès le principe, il s'était formé, en opposition avec cette réformation princière, une réformation populaire ; Henri VIII la réprima violemment et, sous Edouard VI, on essaya de l'apaiser, en lui faisant quelques concessions dogmatiques dans l'esprit de la doctrine luthérienne.

Lorsque ensuite la reine Marie rétablit le catholicisme, beaucoup de protestants anglais se réfugièrent en Allemagne et en Suisse; ils y adoptèrent des principes calvinistes, ils se pénétrèrent d'une profonde répugnance pour la pompeuse liturgie anglicane et pour le faste des prélats, et bientôt « la réforme de la réformation » devint le mot d'ordre pour bien des Anglais, après qu'Elisabeth eût rétabli, dès son avénement, la domination du protestantisme.

Knox réforma l'Écosse dans un sens tout à fait calviniste. Grâce à ce point d'appui solide dans ce pays voisin, les principes puritains et presbytériens pénétrèrent dès lors en Angleterre et se substituèrent aux vues luthériennes, qui jusqu'alors avaient surtout régné dans la classe des commerçants et des petits propriétaires fonciers. Les idées politiques et démocratiques ne manquèrent pas d'arriver aussi à leur suite.

Les esprits à large portée, les puritains, ces réfugiés et ces persécutés, avaient apporté de Genève le zèle

théocratique de l'Ancien Testament; leurs souffrances les avaient aigris et en avaient fait des émeutiers. Ennemis des pompes de l'Eglise, ils devinrent également hostiles au faste de la cour; leur antipathie pour la *conformité* extérieure, que l'État leur imposait, se porta sur ce dernier; leur haine contre le pape romain se dirigea dès lors contre le nouveau pape anglais qui siégeait sur le trône royal. Dans l'État et dans l'Église, ils voulurent remplacer le gouvernement monarchique de l'évêque et du roi par le pouvoir souverain et populaire du synode et du parlement : de monarchistes ils devinrent républicains.

Tant que vécut Élisabeth, les puritains se continrent par égard pour cette princesse, qui avait personnellement partagé avec eux leurs souffrances pendant le règne du catholicisme; qui avait protégé l'État au dehors contre le papisme et le système espagnol, et qui avait maintenu la réformation et la liberté des Pays-Bas en s'unissant étroitement à Henri IV, qui l'appelait « son second moi. » La reine, de son côté, partageait complétement les répugnances instinctives et monarchiques pour cette secte politique et religieuse, répugnances qui remplissaient alors les souverains du continent et que les Stuarts, après elle, poussaient jusqu'à la dernière extrémité.

Sous Jacques Ier, la haute Église anglicane se sentit pour la première fois indépendante à l'égard de la cour de Rome et, rivalisant de zèle avec la royauté, elle fit sentir aux puritains sa prépondérance. Les évêques se miraient dans l'origine divine de l'épiscopat, comme le roi s'enorgueillissait de l'institution divine du pouvoir

souverain et de ses prérogatives, qui ne le rendaient responsable que devant Dieu seul. Cette doctrine, qui faisait une moquerie de tous les contrats et de tous les serments, était, aux yeux des puritains, une aussi grande abomination que tout le pacte conclu entre le roi et la haute Église, cette « autre déesse d'Éphèse. »

Sous Charles Ier aussi, l'absolutisme dans l'Église et dans l'État, les violences exercées par les archevêques (Laud) et par les ministres (Strafford), l'inquisition et l'action arbitraire des juges dans les affaires spirituelles et temporelles marchaient absolument de concert. Le roi d'Angleterre laissa tomber le parlement en désuétude, comme l'empereur d'Allemagne l'avait fait à l'égard des diètes; il viola les lois du pays, même celles qu'il avait données lui-même, en se mettant au-dessus d'elles avec la même insolence méthodique que Ferdinand avait montrée en Allemagne. De même que Ferdinand, en laissant de côté les diètes de l'empire, s'adressait aux assemblées particulières des cercles et arrivait ainsi, par un détour, à l'imposition arbitraire des taxes, de même Charles arriva à ce but par l'impôt sur les navires.

Les deux cours voulaient parvenir ainsi à l'entretien d'une armée permanente, destinée à étouffer toute résistance. Mais on arriva, en Angleterre, au même résultat qu'en Allemagne, lorsque, dans ce dernier pays, l'attaque faite contre la religion par l'Édit de restitution fut le signal de la réaction. Aussitôt que Laud eut fait disparaître les *dissenters*, on voulut, en Écosse, abolir la liturgie et attaquer le calvinisme dans son boulevard le plus solide. Ces mesures décidèrent la révolte de l'Écosse, ainsi que la résistance du parlement convoqué par nécessité.

A cette époque, le parti républicain des indépendants occupait complétement l'arrière-plan, et le parti presbytérien modéré avait encore le dessus au sein du parlement; si, dans ces temps, la Couronne avait continué à se montrer facile et à faire des concessions comme dans le principe, l'Angleterre aurait obtenu une réforme politique et ecclésiastique sans passer ni par la révolution, ni par la réaction. On abolit les tribunaux d'exception; on assura le maintien de l'*habeas corpus;* on fit dépendre les impôts d'un vote du parlement; on améliora les lois sur les forêts et on fit cesser d'autres droits de la féodalité normande, qui étaient les marques caractéristiques de la domination et de la conquête étrangères et qui pesaient sur la propriété.

Les modifications dans l'Église répondaient à ces changements politiques. On rétablit l'ancien état de choses en Ecosse, et on introduisit en Angleterre un régime semblable à celui qui existe encore actuellement en Écosse, c'est-à-dire la constitution synodale à la place de l'épiscopale et la liturgie presbytérienne à la place de celle de la haute Eglise.

Mais les peuples n'obtiennent pas si facilement des changements d'une telle importance. Il se produisit une nouvelle rupture entre le parlement et le roi et, dès lors, les flots du républicanisme passèrent par-dessus la tête du parti modéré. La réaction européenne, catholique et absolutiste fut menacée, en Angleterre, d'un terrible contre-coup, au moment même (1642) où l'Autriche succomba en Allemagne, et où mourut Richelieu, ce vigoureux fondateur de l'absolutisme royal en France.

Transformation démocratique de l'État et de l'Église en Angleterre.

Le moment semblait venu en Angleterre, où le développement démocratique du protestantisme allait se consolider et où l'idéal des anabaptistes, le règne de la raison dans l'État et dans l'Église, allait se réaliser. Les esprits ardents ne faisaient pas défaut qui, pleins d'espérance, s'imaginaient alors que, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'Océan indien, tous les peuples de la terre se lèveraient pour reconquérir la liberté perdue, plante plus précieuse que celle que Triptolème porta jadis de terre en terre, et que le peuple insulaire irait en répandre la culture dans le monde entier. Quant au roi, aux yeux de qui aucune loi n'était sacrée, on l'avait traité d'après les principes les plus rigoureux de la responsabilité devant le peuple; un homme tel que Milton, qui était d'une piété sincère et d'une culture intellectuelle des plus pures, osa hautement justifier la manière dont on avait procédé à l'égard du souverain.

La république fut introduite; mais, par suite de l'attitude monarchique de Cromwell et sous le règne militaire de son armée, elle ne prit pas une forme bien solide. Il est d'un grand intérêt de rechercher ce que les républicains, qui s'étaient nourris de l'esprit de l'antiquité, s'efforçaient de faire de cette république, de concert

avec les niveleurs fanatiques au sein du peuple; surtout la question de savoir ce qu'ils en auraient fait, si elle avait continué à durer, présente un intérêt extraordinaire pour celui qui veut observer les effets instinctifs du génie populaire allemand et le développement graduel des idées politiques chez les nations germaniques.

Parmi ces républicains, Milton avait compté se voir réaliser en Angleterre, le même état de choses qui, plus tard, fut introduit en Amérique par les émigrés, défenseurs de la liberté, après qu'il était devenu impossible en Angleterre où il avait cependant subsisté pendant six siècles.

D'après ses projets, « la Rome de l'Occident » devait donner au monde un exemple plus grandiose des institutions républicaines que ne l'avaient fait les Pays-Bas; elle devait *pouvoir* le faire d'autant plus facilement que, depuis la mort de Cromwell, aucune maison d'Orange ne semblait plus la menacer d'une rechute dans le sens monarchique.

Dans la nouvelle république, l'égalité chrétienne de tous les citoyens devait être une réalité ; toute différence entre les diverses classes de la société devait cesser; les priviléges devaient céder le pas au mérite ; la propriété foncière trop grande (cet esclavage normand, qui, disait Milton, avait besoin d'un frein agraire) devait être abolie, en même temps qu'on adoucirait le système rigoureux des fermages. On comptait accomplir tout ce que les anabaptistes avaient demandé, c'est-à-dire pourvoir à de meilleurs moyens de subsistance pour le peuple, en prenant soin des manufactures et du commerce, en établissant un régime plus libéral dans l'exploitation des

rivières et des lacs, des forêts et des pâturages. L'autonomie de la commune et du comté était considérée comme un principe essentiel de la nouvelle liberté, pour que, dans les affaires administratives et juridiques, personne ne dépendît d'autorités trop éloignées. Un Sénat parlementaire, composé de membres à vie ou avec roulement partiel, devait être à la tête de l'État ; les représentants réunis de tous les comtés, en obtenant une majorité, devaient cependant pouvoir mettre opposition aux lois générales du Sénat, sans avoir le droit de s'y soustraire isolément, comme cela se faisait en Hollande. On ne voulait pas former, comme dans les Pays-Bas, une réunion de nombreuses souverainetés en une seule république, mais celles de nombreuses républiques sous une seule souveraineté. Il en serait donc résulté, comme jusqu'alors dans tous les États germaniques, une Constitution fédérale, qui, grâce à l'union particulière de l'indépendance des provinces avec le pouvoir central, aurait été un terme moyen et aurait formé la transition de ce qui existait alors dans les Pays-Bas vers ce qui fut réalisé, plus tard, en Amérique.

Le régime ecclésiastique aurait répondu à ces institutions politiques. On voulait abolir toute prélature et même toute prêtrise ; le ministre de la religion devait être élu et salarié par la commune et n'être ni ordonné par l'Église, ni nommé par l'État. On espérait arriver à une religion placée au-dessus de toutes les confessions de foi et de tous les formulaires. On devait tolérer tous les *non-conformistes* désirant vivre purement d'après la Parole de Dieu, telle que leur conscience leur ordonnait de l'interpréter. On désirait la division en sectes plus qu'on ne

la craignait. On comptait avec confiance sur le règne de la vérité innée à l'homme dans le domaine de la religion, et sur la réalisation de la liberté également innée à l'homme dans celui de la politique.

En effet, à cet égard aussi, Milton, comme d'autres penseurs calvinistes, était l'apôtre précurseur des principes adoptés, plus tard, en Amérique : à ses yeux, la liberté n'était pas un ensemble de droits acquis par différentes classes et par des corps constitués, mais au contraire un droit inné à tout homme. Il disait que les Salmasius étaient les champions de l'absolutisme et des courtiers de l'esclavage sur lesquels il fallait cracher, s'ils prétendaient que des peuples ou des individus pouvaient aliéner leur droit à la liberté.

L'Angleterre retombe dans la monarchie.

Une pareille organisation politique pouvait bien être préconçue alors par un grand esprit ; mais, dès qu'il s'agit d'en faire une réalité, elle échoua encore ; tout l'ensemble de la culture intellectuelle de l'époque et, en particulier, la grande stabilité des institutions anglaises qui avaient résisté à l'épreuve des temps, s'opposaient à sa réalisation.

Elle échoua à cause de l'état dans lequel se trouvait la culture intellectuelle de l'époque : en effet, même sur le sol complètement vierge de l'Amérique, où l'on n'avait pas à triompher des obstacles que présentaient les vieilles

traditions, les puritains n'ont pas immédiatement élevé tout leur édifice religieux et politique avec toute la conséquence logique de leurs principes, par la seule raison qu'ils n'avaient ni assez d'expérience politique ni assez de culture intellectuelle.

L'organisation politique, rêvée par Milton, échoua en particulier à cause de la stabilité des institutions politiques en Angleterre. En effet, toute la population était attachée aux vieilles formes; les républicains formaient une petite minorité; le clergé et la noblesse attendaient, avec raison et à bon droit, leur restauration dans un pays où les inégalités sociales étaient devenues chères au peuple à cause des institutions salutaires qui s'y rattachaient étroitement; le commerce ne croyait ses intérêts assurés que sous la royauté.

La république n'était donc maintenue que par l'armée. L'État subsistait, sans ordre solidement établi, grâce à la main vigoureuse de Cromwell, qui le protégeait, au dehors, par les armes et, à l'intérieur, par sa justice. L'Église resta tout aussi difforme : l'action arbitraire du protecteur y régnait à côté de celle des paroisses.

Cependant, Cromwell lui-même se sentait mal à l'aise au sein de cette toute-puissance militaire : aucun fait ne caractérise mieux le génie particulier des peuples germaniques. En effet, tandis que la moindre modification politique, chez les peuples latins, produit d'ordinaire d'insolents chefs militaires, au milieu des mouvements les plus importants chez les nations germaniques, on a ou bien empêché de pareils chefs de se produire, ou bien on a diminué et rejeté leur pouvoir. La Suisse, tout État militaire qu'elle est, n'a jamais vu se produire

un tel phénomène dans son sein. Les Pays-Bas, malgré leurs guerres continuelles, ont su toujours empêcher les princes d'Orange de se mettre au-dessus de la loi. Des États militaires, tels que l'Autriche et la Prusse, n'ont jamais permis qu'on exerçât sur eux une influence militaire; l'Allemagne ne supporta pas plus un Wallenstein que l'Amérique n'aurait toléré un Washington devenu César. Cromwell aussi, auquel le grand rôle d'un César était échu dans la guerre civile, s'efforça de revenir de son plein gré vers les institutions parlementaires; il aurait voulu rétablir la monarchie, mais il l'aurait sagement restreinte. Sa république, comme l'absolutisme militaire, était un état exceptionnel en Angleterre; lorsque la nation en sortit, elle revint, dans l'enivrement de la réaction, à la monarchie et à la haute Église et y entraîna l'Écosse elle-même.

L'Angleterre dut boire encore une fois jusqu'à la lie la plus amère de la réaction. Jacques II, à la solde de Louis XIV, poursuivit avec la même froide impassibilité le même but que son protecteur royal en France; il voulait arriver à l'absolutisme royal et à la restauration non-seulement de la haute Église, mais encore du catholicisme.

En premier lieu, les *non-conformistes*, en Angleterre et en Écosse, succombèrent sous la persécution la plus terrible. Ensuite, lorsque la révocation de l'édit de Nantes eut complétement réussi en France, on essaya de gagner à une ligue avec les catholiques et contre la haute Église ceux qu'on venait de persécuter avec tant de fureur, politique qui était bien à la hauteur de celle des Bourbons; en même temps, on fit, par la *déclaration d'in-*

dulgence et par l'abolition du *serment du test*, le pas décisif vers la restauration du catholicisme.

En Irlande, on abandonna les colonies protestantes aux catholiques, dans l'intention de former un pouvoir catholique, à l'aide duquel on comptait renverser la constitution politique et ecclésiastique en Angleterre et dans les colonies. Avant qu'il fût né un fils au roi, ce dernier nourrissait un projet qui était une véritable trahison envers le pays et qui consistait, dans le cas d'une succession protestante, à détacher l'Irlande du royaume-uni et à la placer sous la protection de Louis XIV.

Mais la victoire resta encore une fois au bon naturel du peuple, au cœur duquel le protestantisme et l'amour de la liberté avaient jeté de tout autres racines qu'en Autriche et en France. Toutes les classes et tous les partis s'unirent contre Jacques, et Guillaume d'Orange, appelé par les premiers hommes de la nation, déposséda sans peine la dynastie nuisible.

Cependant, même après ces expériences, personne ne s'éleva plus contre la royauté, bien que celui qui venait de la restaurer ne fût que le président d'une république. Personne en Angleterre ne songea plus à attaquer la haute Église, bien que Guillaume III fût calviniste. Personne ne redemanda la république, bien que la liberté fût ramenée en Angleterre du sein d'une république dont la gloire faisait pâlir, à cette époque même, la monarchie la plus brillante du monde. Au contraire, la constitution épurée, telle qu'elle fut rétablie, garda son caractère essentiellement aristocratique.

Ce fait était naturel à une époque où, par suite de la réaction la plus violente, dans le domaine de l'État et de

l'Église, la noblesse dans tous les pays, depuis l'Espagne jusqu'en Pologne et en Suède, avait reconquis une nouvelle autorité et regagné presque l'ancienne position qu'elle avait perdue. Enfin, ce fait était naturel dans un pays où la noblesse et le clergé avaient été les principaux auteurs de cette seconde révolution. Et cependant, en donnant de nouvelles assises à la constitution, les membres du clergé et de la noblesse n'abusèrent pas de leur influence pour servir leurs propres intérêts oligarchiques et exclusifs. L'État anglais donna, au contraire, à cette époque, le grand modèle de la constitution mixte, telle qu'elle appartient aux temps modernes ; en effet, les plus grands hommes d'état d'Angleterre, tels que Pitt, ont trouvé que la qualité la plus précieuse de cette constitution était de conserver tous les avantages de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie et d'en éviter tous les défauts ; d'après eux, elle donnait un démenti à l'assertion de Tacite, qui avait dit (*Annales*, IV, 33) : qu'il était plus facile de vanter que de réaliser une forme d'État dirigée par le peuple, par la noblesse et par des princes, et qu'on ne saurait la maintenir d'une manière durable, quand même on réussirait à la réaliser.

La Constitution anglaise.

Par la Constitution américaine, on atteignit plus tard complétement le but de l'organisation politique et ecclésiastique auquel avaient voulu parvenir les hommes d'un esprit logique en Allemagne, lorsqu'au commencement de la Réformation, ils avaient essayé de créer un régime faisant abstraction de l'état de choses tel qu'il était établi alors. La Constitution anglaise, qui avait précédé celle de l'Amérique, conduisait vers un but semblable ; mais par une voie toute différente qui permettait de conserver tout ce qui, dans l'état de choses établi, était bon et avait été prouvé tel par l'expérience. En Angleterre et en Amérique, les deux Constitutions produisirent d'excellents résultats : la fortune publique, la puissance et la liberté s'y développèrent à l'envi, et la constitution de chaque pays acquit une gloire justement méritée. Celle de l'Angleterre n'a pas été faite d'une manière continue et égale et d'après un plan préconçu ; mais ceux qui y ont mis la dernière main ont su en cimenter les parties existantes, de manière à produire un ensemble harmonieux et avantageux au pays. On y a travaillé pendant des siècles ; mais, dans chaque période, les matériaux employés et le travail ont été excellents.

Aucun État moderne n'a suivi une marche aussi régulière que l'Angleterre ; dans aucun autre pays, les phases du développement politique ne sont aussi nettement mar-

quées et aussi clairement indiquées qu'en Angleterre. L'antique Constitution germanique avec sa royauté patriarcale ne se montre nulle part aussi perfectionnée, dans tous ses détails que chez les Anglo-Saxons; aucune race n'a légué à la postérité des codes et des trésors littéraires aussi riches provenant de cette première époque de son développement politique. Dans aucun autre État, la constitution féodale n'a été aussi achevée dès ses premiers commencements, ni aussi fortement établie et durable que celle des Normands en Angleterre; aucune autre aristocratie n'a montré autant de capacité politique que celle de l'Angleterre. Nulle part, l'absolutisme royal n'a voulu faire de son pouvoir un usage aussi bienfaisant à l'extérieur et à l'intérieur que les souverains anglais; aucun roi n'a pu aussi peu en abuser que ces derniers. Enfin, dans nul autre pays, la bourgeoisie n'a donné à l'État une aussi grande force et n'a conquis une influence politique aussi grande qu'en Angleterre.

C'est pourquoi, lorsque, après 1688, on épura et on consolida la Constitution par de nouveaux traités, personne ne trouva plus le moindre motif pour éliminer ou pour écourter aucun de ces éléments politiques dont l'expérience avait prouvé l'utilité. Plus on conservait dans l'état des forces effectives et éprouvées, et plus on croyait augmenter sa stabilité. La bourgeoisie voyait avec plaisir la noblesse en possession des grandes propriétés foncières que la république voulait partager par des lois agraires. Elle sentait que la possession de l'industrie lui était assurée par ce fait même que la grande propriété territoriale se trouvait exclusivement entre les mains de la noblesse; en effet, elle se voyait ainsi particulièrement

poussée à développer l'industrie sur une grande échelle.

En revanche, la noblesse voyait avec satisfaction que la bourgeoisie possédait de grandes richesses en biens meubles, que son industrie était protégée et favorisée par l'État et que son influence dans la Chambre des Communes allait en croissant; en effet, les nobles savaient jusqu'à quel point le crédit de la bourgeoisie et les impôts payés par elle étaient devenus indispensables à l'État, tandis que leurs loisirs et leurs connaissances politiques leur assuraient toujours leur propre part d'influence dans la direction des affaires.

La bourgeoisie et la noblesse n'étaient pas séparées par des préjugés de naissance, mais au contraire rapprochées et étroitement unies par des alliances et des intérêts de famille; elles ne se trouvaient pas en opposition politique l'une avec l'autre, mais divisées en deux partis d'une importance égale que séparaient seulement les différences très-naturelles de leurs principes politiques. Ces deux états comprenaient donc l'utilité d'une autorité unique, placée à la tête des trois pays qui formaient le royaume-uni, mais qui ne possédaient pas encore une législation commune; aussi conservèrent-ils la monarchie en se contentant seulement de restreindre un peu les prérogatives royales.

La royauté, de son côté, en acceptant le trône des mains du parlement, renonça à la fiction de son origine divine, en vertu de laquelle elle avait possédé un droit particulier et placé au-dessus des autres droits. C'est, au contraire, un seul et même droit, acquis de la même manière et confirmé par les mêmes traités, sur lequel repose la position occupée dans l'état par le roi, par

la noblesse et par les Communes ; en respectant les droits des autres, chacun respecte les siens propres.

A cet égard, on conserva fidèlement le caractère des époques précédentes, où jusqu'alors toutes les révolutions n'avaient eu pour but que la défense de droits lésés et le rétablissement de droits anciens. C'est alors sur le même *droit* que repose l'*influence* également pondérée de ces pouvoir politiques ; sur lui repose même le caractère humain et politique des détenteurs de ces pouvoirs, et qui chez eux est absolument semblable. La position réciproque occupée par ces derniers réagit contre cette dégénérescence politique des pouvoirs, qu'entraîne nécessairement, s'il en faut croire les marques caractéristiques indiquées par Aristote, l'exploitation de l'état dans un but personnel ou exclusif. C'est dans cette Constitution *mixte* que les divers états de la nation se trouvent placés, les uns à côté des autres, avec des droits nettement déterminés, mais les différents éléments y sont si bien mélangés que la Muse de l'histoire aurait le droit de se lever et de signaler cet État modèle comme son chef-d'œuvre.

En effet, on y trouve la forme d'un État constitutionnel qui s'est développé d'une manière naturelle et qui est arrivé à son complet achèvement : la Constitution y a toujours subsisté ; rien d'essentiel de ses matériaux historiques n'a été perdu, et, grâce à un accommodement merveilleux, les anciens éléments ont été adaptés aux besoins d'une époque postérieure et à l'expérience d'une politique plus mûrie. C'est pourquoi les uns y trouvent l'achèvement complet de l'ancienne Constitution anglo-saxonne, et les autres y voient le commencement de celle des états provinciaux du moyen âge. La division en cor-

porations, telle qu'elle existait au moyen âge, y a été conservée, en Angleterre, dans la vie et dans la société, comme dans la Constitution ; les états et les pouvoirs publics, avec leurs intérêts représentés par eux-mêmes, sont, pour ainsi dire, les puissantes assises et les pierres de taille qui forment l'édifice tout entier et lui donnent une solidité extraordinaire.

On ne saurait guère dire quels sont ceux de ces éléments constitutifs qui, plus que les autres, ont donné à cet édifice politique son caractère, sa forme et son nom. Si l'on regarde l'unité du gouvernement, le véto royal, le pouvoir exécutif et la force que ce dernier donne au pays dans les relations étrangères, on sent qu'on est dans un État monarchique. Si l'on considère la Haute-Église qui, avec un pape royal à sa tête, aspire à fonder dans la foi une unité nationale, comme le catholicisme veut arriver à une unité universelle, on croit trouver devant soi des éléments théocratiques. Si l'on envisage tout l'esprit public du pays, la fermeté et l'enchaînement logique de sa politique, les personnes qui la manient, le caractère du droit, des mœurs, des habitudes dans la vie privée et de la représentation nationale, on doit dire que l'État anglais est essentiellement aristocratique. Si l'on réfléchit à ce que le droit de voter les impôts appartient uniquement à la Chambre des Communes, on comprend que l'influence décisive dans l'État soit entre les mains de la grande bourgeoisie. Si, enfin, on examine dans leurs détails les institutions politiques et les conditions sociales du peuple, le mouvement actif et les sentiments d'indépendance chez les particuliers, la décentralisation de l'administration, le gouvernement du peuple par lui-

même, l'absence de toute bureaucratie despotique, la grande liberté dont jouissent les personnes et la propriété, le système adopté pour la défense nationale, le droit de réunion et la presse, on doit reconnaître que tout cela porte un caractère démocratique.

Ce qui n'est pas moins démocratique, c'est que le pouvoir suprême se trouve dans la législature et que, par son parlement, le peuple fait valoir sa souveraineté en conférant la couronne au prince; mais aucune nation ne parle moins de la souveraineté du peuple et n'est plus sincèrement monarchique que la nation anglaise. Aucun État n'est, à un aussi haut degré que l'Angleterre, fondé sur des institutions conservées depuis longtemps, et aucune nation ne repose sur des bases plus aristocratiques et plus conservatrices; pourtant, les Anglais peuvent dire avec l'orgueil le plus légitime, que leur Constitution se prête à tous les progrès et se plie facilement à l'influence de toute grande idée, de toute expérience et de tout besoin.

Nul peuple ne se montre, autant que le peuple anglais, jaloux de la sécurité des personnes et de la propriété, quand il s'agit de les défendre contre les empiétements de l'État; cependant, aucun État moderne n'a été construit plus en conformité avec les idées consacrées dans l'antiquité, où l'individu vivait pour l'État et lui sacrifiait sa volonté individuelle et ses intérêts particuliers. C'est ce qui donne à l'État anglais, à sa politique et à sa constitution un caractère exclusif, individuel, égoïste et rigoureusement national, et cependant, aucun peuple ne s'est montré aussi capable de respecter et de ménager les nationalités les plus étrangères, même quand elles avaient été assujetties par lui.

Ces contradictions conciliées, cette unité avec ses mille faces diverses et cette harmonie des divers éléments qui composent l'État, conséquences du mélange heureux des qualités nationales les plus intimes et des institutions politiques extérieures, constituent la véritable valeur du régime politique anglais, la source de sa puissance et la garantie de sa liberté. Cette nature composite de ses éléments constitutifs est la raison qui fait que cet État et ses institutions sont difficiles à comprendre et à apprécier au point de vue théorique, et que, malgré tant d'imitations, aucun autre peuple ne les a pris, en pratique, pour modèle complet. En effet, cette constitution n'est pas propre à servir de patron à n'importe quel autre État; au contraire, elle ne pourrait servir de règle qu'à un peuple qui, avec le même sentiment national et en profitant de la même manière de ses institutions anciennes et modernes, serait capable de former une constitution correspondant au même degré à sa nature et à son caractère particuliers, et dont la valeur répondrait peut-être le plus à la constitution anglaise, quand même, par sa forme, elle lui ressemblerait le moins.

Les colonies de l'Amérique du Nord.

Depuis le règne du premier Stuart, la démocratie anglaise avait commencé à avoir recours à l'émigration pour s'établir sur le sol libre de l'Amérique, où, sans

se laisser influencer par les droits, les mœurs et les pouvoirs monarchiques et aristocratiques, elle acheva, dans le style le plus pur et le plus individuel, l'édifice d'un nouvel État et d'une nouvelle Église. Peu de temps après l'époque où l'Espagne, dans ses luttes successives contre l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, avait perdu sa prépondérance en Europe, il se forma aussi en opposition avec l'Amérique espagnole une Amérique germanique dans le nord de cette partie du monde, avec l'intention nettement prononcée de ne pas permettre à l'Espagne et à l'Église catholique de régner *seules* dans le Nouveau-Monde.

Nulle part, le contraste étrange entre le caractère et la culture intellectuelle des peuples germaniques et des races latines ne se montra d'une manière plus nette et plus incisive que dans le spectacle de cette vie nouvelle qui s'épanouit dès lors dans le Nouveau-Monde. Le moyen âge, avec sa barbarie primitive et son dédain avilissant pour l'humanité, accabla de tout son poids les immenses territoires qui formaient les colonies espagnoles et portugaises. Le despotisme espagnol s'y transporta et y introduisit l'égoïsme borné de ses idées religieuses; la théocratie avec ses cadres hiérarchiques tout faits, avec ses pompes extérieures et sa grossièreté intérieure, s'établit en Amérique, en même temps qu'une noblesse féodale et conquérante, pleine de rapacité et d'inhumanité, s'abattit sur ce pays. On en exclut soigneusement toute industrie des classes bourgeoises, et tout mouvement intellectuel; la même uniformité dans la vie religieuse et politique couvrit de son voile ce monde nouveau, dans lequel on fit entrer aussi les Indiens et les nègres.

Un mouvement absolument contraire s'opéra dans le Nord de l'Amérique. C'étaient surtout des immigrants de race germanique qui s'y étaient réunis depuis le XVII[e] siècle : des Allemands, des Hollandais, des Suédois, des Anglais et, parmi ces derniers, surtout des hommes de l'ancienne race, des Saxons. Les protestants y dominaient surtout, et encore c'étaient les plus exclusifs d'entre eux, les puritains et les quakers, qui formaient la grande majorité des habitants.

Aucun vice-roi ne vint y apporter des institutions monarchiques; au contraire, l'esprit républicain remplissait tous ces planteurs, non-seulement ceux qui avaient émigré sans autorisation royale, mais encore ceux qui venaient avec des chartes et avec des gouverneurs. La théocratie ne fit sentir aucune influence dans ce pays; la noblesse anglaise et le patriciat des Pays-Bas ne firent que de faibles tentatives de peu de durée pour transplanter leurs institutions dans ce nouveau sol; la féodalité et la mainmorte, le moyen âge avec ses institutions, tout cela resta en Europe, tandis que, sur la nouvelle terre, on vit éclore l'époque moderne avec toute son activité intellectuelle, avec tout son mouvement industriel et avec la même égalité des droits pour tous les citoyens.

Les différentes conditions de la vie, qui ailleurs ne se développent chez les peuples qu'en naissant les unes des autres et dans l'espace de plusieurs siècles, c'est-à-dire la condition de chasseur, de pasteur, d'agriculteur et d'industriel, se montraient en Amérique en même temps et les unes à côté des autres, surtout depuis l'indépendance des États du Nord. Les immigrants montraient ce

caractère exclusif et puriste, particulier aux races germaniques de confession protestante, qui ne leur permet pas de s'unir avec des Indiens, considérés par eux comme des êtres inaccessibles à la vraie humanité; mais, en revanche, ils se montraient assez consciencieux pour acheter aux indigènes les terres qu'ils voulaient cultiver, au lieu de se faire donner par le pape, comme un cadeau, le droit de propriété pour ce même sol.

En face de l'uniformité espagnole, on vit surgir ici un monde bariolé et composé de petits États fort variés; diversité à laquelle l'état de choses dans l'Amérique du Sud et du Nord se prêtait, *avant* l'immigration, avec une facilité et un accord étranges. Les Espagnols, après avoir quitté leur grande monarchie européenne, trouvèrent, au Mexique et au Pérou, de grands États indiens, gouvernés par des princes puissants, et ils comprirent la nécessité de les assujettir par un immense État colonial, s'ils voulaient se maintenir. Les Anglais, arrivés au Nord en petits convois, y rencontrèrent de petites tribus d'Indiens sans cohésion, sans nombre et sans force. Ils conservèrent donc la liberté pleine et entière de suivre leurs penchants germaniques et de s'établir séparément en petites communautés politiques dont chacune portait un caractère particulier.

Ce fut ainsi qu'il se forma, dans l'État de Massachusetts, une théocratie sur le modèle de celle de Genève; dans celui de Maryland, une principauté féodale; dans la Caroline, un État avec huit souverains et une grande noblesse foncière; en Virginie, une province anglaise avec des institutions empruntées de la haute Église épiscopale; dans le Rhode-Island et le Connecticut, des

démocraties pures ; en Pensylvanie, une république de quakers d'un caractère cosmopolite et, dès l'abord, organisée de manière à devenir un asile pour le monde entier ; enfin, le Nouvel-Amsterdam (New-York) devint une ville néerlandaise avec une constitution municipale semblable à celles de la mère patrie.

En général, ces États suivent, dans leur marche historique, l'exemple donné par l'Angleterre. Dans les premiers temps, où personne ne faisait attention à eux, ils développèrent leurs constitutions d'une manière absolument libre et conforme à leurs besoins. Pendant les années que dura la république en Angleterre, l'esprit démocratique s'établit solidement dans les États de l'Amérique ; sous la Restauration, les chartes, la liberté, l'autonomie et la propriété y furent souvent en péril et subirent plus d'un dommage ; mais, après 1688, les différents États recouvrèrent leurs anciennes institutions.

Quand on suit ces premières vicissitudes des colonies, on voit partout, d'une manière évidente, que leur libre évolution et le développement démocratique ne réussirent que parce qu'une partie de l'ancien régime, qui arrêtait le libre essor de l'État et de l'Église, c'est-à-dire la théocratie et l'aristocratie, restait confinée à l'Europe et ne pouvait faire sentir son influence au delà de la mer ; de plus, la démocratie en Amérique ne prospéra qu'autant qu'une autre partie de cet ancien régime, le pouvoir monarchique, ne trouva pas de motif ou d'occasion de se faire valoir.

Dès le commencement du XVIII[e] siècle, des penseurs prévoyaient que l'esprit républicain des colons ne supporterait le pouvoir monarchique que tant qu'ils n'au-

raient pas la force de conquérir leur indépendance. A cette époque, les habitudes et les luttes avaient déjà consolidé la démocratie qui avait ses racines dans les principes des premiers immigrants. Les puritains avaient à dessein fui la tyrannie qui, en Europe, régnait dans l'Église et dans l'État. Ils allèrent en Amérique avec l'intention de ne concéder à la métropole aucun droit de propriété sur les terres achetées par eux, droit qu'on aurait pu fonder seulement sur la découverte de cette partie du monde. Ils se rendirent dans leur nouvelle patrie, avec la prétention de maintenir avec la métropole seulement une union libre et générale comme l'avaient fait jadis les colonies grecques. Ils arrivèrent en Amérique pleins de répugnance pour toute immixtion dans leur gouvernement, pour toute réglementation concernant leur religion, pour toute législation exercée par un parlement siégeant dans un pays lointain et auquel ils n'envoyaient pas de députés, et, enfin, pour toute dépendance de leur juridiction à l'égard d'autorités séparées d'eux par les mers.

Dans le Massachusetts, on regardait donc, dès 1646, les rapports entre cet État et l'Angleterre comme ceux qui existaient entre les villes hanséatiques et l'empire allemand; ce sentiment d'indépendance raisonné se répandit de plus en plus, au fur et à mesure que le nombre et la puissance des colons augmentaient davantage.

Le même esprit démocratique, qui grandissait ainsi dans le domaine politique, se fit sentir également dans les choses religieuses, bien qu'il s'y montrât d'une manière moins nette et qu'il agît plus lentement. En effet, dans les

questions politiques, le besoin seul était le suprême arbitre, tandis que, dans le domaine de l'Église, c'était la culture intellectuelle des colons dont dépendait la solution de tous les problèmes.

Dans certains États, comme dans la Caroline, dans le New-York et dans le Maryland sous l'administration philanthropique de lord Baltimore, toutes les religions étaient, à la vérité, tolérées dès le principe; mais toutes n'avaient pas les mêmes droits civils. En Virginie, on se rattachait à la conformité avec la haute Église épiscopale; mais, même dans l'etat puritain de Massachusetts, l'intolérance calviniste excluait toutes les autres confessions et sévissait contre les anabaptistes et les quakers par le bannissement et par des exécutions capitales. C'était précisément aux pèlerins, immigrés dans cet État, que leur pasteur Robinson avait prêché les principes véritablement démocratiques du protestantisme, en les adjurant solennellement, lors de leur départ de Leyde, de rester fidèles à ces croyances. Ils ne devaient pas s'arrêter à la doctrine de Calvin et de Luther qui, tout grands qu'ils fussent, n'avaient pas pénétré tous les décrets de Dieu et seraient eux-mêmes les premiers à accepter maintenant toutes lumières ultérieures; les fidèles, ajouta Robinson, devaient considérer comme un article formel de leur pacte religieux, le devoir de garder leur âme ouverte à toutes les vérités.

Conformément à ces principes, Roger. Williams au Massachusetts insista pour que tous les citoyens jouissent de la liberté de conscience la plus complète et pour que l'Église fût mise à l'abri de toute intervention de l'État. Mais il fut forcé de prendre la fuite et fonda,

en 1636, dans le Rhode-Island, une petite communauté nouvelle dont la base était une liberté de croyance entière et la domination complète de la majorité dans les choses civiles. La constitution de Connecticut prit la même forme.

Le principe de la liberté la plus étendue dans l'État et dans l'Église était appliqué ici d'une manière pratique dans toutes les couches d'une petite communauté politique, avant qu'il fût même enseigné dans les écoles philosophiques en Europe. A cette époque, on ne prédisait qu'une courte durée à ces tentatives démocratiques, au suffrage universel, à l'éligibilité de tous les citoyens, au changement annuel des magistrats, à la liberté complète dans les choses de la religion et au droit au schisme tel que Milton l'avait proclamé.

Cependant, toutes ces institutions ne se sont pas seulement conservées en Amérique, mais encore elles se sont répandues de ces corps politiques extrêmement petits sur tous les États-Unis. Elles ont triomphé des premiers germes d'un régime aristocratique dans la Caroline et dans l'État de New-York, de la haute Église en Virginie, de la théocratie dans le Massachusetts et de la monarchie dans l'Amérique entière; elles ont donné des lois à toute une partie du monde et, redoutable par leur influence morale, elles forment le fonds même de toutes les aspirations démocratiques qui agitent l'Europe.

Nous parlerons ailleurs de l'histoire de la séparation des colonies anglaises, quand il s'agira de la mettre en rapport avec une autre série d'événements ; en ce moment nous ne caractériserons qu'en quelques traits la constitution ultérieure des États-Unis comparée à celle

de l'Angleterre, afin de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil toute la marche du développement de la liberté dans les États purement germaniques.

La Constitution américaine.

La Constitution purement saxonne et entièrement démocratique des États-Unis est devenue l'antitype complet de la Constitution saxo-normande de l'Angleterre. Dès leur immigration, les puritains apportèrent dans leur esprit, avec des contours plus ou moins arrêtés, le simple tracé de leur édifice constitutionnel et l'exécutèrent en réalité avec plus ou moins de fidélité ; en effet, le dernier couronnement que l'on mit après la déclaration de l'indépendance ne fut que l'achèvement de la pensée première.

Ni l'antiquité, ni la tradition, ni l'histoire, ni l'expérience n'imposaient le moindre plan aux Américains, ni ne les obligeaient à se servir de matériaux déjà existants. L'aristocratie et la théocratie avaient été laissées en Europe ; la domination royale et parlementaire de l'Angleterre fut écartée. L'instinct de la simple nature ou la raison avec sa conséquence logique la plus simple, éleva, dans cet État naissant, un édifice complètement nouveau, en faisant entièrement abstraction de toutes les organisations poliques déjà existantes ; avec une confiance remarquable, on entreprit, dans ces vastes espaces et

avec ces matériaux immenses, la grande tentative à laquelle on ne prédisait qu'une courte durée, même dans ses premiers et faibles commencements.

Il n'était pas question de différentes classes de la société entre lesquelles il aurait fallu établir des rapports, ni de différents droits à équilibrer entre eux par une juste compensation. Il est vrai que dans les premiers temps, lorsque la révolution éclata contre la métropole, les Américains en appelaient encore à leurs chartes ou aux coutumes créées par eux-mêmes, et qu'ils essayaient de les défendre comme un droit légitimement acquis : mais en se séparant de la mère-patrie, ils abandonnèrent même ces motifs qu'ils avaient invoqués jusque-là pour justifier leur soulèvement. En effet, en s'appuyant sur un état de choses établi, on supposait toujours la légitimité des rapports principaux qui attachaient les colonies à la métropole et auxquels on voulait précisément substituer l'indépendance. C'est pourquoi, on dédaigna de demander encore des franchises et des droits spéciaux et on invoqua le droit naturel et la liberté universelle.

En cela, on était d'accord autant avec les plus anciennes idées protestantes qu'avec les théories les plus modernes qui, peu de temps avant le soulèvement des colonies, s'étaient fait jour en France et s'étaient répandues dans le monde entier. A la tête de la Déclaration des Droits de l'Amérique (1776), se trouvent les droits innés de l'homme qu'aucune société politique ne peut enlever à ses membres : la même liberté et indépendance naturelle pour tous, le droit de jouir de la vie et de la liberté, et les moyens nécessaires pour acquérir des

biens et des propriétés et pour obtenir le bonheur et la sécurité. Le peuple a le droit de modifier ou d'abolir un gouvernement qui agit en contradiction avec ses devoirs ou seulement avec les droits généraux de l'homme : ce fut ainsi qu'on justifia la séparation. Puis, en introduisant le suffrage universel pour tous les membres de l'État, comme ayant le même droit de participer aux affaires de l'État, on proclama le grand principe démocratique du règne de la volonté nationale telle qu'elle s'exprime dans la loi.

Par l'adoption de ce principe, on ne créa pas, comme en Angleterre, une chose publique mélangée et composée de beaucoup d'éléments réunis, mais un seul ordre politique homogène d'une simplicité extrême. Ce qui fait la gloire de la Constitution américaine, ce n'est pas d'avoir maîtrisé habilement des éléments hétérogènes, mais d'avoir, avec une conséquence logique consommée, mis en pratique un principe unique, c'est-à-dire *la liberté*, ou le droit de n'obéir qu'à la loi, et l'*égalité*, ou le devoir universel d'obéir à une seule et même loi. On n'avait pas à rétablir l'équilibre entre des classes, des pouvoirs, des prétentions, des influences et des droits différents, mais il n'y avait qu'une seule société et qu'une seule classe où se trouvaient abolis tous les droits particuliers et tous les privilèges spéciaux. Le pouvoir, qui entre les mains d'un seul individu était souvent devenu l'arbitraire et qui dans les majorités avait toujours dégénéré en privilége, fut réparti d'une manière égale sur tous les citoyens, pour qu'il n'y eût qu'un seul et unique droit. A ce droit unique répond une manière de vivre unique : le riche s'accommode aux habitudes des classes moyennes

et bourgeoises, auxquelles aspire à parvenir le pauvre qui est l'auteur véritable des lois.

En Amérique, on n'avait pas à concilier des institutions anciennes avec le régime nouveau, en s'inspirant des idées d'un esprit conservateur et mobile; au contraire, tout est nouveau dans cet État moderne, tout est mobile et tout, dans cet État de l'avenir, est fondé sur la rénovation. Nous ne voyons pas devant nous l'image d'une association d'États comme dans l'antiquité, ni celle d'une nationalité fermée et rigoureusement exclusive; au contraire, nous trouvons une société universelle prête à accueillir tout le monde, d'une force d'assimilation extrême et d'un caractère vraiment cosmopolite. Ce n'est pas une république rigoureusement centralisée et unie, mais une confédération dont les différents États aspirent à mettre leur souveraineté au-dessus de celle de l'ensemble, de même que, dans les divers pays, l'individu réclame la plus grande indépendance possible à l'égard du pouvoir suprême.

L'*individualisme*, cette marque caractéristique des temps modernes et de l'humanité protestante, a conquis en Amérique ses droits les plus considérables. La chose publique existe plutôt pour l'individu que ce dernier n'existe pour l'État; l'ordre politique est au service de la liberté personnelle; l'absence de contrainte pour l'homme l'emporte sur ses devoirs civiques. Les domaines les plus étendus, où les prétentions humaines ont toujours été en lutte avec les prétentions politiques et le sont encore actuellement, comme par exemple dans le domaine de l'Église, se trouvent complétement dérobés à l'action de l'État; il n'est resté que des principes vastes et généraux

de législation qui forment l'espace où le pouvoir suprême de l'État et la volonté individuelle doivent se concilier.

Nous voyons se dérouler devant nous, depuis soixante-dix ans, le tableau tout à fait nouveau d'un État tel qu'il n'en avait jamais existé. L'État du moyen âge, fondé sur des corporations, sur de grandes familles étroitement liées entre elles et sur des groupes d'un poids et d'une étendue considérables, a cédé la place à un autre édifice politique, bâti pour ainsi dire sur le sable mouvant, et où tous les divers groupes de l'ancien régime, tels que les jurandes et les maîtrises, l'Église, la noblesse, l'armée, etc., sont dissous ou relâchés, comme les liens de la famille mêmes. Il n'y existe que l'unique lien de l'État, en face de la multitude des individus disséminés dont chacun poursuit un but personnel, autant que possible avec ses propres forces, ou bien, s'il n'y parvient pas, dans des associations libres et indépendantes de l'État. Ce qu'il y a de plus merveilleux dans tout cela, c'est que l'expérience des architectes semble prouver que, comme toutes les autres constructions, les édifices politiques ne reposent pas moins solidement sur le sable que sur le roc, et qu'il faut traiter de superstition l'opinion contraire.

Avec ses étonnants succès de fortune et de puissance, ce nouvel État a subitement dépassé tous les autres pays; les entreprises politiques les plus hardies et les plus hasardées lui ont réussi, à la confusion complète de ceux qui en avaient douté. Sur un territoire d'une étendue immense, on a vu la souveraineté du peuple compatible avec l'ordre et la prospérité; la Constitution la plus mobile avec l'attachement aux coutumes éprouvées par

l'expérience; l'exercice le plus libre de la religion avec un sentiment vraiment religieux; l'absence d'un pouvoir militaire avec l'esprit guerrier, et, enfin, l'accroissement d'une population hétérogène et venue de tous les coins du monde avec cet amour de la patrie qui a ses racines dans la liberté. Et même l'administration et le gouvernement du pays par des fonctionnaires et des représentants, élus par des pauvres et choisis dans les rangs des pauvres, ont été depuis longtemps reconnus excellents, parce que l'administration de la fortune publique se distingue par sa gestion consciencieuse, par son ordre et par son économie.

Cette prospérité, jointe à la simplicité de la Constitution comprise par l'intelligence la plus ordinaire, a fait de cet État et de sa Constitution un modèle qu'aspirent à atteindre les hommes d'une intelligence moyenne, les mécontents et les libéraux dans toutes les nations. Ses droits, tels qu'ils sont résumés dans la déclaration de 1776, sont devenus la confession de foi politique des libéraux du monde entier.

Réaction exercée par le mouvement libéral sur les peuples latins.

A partir du moment où se trouvaient achevées la Constitution mixte en Angleterre et, plus tard, par suite de la déclaration de l'indépendance des colonies, la Constitution purement républicaine des États-Unis, qui étaient la puissante clef de voûte et le modèle du développement politique des peuples germaniques, à partir de ce moment, les deux Constitutions commencèrent à exercer leur influence au delà des mers et à agir avec une grande force d'attraction sur les États de l'Europe continentale : les peuples germaniques devinrent les initiateurs d'un mouvement semblable chez les nations latines.

L'un des deux grands événements historiques, qui d'après notre exposé avaient imprimé son caractère particulier à l'époque moderne, c'est-à-dire la Réformation, avait jusque-là produit les transformations les plus importantes dans les peuples et les États; à partir de ce moment, le monde allait sentir l'influence de l'autre de ces deux grands événements, c'est-à-dire de la découverte de l'Amérique.

Pendant la même époque, où la plus terrible, mais aussi la dernière guerre de religion, déchirait l'Europe, on avait vu fonder les colonies de l'Amérique du Nord,

dont les fondateurs protestants et de race germanique déployèrent une activité d'une énergie incomparable; ils donnèrent ainsi sa véritable importance au nouveau monde, en y développant les forces nécessaires pour réagir d'une manière remarquable sur l'ancien monde et sur toute l'histoire de l'époque moderne. En effet, aussitôt que le moment de la séparation des colonies auglaises est entièrement préparé, on observe immédiatement dans l'histoire des phénomènes nouveaux qui interrompent, élargissent et compliquent davantage la marche jusqu'alors si simple des événements.

Jusqu'à ce moment-là, nous avons exclusivement suivi le développement du protestantisme chez les seules races germaniques dont il est resté la propriété exclusive. Dans leur histoire, il forma et développa la littérature et la politique, l'État et la vie sociale. Les guerres qui avaient été faites jusque-là, les traités de paix qui avaient été conclus, portaient un caractère exclusivement religieux. Quand même des questions d'intérêt, d'opposition nationale et d'agrandissement extérieur des États auraient formé le véritable fond de ces luttes, la religion était pourtant toujours profondément impliquée dans ces questions et ne servait nullement de simple prétexte. Les adversaires qui se combattaient étaient les champions extrêmes des confessions hostiles.

Mais ce motif si simple de l'histoire change pendant les guerres qui préparèrent et réalisèrent l'indépendance des colonies anglaises en Amérique. L'intérêt religieux fut remplacé par les intérêts commerciaux qui, dès lors, inspirèrent la politique et transformèrent la législation, provoquèrent les guerres et les révolutions et fournirent

la matière nécessaire pour remplir les articles des traités et des conclusions de paix.

Puis, la base du nouvel édifice politique et des aspirations à l'indépendance en Amérique n'est plus formée par des principes religieux, mais par des maximes politiques. Quoique ces dernières eussent leur racine dans des idées protestantes, elles étaient cependant empruntées en première ligne de théories abstraites et philosophiques, et révélaient l'action d'une influence toute nouvelle sur la politique, c'est-à-dire de l'influence exercée par la science et par la littérature. En outre, pendant ces derniers temps du XVIIIe siècle, l'oppression et l'abus du pouvoir avaient été le fait de l'Angleterre, qui jusque-là avait toujours soutenu la cause de la liberté; à côté des Américains révoltés, on voyait dès lors combattre comme auxiliaires les puissances latines, qui jusque-là avaient toujours travaillé à opprimer les peuples.

Ce changement dans les positions relatives des nations, ces nouvelles forces motrices dans l'histoire sont un indice montrant que l'hostilité implacable des confessions religieuses et l'ancien caractère exclusif des principes politiques avaient perdu leur plus grande force dans les deux groupes de peuples les plus importants en Europe. La conséquence immédiate fut qu'aussitôt après la fondation de l'indépendance américaine le grand mouvement libéral se fit sentir en France et arracha la plus considérable des nations latines au despotisme politique et à la bigoterie religieuse. Pour mieux comprendre l'enchaînement entre ces deux événements, il est nécessaire de reprendre l'histoire de France dont nous n'avons parlé jusqu'ici qu'incidemment.

La France. Sa position entre les nations purement latines et les peuples germaniques.

Nous avons vu qu'en *France* la Réformation n'avait pu prendre racine que d'une manière passagère et dans un petit nombre de localités. Dès avant la Réformation, les libertés de l'Église gallicane y avaient opposé une digue aux empiétements de Rome et empêché les motifs les plus urgents d'un schisme de se produire comme en Allemagne. La pragmatique Sanction (1438) avait fait cesser les abus les plus criants du trafic des indulgences, et les appels comme d'abus avaient restreint le pouvoir arbitraire de la domination cléricale.

C'est pourquoi, par la constitution de son Église comme par la confession de la foi religieuse elle-même, la France a joué un rôle particulier à l'époque des conflits entre l'Espagne et les États germaniques, entre le catholicisme et le protestantisme. Pendant tout ce temps, elle s'est trouvée moins au milieu de ces éléments hostiles, que dans un état de transition entre ces deux tendances qui mettaient le nord de l'Europe aux prises avec le midi. On aurait dit que la mission de la France était de ne permettre à aucune d'elles d'acquérir une prépondérance permanente; les éléments germaniques et gallo-romains, qui formaient la nation française, semblaient tour à tour se disputer la prééminence.

Placée à côté de la trop puissante Espagne, la France sentait le besoin de réagir contre cette prépondérance, fût-ce même en s'alliant avec les États protestants, besoin auquel la cour romaine elle-même ne pouvait pas se dérober. Mais lorsque, parmi les États protestants, l'Angleterre grandit jusqu'à devenir un voisin dangereux, la France se trouva fort souvent amenée à rentrer dans l'alliance des puissances catholiques. Lorsque Charles-Quint battit les Français et les força à quitter l'Italie, les Valois se liguèrent contre l'Espagne avec le landgrave Philippe et avec Maurice ; en 1569, ils s'unirent avec l'Espagne contre l'Angleterre et, trois ans plus tard, ils s'allièrent de nouveau avec l'Angleterre contre l'Espagne. Henri IV sut s'entendre en même temps avec des puissances protestantes et catholiques. Sous Richelieu, on recommença les variations d'autrefois : après avoir été allié avec l'Angleterre contre l'Espagne, le cardinal fit avec l'Espagne et le pape des projets d'attaque contre l'Angleterre, et s'unit ensuite avec la Suède contre l'Espagne et l'Autriche.

C'est cette politique de bascule de la France qui a plusieurs fois sauvé le protestantisme à l'époque de Maurice de Saxe et de Gustave-Adolphe, époque où il venait de s'étendre de la manière la plus redoutable pour voir, peu de temps après, son existence menacée de la façon la plus dangereuse. Au contraire, sous Louis XIV, lorsque le protestantisme était partout devenu inoffensif et que, par conséquent, il n'était nulle part exposé au moindre péril, on l'extermina dans l'intérieur de la France.

De même que dans ce cas, de même dans beaucoup d'autres, la France a toujours été nuisible à la cause de

la liberté, toutes les fois qu'elle s'est placée du côté de l'Espagne, ou qu'elle est entrée dans les voies de la politique espagnole ; au contraire, elle lui a été toujours utile, toutes les fois qu'elle a été du côté d'États protestants ou qu'elle s'est alliée à l'Angleterre : ceci s'applique à l'époque d'Henri IV aussi bien qu'au temps de Louis-Philippe.

Par suite de ces variations, ni le peuple français, ni son gouvernement n'acquit un caractère religieux et politique d'une grande régularité. Au contraire, dans toute l'histoire de la France des temps modernes, on observe l'opposition des principes la plus étrange dans le gouvernement du pays, au sein des corps constitués et des partis, aussi bien que dans la littérature. L'absolutisme avait des velléités démocratiques et la démocratie des penchants pour le despotisme. La littérature flottait indécise entre un scepticisme païen et la bigoterie chrétienne. Les poëtes glorifiaient d'une bouche servile les vertus républicaines. Les parlements passaient tour à tour de l'obséquiosité rampante à la rébellion. La Sorbonne prêchait tantôt le droit divin des souverains et tantôt la souveraineté du peuple. Les jésuites enseignaient des principes démocratiques dans le domaine de l'État, et des principes despotiques dans celui de l'Église. Ce jeu de bascule des extrêmes qui se succédèrent tour à tour, nous l'observons encore jusqu'à nos jours dans tout ce qui se passe en France.

Influence politique exercée par la Réformation en France.

Ce qu'il y a surtout de remarquable à observer dans ces variations continuelles, c'est la solidarité constante qui existe, d'un côté, entre le protestantisme et tous les efforts des particularistes qui tendent à diminuer l'État et, de l'autre côté, entre le catholicisme et toutes les aspirations des unitaires qui veulent centraliser et agrandir l'État. A l'époque où les légats de Rome croyaient que la France était aussi près d'embrasser le protestantisme que l'était l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire entre 1562 et 1565, le pays était également sur le point de se diviser en petits États, comme l'était l'Allemagne.

En effet, lorsque la France était un moment partagée entre le catholicisme et le protestantisme sous Henri IV, qui lui-même avait appartenu à ces deux confessions, ce grand prince songeait à pacifier l'Europe en mettant pour toujours un terme à la fois aux querelles entre les deux Églises et aux projets que l'Espagne et l'Autriche nourrissaient au sujet d'une monarchie universelle. Mais, lorsque plus tard Louis XIV marcha lui-même sur les traces de l'Espagne, en s'appropriant la politique envahissante et rapace de cette puissance, il anéantit le protestantisme. Puis, à l'époque de la Révolution, tandis que la France traitait avec mépris toute religion, elle prêcha

la fraternité des peuples et s'entoura d'une ceinture de petites républiques fédérées. Ensuite, elle se retourna de nouveau vers la monarchie universelle, en revenant en même temps au catholicisme et au papisme. Ainsi, aucune monarchie universelle ne semblait jamais pouvoir se passer de l'alliance avec la papauté; Napoléon, qui s'acheminait vers ce but, n'aurait pas plus que Charles-Quint osé tendre la main au protestantisme, quoiqu'il assurât lui-même vouloir faire le contraire.

D'autre part, les peuples protestants et germaniques n'ont pas seulement combattu partout la trop grande puissance territoriale des États, mais encore ils n'ont jamais fait une tentative sérieuse pour fonder de grandes unités politiques ou des monarchies universelles. Le Saint-Empire romain était une idée importée du dehors en Allemagne, et n'avait jamais excité un vif intérêt au sein du peuple. Même l'Autriche, qui n'est cependant qu'à moitié un État allemand, n'a jamais réalisé l'idée d'un État unitaire et uniformément centralisé. La Prusse n'a que trop ménagé les institutions autonomes et indépendantes de ses provinces. Les trois royaumes scandinaves n'ont pas même supporté une union, qui semblait cependant commandée par leur position géographique, par leurs conditions intérieures et par les liens de la nationalité commune. La puissante Angleterre même est composée de trois États petits et ne comptant primitivement qu'une faible population ; les unions législatives avec l'Écosse et l'Irlande n'ont pu s'accomplir que pendant des temps où le pays était menacé de dangers extérieurs (1707, 1800). Grande comme l'Angleterre l'est devenue par ses colonies, elle n'a jamais cependant imposé à ces dernières

la conformité politique, comme l'Espagne l'avait fait. Jamais elle n'a obtenu par ses colonies un accroissement de puissance proprement dit, parce qu'elles exigent plus de dépenses qu'elles ne donnent de profit, et que leur occupation militaire affaiblit plutôt les forces de la métropole qu'elle ne les augmente. Et même à l'intérieur, l'Angleterre est organisée de telle façon que, par la seule absence d'une armée permanente, elle ne pourrait jamais devenir un État conquérant ; elle doit sa grandeur, non à une politique dynastique, mais à l'activité de ses habitants qui s'occupent avant tout de maintenir la paix et rarement de faire la guerre.

Il en est de même de tout ce qui regarde la Constitution et le pouvoir dans les Etats-Unis. Nulle part, l'homogénéité de la formation politique, nulle part l'emploi centralisé d'un pouvoir unitaire ne sont particuliers ni au génie de la race germanique, ni à celui de la religion protestante. Au contraire, de nos jours comme dans les premiers commencements des temps historiques, le type du régime politique chez les nations germaniques trouve son expression dans des confédérations de peuples et d'États. Nous en voyons les exemples en Allemagne, en Suisse, dans l'heptarchie anglo-saxonne, dans la ligue hanséatique et les confédérations de villes, dans les Pays-Bas et en Amérique, où les institutions tendant à la centralisation étaient aussi relâchées que possible et pouvaient à peine être resserrées davantage au moment d'un péril venant du dehors ou à des époques où la théorie et l'expérience politiques étaient arrivées à un plus haut degré de perfection. Le penchant de ces races pour le développement individuel rendait nécessaire, dans l'État

et dans l'Eglise, cette division en petites sociétés, qui est partout le signe d'une civilisation plus avancée; même dans la nature, nous trouvons toujours que les espaces et les masses uniformes et d'une grande étendue sont presque complétement dépourvus d'êtres organiques appartenant à des classes supérieures.

La France aussi, au moment où la doctrine évangélique y pénétra, était menacée de se voir envahie par cet esprit particulariste qui caractérise les peuples germaniques, et d'être dissoute en petits Etats séparés et indépendants. Son unité ne semblait pouvoir être conservée sans que le protestantisme lui fût immolé, de même que ce dernier ne pouvait se maintenir en Allemagne sans que l'unité politique lui fût sacrifiée.

Depuis le commencement jusqu'à la fin des guerres de religion en France, on voit partout les machinations des grands seigneurs protestants qui essayent de former à leur profit des principautés indépendantes. Le prince de Condé jeta les yeux sur l'Anjou et le Poitou pour y régner; le duc de Bouillon aurait voulu obtenir le Périgord ainsi que le Limousin; le comte de Soissons et les chefs protestants du Midi désiraient s'approprier chacun une autre partie du royaume. Bouillon ne méditait pas moins que de transformer la France en une espèce de république fédérative à placer sous le protectorat du prince-électeur palatin, et de faire des différentes provinces des gouvernements pour les gentilshommes protestants.

Ces projets favorisaient on ne peut mieux les intrigues espagnoles passées en proverbe, ainsi que les intentions de la cour de Madrid qui voulait rendre la France inoffen-

sive. L'Espagne elle-même leurra les chefs ligueurs d'espérances semblables; elle donna en fief la Provence au duc de Savoie, le Lyonnais au duc de Nemours, tandis que le duc de Mayenne s'efforçait d'établir une Bourgogne indépendante. Si, à cette époque, les grands seigneurs français avaient eu, pour s'y appuyer, une domination territoriale et, dans les classes populaires, des partisans habitués depuis longtemps à leur règne, comme les princes allemands en possédaient, la France aurait inévitablement pris la même forme politique que l'Allemagne.

Henri IV.

Henri IV et son ami Sully croyaient que leur mission était de préserver d'une pareille destruction la France, qui se trouvait placée entre l'État espagnol et l'Église papale, deux puissances centralisées et également redoutables pour elle; d'autre part, ils voulaient, pour tous les temps à venir, opposer une digue infranchissable aux prétentions de l'Église papale qui absorbait tout, ainsi qu'à la puissance menaçante de l'Autriche et de l'Espagne : ils voulaient, une fois pour toutes, mettre un terme à toute monarchie universelle aussi bien qu'à toute religion universelle.

A cette fin, ils s'étaient entendus avec Élisabeth et avec Jacques Ier d'Angleterre, et avaient concerté avec

eux le projet grandiose d'après lequel l'Europe devait être changée en confédération d'États : une amphictyonie devait, comme une cour arbitrale, y maintenir la paix; les trois principales confessions chrétiennes devaient y être tolérées avec les mêmes droits, enfin, les trois formes d'État les plus importantes devaient y être admises. La maison d'Autriche devait être restreinte à l'Espagne et perdre ses possessions italiennes et néerlandaises ainsi que la dignité impériale; puis, on voulait diviser l'Europe en cinq monarchies héréditaires, cinq États électifs et quatre républiques agrandies, à savoir la Suisse, la Belgique, l'Italie et Venise; en distribuant les territoires entre tous les États dans de justes proportions, on comptait établir l'équilibre européen et briser ainsi la puissance de l'Espagne. La France et l'Angleterre voulaient elles-mêmes donner le bon exemple, montrer une grande modération et ne demander que de faibles avantages; les États moyens, au contraire, on voulait les gagner en satisfaisant leur égoïsme, c'est-à-dire en leur accordant des agrandissements considérables.

Si ce projet avait pu être exécuté, on aurait épargné à l'Allemagne la guerre de Trente Ans et à la moitié de notre partie du monde cette grande réaction du XVII[e] siècle que nous venons de décrire; par une œuvre embrassant toute l'Europe, l'absolutisme aurait prouvé d'une façon très-brillante qu'il possédait tout ce qu'il fallait pour initier les peuples à la liberté et à la culture intellectuelle.

Mais, ce ne sont pas des voies aussi idéales que les affaires du monde sont destinées à suivre. Ce projet

était tout aussi fantastique que la Sainte-Alliance et la République universelle des démocrates. En effet, il était d'abord fondé sur cette idée que, dans les États moyens, l'agrandissement territorial éteindrait l'ambition des princes au lieu de l'attiser, et puis sur la supposition qu'il se trouverait toujours en Europe des souverains aussi puissants et aussi excellents qu'Élisabeth et Henri IV pour maintenir l'alliance par leur union protectrice. Ce projet était tellement contraire aux penchants de tous les hommes ordinaires que, même au sein du conseil d'État, il ne se trouva pas, outre Sully, un autre homme politique auquel on eût seulement pu en parler sans danger.

La mort d'Henri IV fit donc disparaître ce projet et, à partir de ce moment, la France suivit des voies complétement opposées. Elle se laissa ravir le protestantisme qu'Henri IV avait voulu protéger dans le monde entier, et elle s'approcha, au même degré, de l'absolutisme et de l'ambition politique de l'Espagne dont Henri IV avait voulu tarir la source même.

Développement de l'absolutisme en France.

En ce qui concerne d'abord le pouvoir illimité du souverain, toutes les choses coopéraient depuis longtemps en France pour lui donner, dans ce pays, un développement plus grand encore qu'il n'en avait pris même en Espagne sous un Philippe II. Dans les heureux temps

de la dynastie capétienne, l'agrandissement méthodique des terres de la couronne avait été la règle à laquelle la royauté avait toujours obéi dans sa politique à l'égard de la noblesse féodale; depuis le XIe siècle, l'État français s'acheminait aussi directement vers l'unité que l'Allemagne marchait vers le morcellement.

A cette époque, la France était si bien entrée dans cette voie que, pendant les malheureux siècles où régnait la dynastie des Valois, rien ne put la modifier d'une manière permanente : ni pendant les temps des invasions anglaises, ni durant les guerres des huguenots, cette direction n'avait pu être changée, ni par l'essor que venait de prendre le pouvoir des vassaux, ni par les divisions des partis, ni par l'influence que les étrangers exerçaient en France. L'unité de l'État, qui se trouvait menacée, acquit ainsi au contraire une plus grande valeur, et le pouvoir royal unique, qui semblait être la meilleure sauvegarde de ce bienfait de l'unité, se trouva entouré d'une nouvelle autorité. Tous les brillants souverains de la France avaient de tout temps travaillé à donner à ce pouvoir l'extension et l'indépendance les plus grandes; c'est ce que firent encore successivement les quatre rois depuis Louis XI jusqu'à François Ier qui, précisément entre ces deux grandes périodes malheureuses, donnèrent à la France, sinon le calme et le bonheur, du moins le respect et l'autorité.

Les Bourbons aussi suivirent cette route d'autant plus tranquillement que l'unité de l'État était plus menacée immédiatement avant leur avénement, et que leur souveraineté absolue était moins restreinte par une opposition légale et constante de pouvoirs représentatifs. Sous

leur règne, on ne trouvait pas la moindre trace d'un développement régulier d'une constitution parlementaire, ni d'une coopération des états pour les intérêts communs du pays, ni d'une restriction du pouvoir royal par des lois écrites, comme c'était le cas en Angleterre.

Quand, dans des circonstances exceptionnelles, il arrivait quelquefois que les États-Généraux fussent convoqués, ces derniers présentaient ordinairement un spectacle très-fâcheux : chacun des trois ordres cherchait à porter préjudice aux intérêts des deux autres; deux d'entre eux rejetaient toujours ce que le troisième avait demandé pour lui; enfin, chacun d'eux ne revendiquait pas les droits qui lui appartenaient en tant que corps constitué, mais voulait les exploiter de la manière la plus abusive.

En outre, les parlements judiciaires s'efforçaient d'usurper une partie du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif; ils étaient, comme le disait le comte de Saint-Priest, des cours de justice sur le faîte de la Constitution, sans qu'il existât des fondements ni des assises d'une Constitution. Surtout le parlement de Paris se comportait comme une commission législative, qui n'aspirait jamais au pouvoir légal, mais qui souvent agissait en s'arrogeant un pouvoir révolutionnaire. Cette influence usurpée et illégale servait ensuite assez souvent de point d'appui à toute autre ambition désordonnée. Aigri par des expériences de cette nature, même un Sully se détourna de toutes les institutions représentatives, quoiqu'il reconnût l'utilité et l'équité du vote des impôts par les états; le peuple les voyait disparaître avec indifférence. Déjà le doux roi Henri IV se tourna contre le parlement

de Paris avec une rigueur plus âpre que les historiens ne le disent ordinairement, et donna ainsi à ses deux successeurs un exemple qui ne fut pas perdu pour eux.

Ce fut ainsi qu'au commencement du XVIIe siècle, il ne se trouva plus, en France, de pouvoir qui eût pu contester à la royauté la domination exclusive ; si ce n'est les partis religieux et quelques grands seigneurs ambitieux. Mais eux aussi, qui permettaient tantôt aux Espagnols et tantôt aux protestants étrangers de mettre le pied dans le royaume, on les voyait tomber sans avoir la moindre sympathie pour eux. Henri IV les avait maintenus avec des ménagements, Richelieu les fit fléchir devant lui de vive force. D'après le mot du cardinal de Retz, Richelieu fit de toutes les mauvaises aspirations et des folies des partis en France, de la faiblesse de l'empire allemand et de l'incapacité de l'Espagne, pour ainsi dire, un capital qu'il employait pour les desseins de la souveraineté royale. C'était un partisan de l'absolutisme tel que le comprenait Machiavel ; ses passions personnelles se confondaient avec celles pour l'intérêt de l'État ; on lui pardonnait ses duretés cruelles, parce qu'il donna à la France une puissance extérieure comme elle n'en avait jamais possédé ; enfin, ses efforts étaient toujours suivis d'une fortune constante, parce qu'ils profitaient à l'État et qu'ils étaient exécutés avec une conséquence rigoureuse et impitoyable.

Louis XIV.

Richelieu avait ainsi frayé la voie au despotisme de Louis XIV. Si ce ministre déjà avait été poussé à la dureté, avec laquelle il régnait, par la résistance d'éléments incompatibles, le même cas se présenta chez Louis XIV d'une manière bien plus personnelle. Immédiatement après la mort de Richelieu et de Louis XIII (1642-1643), les effets de la révolution anglaise se firent sentir aussi en France. Le parlement de Paris, en prenant pour modèle celui d'Angleterre, essaya de jouer le même rôle et de se donner pour une représentation nationale; le peuple et quelques seigneurs turbulents se joignirent à lui dans la guerre de la Fronde pendant la minorité de Louis. La reine-mère, régente du royaume, était en fuite; pendant quelque temps, on aurait dit que le même sort, qui venait de conduire à Paris les membres de la famille royale d'Angleterre comme de malheureux fugitifs, attendait également la maison royale de France.

Ayant grandi au milieu de ces circonstances et voyant le roi d'Angleterre exécuté pendant que la république anglaise croissait toujours en puissance, Louis XIV devait nécessairement se trouver ramené vers le système de Richelieu, ne fût-ce que par tout ce qui se passait dans l'intérieur du royaume. Mais ce qui dut le pousser avec bien plus de force encore vers ce système, ce fut

la faiblesse même de cette première et dernière résistance qu'il rencontra.

Dans cette guerre de la Fronde, on ne trouva plus rien de cette ardeur rapidement enflammée des partis d'autrefois, ni aucun de ces mouvements dans lesquels il s'était agi d'un grand intérêt moral ou politique ou seulement des intérêts d'un corps constitué. Quelle importance pouvait avoir cette révolution dans laquelle un intrigant tel que le coadjuteur de Paris était le premier tribun du peuple? Tout n'était que le jeu mesquin de petites cabales de cour contre un ministre; la grande noblesse n'y était représentée que par quelques débris, les protestants étaient tout à fait hors de jeu; même les grands généraux, qui plus tard se montrèrent si capables sous la direction de Louis, jouèrent un triste rôle à l'époque dont nous parlons. On aurait dit que, dans le corps épuisé de la nation, chacun de ses membres refusait le service; la tête semblait devoir prendre la place de tous les autres membres.

Il était fort naturel de croire que le pouvoir despotique d'un seul était plus compatible avec la prospérité de l'État que l'action arbitraire d'un grand nombre de gouvernants; on devait tout naturellement oublier, pour ce bienfait général, la dureté des lois dans certains cas, le lourd poids des impôts et les fautes commises par l'administration. En effet, ce ne fut que par suite des changements immenses, faits dans l'intérieur de l'État sous le long règne de Louis, que l'on commença à sentir les conséquences de la politique qui avait renversé l'ancien régime féodal. On comprit que la tyrannie multiple dans les domaines des grands seigneurs était arrivée à sa fin.

et que les hommes et la propriété, auxquels les anciens maîtres n'avaient accordé aucune attention, avaient dès lors acquis une nouvelle valeur. Les classes moyennes se mettaient, par leurs costumes et par leurs mœurs au même niveau que les classes supérieures; les marques extérieures du ra g et de la condition disparaissaient; on accordait au mérite intellectuel les mêmes honneurs qu'à la naissance, on honorait ceux qui se distinguaient dans les arts et dans les sciences au même titre que ceux qui brillaient dans le métier des armes. Le travail des classes ouvrières et industrielles rapportait dès lors une rémunération protégée par les lois, le bien-être de la nation était garanti par l'ordre et par la tranquillité à l'intérieur, ce qui rendait possible des entreprises plus considérables et calculées avec plus de certitude. Enfin, l'administration offrait ses grandes ressources à la nation qui déployait cette activité nouvelle; par la colonisation, par la navigation et par sa puissante position politique, elle faisait entrer l'agriculture, le commerce et l'industrie dans des voies entièrement nouvelles. Les priviléges qui appartenaient à chacun des corps constitués s'effaçaient devant les intérêts généraux du pays tout entier ; le sentiment de communauté politique, qui autrefois avait été si souvent battu en brèche, fit place au sentiment d'unité politique, qui remplit de fierté tous les citoyens du même État.

Ce nouveau phénomène se présentait avec un éclat d'autant plus éblouissant, que c'était précisément un aussi grand corps politique que le royaume de France, qui avait montré, par son exemple, jusqu'où l'on peut atteindre, quand l'État n'agit que comme un grand en-

semble et quand toutes ses forces sont dirigées vers un seul et même but.

Jusque-là, l'absolutisme montra encore à cet égard sa supériorité sur l'oligarchie du moyen âge. Mais il la perdit aussitôt que Louis tomba dans la même faute qui fait détester toute oligarchie et qui la rend si nuisible, c'est-à-dire aussitôt qu'il sacrifia l'État à sa personne et que, rempli de sa toute-puissance royale, il ne se fia plus qu'à son pouvoir universel et personnel.

Dès que, rendu bigot par ses maîtresses, il chassa les protestants de son pays et qu'il replaça ses anciens grands ministres et généraux par les créatures insignifiantes de sa faveur et par les instruments dociles de ses volontés arbitraires, l'élan que venait de prendre la France s'arrêta aussitôt et le pays descendit plus rapidement qu'il n'était monté. L'avenir de la France, enfin, resta exposé à des bouleversements bien plus redoutables que ceux dans lesquels les Stuarts avaient entraîné l'Angleterre en s'abandonnant à des caprices d'absolutisme de même nature.

Soif d'agrandissement de Louis XIV.

Si d'une part l'épuisement intérieur de la France offrait une occasion favorable pour développer de plus en plus l'absolutisme royal, l'état de prostration dans lequel se trouvaient presque tous les pays voisins ou éloignés,

tentait d'autre part le souverain français à agrandir sa puissance à l'extérieur et à conduire ainsi la France dans les mêmes voies dans lesquelles l'Espagne et l'Autriche avaient voulu entrer, lorsque la politique française était venue s'opposer à ces desseins.

Vers l'époque de l'avénement de Louis XIV, tous les pays de l'Europe méridionale étaient de nouveau plongés dans leur ancienne impuissance. Tous les États d'où étaient sortis jusqu'alors les mouvements pendant le XVIe et le XVIIe siècle, étaient successivement retombés dans un état de faiblesse uniforme.

La décadence intérieure de l'Espagne commença dès l'époque de sa grandeur extérieure. La puissance militaire des Ottomans s'écroula tout à coup à la mort de Soliman-le-Grand (1566). L'Autriche abandonna, depuis la guerre de Trente Ans, son attitude agressive pour retomber dans une position défensive dans laquelle elle se maintint avec une grande tenacité.

En même temps, du côté des peuples germaniques, l'Allemagne et la Suisse étaient plongées dans une profonde léthargie politique ; il n'y eut donc, au XVIIe siècle, que la France contre l'Angleterre unie aux Pays-Bas, et au XVIIIe seulement l'Angleterre en face de la France, comme les représentants jaloux de l'élément latin et de l'élément germanique, opposition qui pour un long temps à venir devint funeste à la cause de la liberté.

C'était d'ailleurs par des causes extérieures que la France avait été contrainte de déployer ses forces contre l'Espagne. Cette puissance n'avait jamais cessé d'irriter la France. Charles-Quint essaya de la déchirer par la force des armes; Philippe II, en profitant des mouve-

ments de la Ligue, s'efforça d'insinuer un membre de sa famille sur le trône français ; ses successeurs continuèrent les mêmes intrigues, bien qu'elles fussent plus faiblement ourdies. En Espagne, tous les mécontents français trouvaient toujours des encouragements, et tous les rebelles des secours. Encore à l'époque de Richelieu, les Orléans et les Bouillons, méditant la rébellion, conclurent des traités réguliers avec l'Espagne ; pendant la guerre de la Fronde, l'Espagne s'arma pour les mécontents.

L'Autriche, de son côté, suivit la même politique hostile. Ces deux empires resserraient tellement la France de toute part, qu'elle n'avait guère d'autres issues que par mer et que, dans chaque guerre, elle avait à défendre des frontières d'une étendue immense. Avant et pendant la guerre de Trente Ans, l'Autriche et l'Espagne se tendirent de nouveau la main dans la Valteline et à Mantoue, en manifestant ainsi leurs sentiments hostiles envers la France.

La nécessité força donc la France de se débarrasser de ces adversaires incommodes ; l'incapacité dont ces derniers firent preuve en calculant leurs ressources, incapacité qu'on pouvait même reprocher à un Charles-Quint, engagea bientôt le gouvernement français à prendre l'offensive ; enfin, leur faiblesse qui augmenta de plus en plus, tenta la France de se charger du rôle que les deux puissances avaient joué jusque-là. Pour leur rendre la pareille, Richelieu porta la rébellion en Espagne et aida à détacher le Portugal de cette puissance ; en Allemagne, il traîna la guerre en longueur pour affaiblir tour à tour les protestants et les catholiques et pour faire mûrir, au profit de la France, tous les avantages que

Mazarin recueillit plus tard, lorsque à la paix de Westphalie, ils étaient arrivés à pleine maturité.

Ensuite, Louis XIV commença le même jeu en Angleterre où il appuya tour à tour les rebelles protestants et le gouvernement et où il mit les Stuarts sous sa dépendance. Par un coup de fortune et d'arrogance vraiment unique, Louis XIV poussa ses avantages en Angleterre à un tel point, que les rois de ce pays se laissèrent acheter par lui et lui permirent d'acheter d'eux une place aussi importante que Dunkerque. En Espagne, il réussit si bien, que, sous une apparence de droit, il lui arracha une partie de la Flandre et la Franche-Comté, et plus tard même le Luxembourg, sans une telle apparence. Quant à la Hollande, il l'attaqua en 1672 et fut sur le point de la conquérir, sans avoir même indiqué de prétexte pour cette guerre. Enfin, en ce qui concernait l'Allemagne et la Suède, il poussa les choses si loin, qu'à l'époque de ce qu'on appelait les Réunions (1678-1684), il fit faire des recherches par des tribunaux français, pour savoir quels étaient les territoires ayant appartenu autrefois à ces parties de l'Allemagne qu'il venait d'acquérir en vertu de la paix de Westphalie, et que, d'après les décisions de ces tribunaux, il dépouilla divers princes et divers territoires de certaines de leurs dépendances.

Longtemps avant que Louis XIV eût obtenu de pareils résultats, la Suède avait, dès la paix de Westphalie, mis l'Autriche sur ses gardes, en lui faisant comprendre que la France semblait avoir hérité de l'Espagne ses projets de domination universelle. D'ailleurs, dès cette époque, Mazarin avait conçu le projet de réunir les Pays Bas espagnols à la France et même de faire une tentative

pour réunir la France et l'Espagne. Trois différents traités de partage, conclus par Louis XIV, entre 1667 et 1700, d'abord avec l'Autriche et ensuite avec l'Angleterre, avaient assuré à la France, au moment de la mort de Charles II d'Espagne, un agrandissement certain par suite de l'annexion de certaines parties de la monarchie espagnole; on n'avait fait de réserves que pour l'Espagne elle-même. Cependant, Louis préféra l'extension de sa maison au delà des Pyrénées et des Alpes à un agrandissement du territoire français, et la puissance de sa famille à celle du pays; contrairement au traité, conclu en dernier lieu avec l'Angleterre, il fit déterminer Charles II, pendant qu'il se mourait lentement, à faire le testament qui appela le petit-fils de Louis (d'Anjou) sur le trône d'Espagne.

Par un seul trait de plume, qu'inspirait la crainte de la puissance de Louis XIV, l'antique lien qui unissait l'Espagne à l'Autriche devait être brisé; par un nouveau lien, l'Espagne devait être rattachée à la France et une autre monarchie universelle être mise à la place de celle qui jusqu'alors avait gouverné le monde. Il est vrai qu'on n'aurait jamais toléré que les deux couronnes fussent placées sur une seule tête; mais l'exemple de l'Autriche avait déjà montré toute la gravité que présente l'extension dynastique d'une famille avide d'agrandissement; de plus, comme Napoléon le recommanda plus tard à ses parents, Louis XIV avait énergiquement rappelé au duc d'Anjou de ne jamais oublier qu'il était Français et souverain absolu.

Or, à cette époque, la France avait commencé à fonder, dans l'Amérique du Nord, des colonies qui, depuis

le Canada jusqu'à la Louisiane et en suivant le cours du Mississipi, enserraient comme un grand arc les colonies anglaises. Qui aurait pu dire ce que seraient devenues ces possessions pour la France si, à côté d'elles, les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud avaient été entre les mains des Bourbons et qu'une seule pensée eût dominé, dans les deux empires, la politique et la religion?

En effet, quant à la religion, la France avait été complétement identifiée à l'Espagne. S'abandonnant au sentiment de sa toute-puissance, Louis XIV avait osé faire ce que Richelieu même n'aurait jamais été tenté de faire et ce que le Saint-Siége lui-même désapprouvait. Dès 1672, il avait ordonné aux Néerlandais de rétablir le catholicisme; en 1685, il révoqua l'édit de Nantes, chassa du pays un demi-million des habitants les plus laborieux et convertit par des dragonnades ceux qui avaient été retenus en France. A cette même époque, poussé par un zèle aveugle, il excita Jacques II à restaurer le catholicisme en Angleterre. Si cette œuvre avait pu réussir, combien l'histoire n'aurait-elle pas été changée! En effet, le même revirement se serait infailliblement opéré aussi en Hollande, et, en Amérique, les jésuites français auraient eu l'influence suprême et non pas les puritains anglo-saxons.

Guillaume d'Orange.

Les peuples germaniques, habitant le nord-ouest de l'Europe, étaient encore une fois appelés à contrecarrer l'exécution de cet édifice menaçant de la domination universelle des Français, comme ils avaient déjà détruit le projet de la monarchie universelle des Espagnols. Ce fut un seul homme, un homme véritablement grand, qui était destiné à traverser les projets de Louis l'Unique, appelé aussi le Grand.

Guillaume d'Orange fit échouer (1672-1678) la conquête presque accomplie de la République néerlandaise, en opposant une résistance désespérée à Louis XIV. Par la Ligue d'Augsbourg (1687), il unit et arma l'Europe contre l'avidité insatiable dont Louis avait fait preuve à l'égard de tous ses voisins après la paix de Nimègue. En 1688, il réussit à dissoudre l'alliance dangereuse entre Louis et les Stuarts, en se faisant appeler, à la place de son beau-père, sur le trône d'Angleterre. Enfin, pendant la guerre de la succession d'Espagne, il arma l'Angleterre et l'Autriche contre la France.

Toute sa vie est ainsi remplie par la grande lutte pour le maintien de l'équilibre entre les États de l'Europe puis, il transmit à l'Angleterre une tâche pour laquelle l'empire germanique était trop divisé et la Hollande trop faible, c'est-à-dire de veiller sur la France dans l'intérêt

de l'Europe, tâche que l'Angleterre eut à remplir encore une fois, à l'époque de la Révolution française, en déployant toutes ses forces. Aux empiétements du catholicisme, on opposa encore une fois une nouvelle barrière en donnant sa forme définitive à l'Église protestante en Angleterre; aux excitations de l'absolutisme français et à l'influence qu'il voulait exercer sur tous les gouvernements en Europe, on répondit en consolidant la Constitution anglaise. Sous l'action de cette dernière, il se forma, dans la libre Angleterre, une prospérité d'une tout autre durée que l'éclat passager que venait de jeter la France; en face de la monarchie absolue, il s'éleva un édifice politique fondé sur des assises toutes différentes, et, en face de la puissance territoriale, une domination universelle d'un caractère tout nouveau.

La politique et l'administration changent de caractère depuis l'accroissement des colonies.

Vers la fin du XVIIe et le commencement du XVIIIe siècle, la colonisation du Nouveau-Monde avait si bien réussi, qu'elle commença à modifier complètement la condition de tous les États qui y avaient participé. La navigation avait reçu une extension et un développement complètement nouveaux : la culture des mers promettait des profits plus rémunérateurs que la culture des terres.

Des aventuriers l'avaient commencée; des hommes

actifs et bons calculateurs la continuèrent. Les communications établies entre les deux hémisphères multiplièrent les besoins et les moyens de les satisfaire; elles augmentèrent le nombre des matières que travaille l'industrie, en même temps qu'elle agrandit l'extension et les succès de cette dernière ; la grande affaire de tout commerce, qui consiste à équilibrer les demandes et les provisions, l'abondance et la disette, prit dès lors des proportions colossales.

L'industrie et le commerce devinrent la source de la richesse au sein des classes moyennes et stimulèrent, par conséquent, l'activité individuelle dans une mesure jusqu'alors inconnue. Ils devinrent également la source de la richesse des États ; c'est pourquoi, la politique et l'administration y attachèrent une importance capitale. Et cela d'autant plus que, par suite de la modification complète de la situation du monde, par suite de l'accroissement des États et des conditions bien plus compliquées de toute vie, l'ancienne source des revenus de l'État, c'est-à-dire les biens de la Couronne et les contributions foncières, ne suffisait pas plus pour défrayer les dépenses de l'État, que le service militaire des temps féodaux ne suffisait pour défendre le pays.

Dans ce nouvel état de choses, il s'agissait de savoir quel État saurait l'exploiter avec le plus d'habileté et d'activité. C'est ce qu'avait compris la France, lorsque, sous Richelieu et sous Louis XIV et la dernière parmi toutes les puissances voisines, elle fit un effort désespéré pour réparer ce qu'elle avait négligé autrefois; elle releva sa marine, elle donna un grand essor à son industrie et elle fit des tentatives de colonisation.

Deux exemples, formant un contraste extrême, se présentaient à ses yeux, l'un en l'attirant par ses séductions, l'autre en l'avertissant du danger qu'elle pouvait courir.

La politique coloniale des Espagnols.

La politique des rois d'Espagne avait toujours eu pour but l'agrandissement de leur puissance et l'extension de leur territoire. Pour y parvenir, il fallait pouvoir disposer d'une manière presque absolue de toutes les ressources de l'État ; mais ce système de domination intérieure et extérieure étouffait, au sein du peuple, son antique liberté, le mouvement intellectuel et industriel, c'est-à-dire précisément les seuls moyens qui donnassent des forces durables aux États placés au milieu des nouvelles conditions qui gouvernaient le monde.

La colonisation espagnole obéissait à l'esprit de cette politique du despotisme. On la dirigeait et on l'organisait dans les hautes sphères du gouvernement. On prenait possession d'immenses étendues de terres, qui devaient servir de preuve éclatante de la puissance espagnole et qu'une immigration continuée pendant mille ans n'a pu remplir d'habitants. On n'y admettait que des indigènes, et la métropole épuisait sa population, qui d'ailleurs était déjà affaiblie par l'expulsion des Maures et des Juifs. Les immigrants cherchaient, dans les colo-

nies, de l'or, des gains rapides, la jouissance sans travail, c'est pourquoi le besoin d'une activité incessante était promptement étouffé chez eux. Le travail industriel des Espagnols était négligé de plus en plus, de même que l'agriculture, sous l'influence des servitudes et des priviléges, était depuis longtemps tombée dans une profonde décadence.

Par suite de l'absence de moyens d'échange, le commerce cessa d'exister et passa dans des mains étrangères. La pauvreté des particuliers eut pour conséquence l'impuissance de l'État. Ce dernier était obligé de faire accompagner de grandes flottes ses galères chargées d'or, et il n'avait pas de vaisseaux pour défendre ses côtes. Le pays à coloniser lui-même, le monde luxuriant des tropiques, qui n'a guère besoin du secours des hommes pour produire, favorisait le penchant à l'indolence qui caractérisait les méridionaux immigrants.

La bigoterie religieuse ne permettait pas le développement de l'indépendance intellectuelle et de l'activité industrielle. Même là où elle avait les apparences de l'humanité, elle favorisait les avantages matériels des étrangers, sans empêcher les désavantages, au point de vue de la moralité, qui en étaient la conséquence chez les indigènes. L'Église catholique condamnait comme un scandale le monopole inhumain de l'importation des nègres dans les colonies espagnoles, quoi que Philippe V aussi bien que la reine Anne, y fût intéressé; on donna donc ce monopole à des étrangers et, en dernier lieu par l'*Assiento* de 1711 aux Anglais, qui en retirèrent des avantages immenses pour l'extension de leur commerce et de leurs colonies.

Système de colonisation des Anglais,

Du côté de la colonisation germanique et démocratique, on avait suivi des voies absolument opposées. L'Espagne a découvert le Nouveau-Monde, mais les Germains l'ont fécondé. Chez ces derniers, tout poussait les nouveaux colons, non à agrandir le territoire de leur État, mais à favoriser la prospérité, l'activité et la culture intellectuelle de tous les membres de l'État. Ce dernier, comme tel, fit peu de chose pour la colonisation de l'Amérique du Nord. Les colons prirent possession d'une étendue de terre assez restreinte en la cultivant. Ce n'était pas ici, comme en Espagne, la basse noblesse qui émigrait pour régner sur des prolétaires et des esclaves, mais les colons appartenaient aux classes moyennes des campagnes et des villes, classes qui faisaient partout défaut dans les pays latins.

A côté des Anglais, des immigrants venus de tous les coins du monde, s'établissaient partout avec une liberté entière. Les profits les plus grands étaient pour le travailleur le plus laborieux. Quant à la jouissance, on la cherchait dans le travail. Le climat et le sol, qui ressemblaient à ceux de la patrie abandonnée, aiguisaient le besoin du travail, au lieu de l'émousser. Les habitudes des peuples du Nord, la vigueur intellectuelle des protestants, l'assiduité persévérante des races germaniques,

tout cela favorisait la grande activité industrielle, qui se développait dans la métropole comme dans les colonies et qui faisait naître, au sein de la bourgeoisie, une prospérité et une importance politique, dont l'histoire n'avait pas encore jusque-là vu un autre exemple.

Ce phénomène s'était produit, pour la première fois et sur une grande échelle, pendant la lutte des Hollandais pour leur indépendance. Aussitôt que ce petit peuple conquit son autonomie et que, pour nous servir de la devise de Maurice, la branche d'arbre devint plantard et commença à pousser, sa capitale prit, dans un court espace de temps, la place d'Anvers, en devenant le centre du commerce du monde et en recueillant, grâce à ses transports, des richesses immenses.

Dans une lutte des plus inégales, le peuple hollandais nourrissait la guerre par la guerre. Il fut le premier à unir les diverses parties du monde par l'activité de ses compagnies de commerce, et à maintenir des communications régulières et constantes entre elles. Bientôt, il commanda la marine la plus puissante; il jeta dans l'abîme de la banqueroute l'État qui épuisait les mines du Pérou, et en ébranla les colonies immenses dans l'est et dans l'ouest.

Plus tard, l'Angleterre rivalisa avec la Hollande; les colons anglais en Amérique, s'appuyant uniquement sur leurs propres ressources, créèrent de nouveaux États et de nouvelles formes politiques; des compagnies de commerce anglaises dépassèrent les efforts de l'État lui-même par leur hardiesse et par leurs succès : ce furent là les temps où la bourgeoisie germanique fit ses croisades industrielles avec des résultats plus brillants que

ceux obtenus par la chevalerie dans ses croisades chrétiennes et militaires.

Le monde entier avait sous les yeux, et dans les proportions les plus vastes, un spectacle des plus instructifs; il voyait ce que le travail germanique peut produire en face de l'immobilité des nations latines; ce que l'industrie des classes bourgeoises peut faire par rapport à la grande propriété foncière dans les colonies; jusqu'à quel point l'esprit du protestantisme fait avancer un peuple, comparé à un autre peuple que la théocratie opprime; et, enfin, de combien le mouvement libre au sein d'un État l'emporte sur le régime despotique.

Tentatives de colonisation faites par les Français.

Ayant sous les yeux ces deux exemples, Louis XIV semblait vouloir suivre les deux voies à la fois; mais, sans qu'il s'en doutât, il entra exclusivement dans le chemin de la politique espagnole. Il donna une impulsion vigoureuse à l'activité industrielle en France; il fit sortir du néant une grande puissance maritime et s'occupa activement d'émigration et de colonisation qu'on avait commencé à favoriser, dès le règne de Richelieu, par suite d'une jalousie visible à l'égard de l'Angleterre.

L'activité de l'État semblait devoir rivaliser avec celle des particuliers. En ce qui regardait la législation, les établissements publics, les subventions, la construction

de canaux et de routes, etc., l'État ne pouvait pas intervenir d'une manière plus grandiose qu'il ne le fit sous l'administration de Colbert. Mais par suite de la direction centralisée de toutes les affaires et par suite de la munificence princière qu'on déployait partout, l'initiative individuelle, dont l'État tout entier dépend en dernier ressort, ne tarda pas à s'affaiblir peu à peu.

L'Angleterre aussi avait favorisé son commerce par des Actes de navigation et par une législation artificielle; mais les meilleurs succès avaient été toujours ceux qui étaient dus au zèle des particuliers. Le gouvernement français fit naître des compagnies de commerce en les créant avec des ressources fournies par l'État, tandis que les compagnies anglaises devaient leur existence à elles-mêmes et que leur esprit hardi et entreprenant se développait sans avoir besoin d'être stimulé par le gouvernement. L'administration arbitraire des Français épuisait les nouvelles industries en les accablant d'impôts; les Anglais s'imposaient eux-mêmes. L'école protestante délivrait l'intelligence de ses entraves et faisait de l'activité humaine le but de son éducation; Louis XIV chassait les habitants les plus laborieux de son pays, sans songer combien il est difficile d'exciter l'instinct de l'activité chez les individus, et combien il est facile de l'étouffer. Dans les colonies, les jésuites français firent, au Canada, des merveilles de conversion et de martyre; mais les planteurs dans la Louisiane ne firent rien qui, même de loin, pût être comparé aux merveilles de l'activité anglo-saxonne. Jamais les planteurs français n'ont montré le même amour des aventures que les Anglosaxons, quand il s'agissait de pénétrer au fond des forêts de l'inté-

rieur et de conquérir les solitudes pour la culture. Et cependant, ils n'avaient pas la même excuse que les Espagnols dans l'Amérique du Sud qui pouvaient alléguer l'influence énervante du climat des tropiques; la faute en était, au contraire, aux hommes qui n'étaient pas habitués à penser et à agir pour eux-mêmes parce qu'ils ne connaissaient pas la vie libre de la commune.

Il faut ajouter encore que la colonisation française, entreprise par l'État, prit dès l'abord une position hostile à l'égard de l'Angleterre. Les Français dans l'Amérique du Nord enserraient les colonies anglaises de la côte par derrière et sur les deux côtés; ils soulevaient les Indiens contre elles; grâce à un accroissement plus considérable, ils pouvaient à l'avenir pousser leurs colonies sans peine jusqu'à la côte. Mais bientôt, par suite de leur indolence et de leur incapacité comme colons, les Français perdirent toute chance de dépasser les colonies anglaises dans cette voie que la nature semblait leur avoir tracée. Après les premières cinquante années qui suivirent la fondation des colonies françaises dans la Louisiane, on n'y trouva, quant à la population ni quant aux succès, la dixième partie de ce que la Nouvelle-Angleterre avait obtenu pendant le même espace de temps.

Ces faits ne contribuèrent pas peu à exciter encore davantage la jalousie de la France à l'égard de l'Angleterre, jalousie qui ne trouvait déjà que trop d'aliments dans l'opposition des deux religions, dans la différence de race et dans le contact géographique des deux nations.

Les colonies anglaises de l'Amérique se détachent de la métropole avec le secours des Français.

Cette jalousie, qui bientôt se manifesta dans de grandes guerres, contribua essentiellement à fonder la liberté de l'Amérique du Nord. Si les colonies françaises y eussent réussi sur une grande échelle, celles des Anglais auraient craint d'être soumises par la France et seraient, à n'importe quel prix, restées attachées à la métropole. Comme elle ne pouvait pas espérer un pareil résultat, la France conçut l'idée d'affaiblir l'Angleterre en séparant d'elle ses colonies.

Aussitôt que ces dernières virent que la France, au lieu d'être leur ennemie, voulait les secourir, elles ne tinrent plus aucun compte des liens qui les attachaient à la mère-patrie et se séparèrent violemment d'elle, but qu'elles avaient eu constamment devant les yeux, depuis qu'elles avaient vu se produire, à leur préjudice, les conséquences de la domination du parlement en Angleterre.

Du reste, l'Angleterre elle-même, par toute sa politique coloniale intérieure et extérieure, avait fourni les principaux motifs pour cette alliance de ses colonies révoltées avec la France et même avec l'Espagne. Bien que toute l'organisation et tout le mouvement du commerce et des colonies de l'Angleterre différassent complétement de ce qui se voyait dans les États latins, la manière de

procéder du gouvernement anglais concordait néanmoins, dans le point le plus important, avec les agissements des gouvernements latins.

Tous considéraient le commerce comme le monopole exclusif de la métropole; ils soumettaient les colonies à son système commercial et les traitaient comme un moyen dont la mère-patrie devait se servir pour parvenir à ses fins. Toute nation étrangère était exclue du commerce avec les colonies. Les négociants étrangers étaient traités comme des pirates, ce qui les forçait à jouer ce rôle, de sorte que le prix de la lutte devait nécessairement échoir à celui qui était assez hardi et assez actif pour risquer le plus gros enjeu.

Les Anglais entreprenants furent encore les premiers à confirmer ce fait. A partir de l'*Assiento* de 1711, ils anéantirent le commerce de l'Espagne avec l'Amérique, en organisant un honteux système de contrebande pour lequel l'importation des nègres fournissait les moyens nécessaires. A l'époque où ce traité, conclu pour trente ans, était près d'expirer, les négociants pressèrent le gouvernement anglais de déclarer la guerre à l'Espagne pour mettre fin au système du monopole exclusif qu'ils maintenaient dans leur propre pays. Dans les grandes expéditions maritimes contre Carthagène et contre Panama (1741-1742), dont le but était de séparer le Mexique et le Pérou de la métropole, l'Angleterre entre en scène comme l'adversaire de l'Espagne, de même que jadis, à l'époque de la flotte invincible, l'Espagne s'était montrée l'antagoniste de l'Angleterre : ces armements eurent des résultats semblables.

Dès cette époque, la domination de l'Angleterre sur

les mers effraya le monde; la France, s'unissant à l'Espagne, songea dès lors à prendre sa revanche et à détacher les colonies anglaises de la métropole, même au risque de perdre les siennes. La grande guerre maritime de 1755 suggéra cette idée à la France avec plus de force encore qu'à l'Espagne; elle fit perdre à la France le Canada et sa marine, tandis que l'influence anglaise prit un grand essor dans les Indes-Orientales. Les Anglais semblaient vouloir aspirer au commerce universel et à la domination universelle sur les mers, comme autrefois l'Espagne avait poursuivi le même but sur terre.

Par suite de l'exécution de ces projets, l'action arbitraire qui, sous le gouvernement parlementaire, se faisait sentir à l'extérieur comme à l'intérieur, semblait produire le même effet que sous le règne des souverains. Du moins, l'Angleterre combattait les aspirations républicaines de ses colonies par des moyens qui siéraient à n'importe quel gouvernement despotique. On augmenta d'une manière démesurée l'importation des nègres, pour diminuer le nombre des travailleurs blancs qui devenaient dangereux.

Depuis longtemps, on avait rejeté toute idée d'acquérir le Canada, parce que le voisinage des Français maintenait dans les colonies l'attachement à la mère-patrie. Mais, à partir de la guerre de 1755, la crainte des Français ne retenait plus les colonies, et déjà pendant cette guerre les Américains avaient présenté un projet de Constitution fédérative qui montrait clairement que les colons désiraient arriver à la plus grande indépendance possible. Aussitôt le parlement, au lieu de les attacher à la métropole par une politique conciliante,

leur imposa un régime bien plus accablant que celui qui, depuis longtemps, avait provoqué le mécontentement des colonies. Le parlement, au sein duquel les Américains n'étaient pas représentés et où l'on ne connaissait pas bien la condition des colonies, avait, depuis la révolution de 1688, mis ses décisions, avec une conséquence rigoureuse, au-dessus de celles des colonies et au-dessus de leurs coutumes. Il avait concentré l'action de la justice en dernière instance dans la métropole; il avait traité les colonies comme un simple établissement commercial; il avait interdit tout commerce des colons entre eux et avec des pays étrangers et, enfin, il avait supprimé toute industrie en Amérique.

Ces différentes mesures avaient, dès le milieu du XVIIe siècle, tellement augmenté le mécontentement, que des hommes intelligents prédisaient déjà une défection prochaine. Cependant, jusqu'à cette époque, personne n'aurait encore songé à imposer des taxes régulières aux colonies. Aussitôt qu'en 1764 on essaya d'introduire cette innovation par l'impôt du timbre, les colonies commencèrent la première opposition systématique. L'impôt sur le thé, qui succéda à cette première tentative avortée, amena la rupture.

On ouvrit le premier congrès national de 1774 par un exposé des droits des colonies; on insista sur le maintien du régime existant; on énuméra et on revendiqua les anciennes franchises, commes les Anglais l'avaient fait dans leur Déclaration adressée à Guillaume III. On évita encore de prononcer le mot de révolte. Mais, en voyant que l'Angleterre continuait à les traiter avec une absence complète de tous égards, les colons sentirent aug-

menter leur penchant pour l'indépendance, qu'ils proclamèrent en 1776. L'injustice d'arrêts inspirés par la cupidité les avait irrités; la folie de décisions irrésolues les avait encouragés; les dernières mesures brutales, que Fox avait appelées des actes de sauvages qui scalpent l'ennemi avec le tomahawk, les avaient décidés à rompre pour toujours avec la métropole. L'année 1782 donna l'indépendance aux colonies.

En 1778, la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre; toutes les puissances maritimes de l'Occident étaient ses adversaires, et celles de l'Est de l'Europe s'unissaient à elles pour s'opposer aux prétentions exorbitantes du droit maritime des Anglais. Mais la défaite, subie à cette époque par l'Angleterre, différait essentiellement de celles qu'on avait infligées jusqu'alors au règne de l'arbitraire et à la domination universelle chez d'autres nations. En tout temps, les hommes les plus remarquables du parlement anglais avaient été opposés à toute taxe à imposer aux colonies au profit du trésor anglais; ils avaient été heureux de voir éclater le soulèvement de l'Amérique et ils en avaient prédit la victoire. Le parlement lui-même épousa de bonne heure leurs opinions et ne se chargea pas d'éterniser la guerre, comme l'Espagne avait voulu perpétuer sa guerre contre les Pays-Bas. En outre, l'Angleterre trompa les calculs de la France et ne se laissa pas affaiblir par la perte de ses colonies, de même que, plus tard, elle ne fut pas entamée par le blocus continental de Napoléon; au contraire, elle ne commença qu'à ce moment à développer complétement ses ressources intérieures et à soigner ses intérêts d'une manière intelligente.

En outre, l'activité de la nation elle-même, qui fut la cause la plus féconde de sa grandeur commerciale et de sa puissance politique qui découlait de cette dernière, cette activité, disons nous, ne put nullement être étouffée par la guerre ; au contraire, elle se trouva fortifiée par la liberté de l'État et par la liberté donnée au commerce de l'Amérique du Nord.

Ce résultat fut l'arrêt de mort de l'ancien système colonial. La séparation des colonies espagnoles devint la conséquence naturelle de l'affranchissement de l'Amérique du Nord. On reconnut et on abandonna de plus en plus les erreurs du système commercial qui régnait encore. On fraya à la liberté des relations internationales la première voie large que les peuples ont suivie alors avec autant d'ardeur que celle de la liberté politique, à laquelle la fondation du nouvel État américain venait d'ouvrir également des routes complétement nouvelles.

La littérature française depuis Louis XIV.

Les secours matériels, fournis par la France aux États-Unis, ont aidé ces derniers à conquérir leur indépendance, tournure dans les affaires du monde qu'on n'aurait pu prévoir à l'époque de Louis XIV. De même, le mouvement intellectuel qui s'était produit en France à partir du règne de ce roi, fit sentir son influence en Amérique, et contribua à établir le nouveau régime politique

intérieur que se donna la nouvelle confédération. Ces deux faits préparèrent le renversement complet de la Constitution française elle-même : tournure qu'on aurait pu prévoir encore bien moins du temps de Louis XIV.

Dans le domaine des faits matériels, on avait vu avorter l'œuvre que l'absolutisme songeait à exécuter sans déchaîner les forces populaires; dans le domaine de l'intelligence, l'absolutisme se détruisit lui-même, en déchaînant malgré lui ces mêmes forces populaires et en oubliant que, sur ce terrain des choses immatérielles, les instincts de l'intelligence peuvent facilement être réveillés, mais qu'il est fort difficile de les étouffer de nouveau.

Au sein des états protestants, ce furent les écoles qui servirent d'intermédiaire pour développer la culture intellectuelle du peuple d'une manière complétement nationale et populaire. En suivant cette route, l'instruction populaire en Allemagne passa lentement de la culture religieuse à celle de la science; la littérature nationale se développa, sans jeter un grand éclat, parce que tout le peuple y prit une part active. En France, au contraire, Louis XIV attira la littérature à sa cour et la protégea par ses faveurs, comme un moyen de rehausser l'éclat de son règne, et pour ajouter à sa gloire militaire encore l'auréole d'un protecteur des muses. A ses yeux, la littérature ne devait être qu'un luxe intellectuel de la cour, mais elle devint inopinément un instrument pratique entre les mains du peuple.

La grande crise intellectuelle qui agitait le monde, le roi l'avait arrêtée et l'avait fait reculer en France par ses mesures anti-protestantes ; mais par ses caprices d'amateur esthétique, il en prépara l'explosion d'autant plus

violente. L'absolutisme fit, dans ce pays, sur une vaste échelle, ce que la tyrannie des Pisistratides avait fait, à Athènes, en donnant tous ses soins à la culture intellectuelle : en effet, ils fondèrent leur pouvoir dans un temps où la crédulité absurde des Athéniens permettait à leurs maîtres de leur amener une Pallas vivante, mais ils le perdirent à une époque où un homme d'un esprit aussi libéral que celui d'Eschyle vivait déjà au milieu des Athéniens.

L'absolutisme mina sa propre œuvre ; il ressemblait en cela au peuple protestant lorsque, au commencement des réformes dans l'Église, il s'allia aux princes. Il avait cherché, dans les souverains, des protecteurs pour sa liberté religieuse, et il tomba dans la suite des temps sous l'absolutisme des princes. Si c'était là une faute, l'absolutisme en commit alors une autre semblable et bien plus grave. Dès le principe, lorsque les princes, à l'aide de l'absolutisme, voulaient se soustraire à l'influence de leurs vassaux, le pouvoir absolu avait recherché l'appui des classes instruites ; il avait mieux aimé accorder la plus grande influence dans l'État aux membres du clergé et aux jurisconsultes que de la donner à la noblesse; il avait préféré s'en remettre aux forces intellectuelles que de s'appuyer sur la grande propriété et sur le pouvoir des armes. Mais à l'époque qui nous occupe ici, il créa un nouvel Ordre en favorisant d'une manière systématique les belles-lettres, et il fit naître dans la presse une force nouvelle, éléments qui bientôt oublièrent leur origine. On permit aux Corneille et aux Fénelon de vanter, dans le drame et dans le roman, les vertus républicaines ; mais le peuple sut bientôt tirer de

ce bel art les applications utiles et trouver la prose dans la poésie. On s'était servi de l'écriture pour travailler l'opinion publique dans un but déterminé; mais bientôt, l'opinion publique prit elle-même les écrivains à son service. L'esprit d'innovation, qui, sur le terrain de la politique, ne trouvait aucun levier qu'il pût manier facilement et d'une façon pratique, s'empara de la littérature où il exerça un pouvoir insaisissable, mais irrésistible.

Cette vie intellectuelle, qui avait pris naissance dans les hautes classes, dégénéra bientôt avec la licence des mœurs qui se produisit au sein de ces dernières; la frivolité heureuse ou malheureuse de la cour permit à ces deux formes du libertinage de croître comme des plantes parasites. Une critique hardie s'attaqua à tous les sujets du domaine de l'Église et de l'État, et appliqua aux contradictions entre la civilisation et la vie réelle la mesure d'une nature plus simple, de même qu'elle jugea les institutions de l'État d'après le critérium d'une nouvelle liberté.

Comme pour se venger de la perte de la liberté de conscience, on passa, dans le domaine religieux, tout d'un coup de l'oppression de l'intelligence à la licence des esprits forts, de la superstition au scepticisme le plus complet. Sur le terrain politique, on se fit fort des attaques que la royauté avait dirigées contre l'aristocratie cléricale et temporelle du moyen âge et l'on s'appuya sur elles. De tout ce que les rois avaient fait, à cet égard, par égoïsme, ou de ce qui avait été le produit naturel et instinctif des changements nécessaires dans la vie de l'État, le peuple fit découler un système de *constitution démocratique* et les principes d'une *administra-*

tion politique qui, pour la première fois, furent opposés avec des motifs rationnels aux institutions théocratiques et féodales du moyen âge.

Dans ces deux directions, les innovations introduites par les sciences politiques et par la philosophie pratique en France agirent d'une manière différente sur les gouvernements et sur le peuple, et suivant qu'elles se répandaient à l'Est et à l'Ouest. Le peuple était attiré par les nouvelles opinions sur les constitutions politiques; les gouvernements aimaient à entendre les nouvelles doctrines sur l'administration des États; les premières firent sentir leur action jusqu'en Amérique, les dernières dans presque toutes les cours de l'Europe. Au sein de la France elle-même, les deux courants se rejoignirent et produisirent l'explosion de la terrible Révolution de 1789.

Nouveaux principes de l'administration des États.

L'effet le plus facile à expliquer, que le règne brillant de Louis XIV produisit sur les cours de l'Europe, fut de les engager à imiter son système militaire et de vouloir comme lui agrandir leurs États. Louis possédait, dans les dernières années de son règne, une armée de quatre cent mille hommes, armée permanente, toujours prête à marcher et qui ne dépendait plus du bon vouloir des seigneurs féodaux, ni des moyens de subsistance à voter par les états. Une pareille armée était, d'une part, un moyen

fort sûr pour assurer le pouvoir absolu et, d'autre part, un pouvoir dangereux et menaçant pour tous les États ; il ne faut donc pas s'étonner que cet exemple trouvât des imitateurs chez les autres princes qui se laissaient séduire par lui, ou qui se voyaient obligés par la nécessité d'en faire autant.

A l'est de l'Europe, on vit s'élever des États militaires les uns à côté des autres. C'étaient l'Autriche, la Prusse, la Suède, la Russie, la Pologne, la Turquie, États où abondaient des populations nombreuses et grossières, au milieu desquelles n'avait guère pénétré un rayon de ces lumières intellectuelles, ni un vestige de cette industrie des classes bourgeoises, qui avaient commencé à se répandre dans l'ouest de l'Europe. Dans ces pays, l'État ne sortit du régime militaire de la féodalité que pour le remplacer par un autre plus favorable au pouvoir absolu du souverain, mais plus dangereux encore pour le développement de l'État.

Cependant, même au sein de ces pays, l'exagération du système de l'absolutisme produisit tout naturellement son propre contre-poids. L'accroissement des forces armées exigeait une augmentation des ressources du pays et une productivité d'impôts plus grande chez le peuple. Les princes furent donc obligés de se consacrer davantage aux intérêts de leurs sujets. En voyant prospérer les États libres dans l'Ouest de l'Europe, ils convoitaient les mêmes fruits de l'industrie et du commerce dans leur propre pays. Les nouvelles doctrines de l'économie politique et physiocratique promettaient de faire de l'agriculture la source principale de toute richesse nationale. Pour tirer profit de toutes les ressources du pays, il

fallut exciter les basses classes et réveiller chez elles une activité indépendante ; répandre les lumières et développer l'intelligence, tel fut donc le but que poursuivirent presque tous les gouvernements, et la littérature française leur offrit le meilleur moyen pour l'atteindre.

Le règne de Frédéric II forme le point culminant dans cette époque, où un mouvement plus humanitaire pénétra dans le brutal état militaire. Ce roi fut, pour ainsi dire, parmi les princes, le dernier qui, par ses guerres de Silésie, continuât le système des conquêtes militaires, tel qu'il avait été suivi pendant la guerre de Trente Ans, la guerre du Nord et la guerre de la succession d'Espagne. Mais il fut aussi le premier qui se déclarât franchement le partisan des doctrines de la philosophie et de l'économie politique enseignées par les Français, et qui fît de la prospérité intérieure de son peuple le but de son règne.

Par cette initiative, Frédéric II devint le centre même de l'histoire de l'Europe pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Son exemple fut imité en Portugal, sous l'administration de Pombal ; en Espagne, sous les Campomanes et les Aranda ; à Naples, sous Tanucci ; en Toscane, sous Léopold ; en Autriche, sous Joseph II ; puis, dans toute une série de petits États allemands, dans les pays scandinaves et, même en Russie, sous Catherine II.

Ces réformes étaient inspirées, dans tous ces États, par des raisons générales dont voici les plus importantes : l'amélioration des écoles et de l'instruction populaire ; la révision de la législation ; une administration plus homogène et plus régulière ; une sollicitude plus grande pour

la condition économique de l'État, pour le commerce et pour l'industrie, pour une exploitation plus fructueuse des ressources du pays, ainsi que pour l'affranchissement du sol et du commerce gênés par des entraves; une imposition plus équitable des taxes; l'abolition des monopoles; la diminution des privilèges individuels en faveur des droits de tous; une égalisation plus grande des diverses classes et, enfin, une attaque renouvelée contre les restes de la féodalité.

On aurait dit que l'absolutisme venait d'avoir enfin conscience de sa tâche, qui était d'être l'école de la liberté et de fonder d'en haut le bonheur des peuples. La mission, que l'absolutisme avait eu à remplir dans les premiers commencements de son existence au xve siècle, consistait à relever la condition des communes pour maintenir l'ensemble de l'État contre la force *active* de la noblesse et de la théocratie. Telle était, encore en ce moment, sa mission, seulement à un degré moindre; il s'agissait, en effet, pour lui de relever les basses classes, pour écarter ou pour rendre moins sensible la force *passive* par laquelle les hautes classes devenaient nuisibles à l'État, c'est-à-dire leurs priviléges et leurs immunités d'impôts.

En effet, ces priviléges et ces préjugés des hautes classes furent attaqués d'une manière plus ou moins rigoureuse avec tout le zèle qui caractérisait les réformes entreprises à cette époque par des ministres et par des souverains. Jusqu'où allait ce zèle, c'est ce que démontre plus que toute autre chose la position prise par Léopold et par Joseph II à l'égard du Saint-Siége, ainsi que l'abolition de l'ordre des jésuites que les Bourbons arra-

chèrent à ce dernier. Dans tous les États protestants, où n'existait pas de réaction de la part du clergé, on put tenter les innovations hardies. Le peuple avait été lentement préparé à les comprendre. Sans trouver de résistance et sans faire de mal, on put répandre en Allemagne les arts et les sciences dans leur plus complet épanouissement, ainsi que le libéralisme philosophique et religieux le plus pur, et fonder ainsi une transformation entière de la condition intellectuelle et sociale du pays.

Mais, dans les pays catholiques, toutes ces tentatives échouèrent par suite de la résistance que leur opposa la puissance infiniment plus consolidée de la noblesse et du clergé, et parce que le peuple, tenu par ces derniers dans l'impuissance et dirigé par eux comme un instrument docile, était infiniment moins préparé à recevoir ce bienfait de la civilisation.

Tel fut le sort des innovations tentées par Joseph II en Hongrie et en Belgique, ainsi que des réformes ministérielles en Espagne, en Portugal et à Naples. Dans la France catholique aussi, les mêmes tentatives semblaient devoir échouer à cause de la même résistance que leur opposaient les classes privilégiées. Turgot était entré dans une voie absolument identique à celle que suivaient les autres réformateurs : il voulait faire participer les hautes classes à toutes les charges réclamées par l'État ; il essayait d'abolir les corvées, les servitudes et les privilèges; d'affranchir le commerce et l'industrie des entraves que leur opposaient les frontières du pays et des provinces; de réveiller, par des institutions plus libérales au sein des municipalités et des provinces, l'amour de la chose publique qui y avait été étouffé, et de rétablir

ainsi, de progrès en progrès, la constitution représentative.

Par suite de la réaction des hautes classes, qui devaient souffrir de ces mesures, le ministre réformateur fut renversé, comme cela était arrivé dans tous les pays catholiques. Mais, en France, on renversa en même temps le roi qui avait laissé tomber le ministère, et la vieille Constitution, contre laquelle le ministre s'était brisé. La nation française se sépara, avec des sentiments hostiles, de ses hautes classes, au lieu de se laisser plus longtemps diriger et opprimer par elles.

L'âge d'or, qu'on s'était attendu à voir introduire d'en haut par les voies unies de la réforme, se transforma subitement en révolution terrible qui fut faite d'en bas. Les expériences ainsi faites semblaient prouver que même des réformes graduelles ne sauraient être obtenues sans que le peuple veuille lui-même les réaliser et sans qu'il ait la force qui résulte de cette volonté bien arrêtée; on aurait dit que les puissances qui dominent dans un État ne sauraient lui faire des sacrifices aussi importants sans y être contraintes de vive force.

Le génie de l'histoire suivit une toute autre voie en France. Le libre esprit du protestantisme qui, par le droit chemin de la réforme religieuse, n'avait pu se faire jour au sein des peuples latins, y pénétra cependant par un détour, en passant par le domaine des belles-lettres; il marcha d'abord en France vers le même but qu'on avait attèint, dans les libres États germaniques, au milieu des luttes religieuses, c'est-à-dire il essaya de développer l'activité et la liberté de la nation dans le domaine de la politique. Les peuples devaient désormais

achever l'œuvre que les princes avaient commencée; il fallait agir non-seulement pour le peuple, mais encore par lui; les nations devaient être rendues heureuses, non pas d'après des théories, mais selon leur propre volonté et de manière à leur procurer leur propre satisfaction, ce qui est le but le plus élevé auquel l'État puisse jamais arriver. Des réformes faites par le peuple lui-même devaient remplacer celles qui avaient été entreprises par les princes; le gouvernement du peuple par le peuple devait se substituer à la tutelle dans laquelle on l'avait tenu, et la législation exercée par la nation elle-même devait succéder à la toute-puissance royale. La différenee est caractérisée par ce seul mot : une modification de la Constitution devait remplacer la réforme dans l'administration.

Le pouvoir efficace du peuple semblait indispensable pour atteindre ce but. En effet, l'expérience ne nous a pas encore fourni un seul exemple qui prouve la possibilité de passer, d'une manière durable et sincère, de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire qui montre qu'il existe une route royale conduisant à la liberté du peuple. Les souverains les mieux intentionnés, qui ont voulu réformer leurs États, se sont toujours bornés à faire des concessions dans l'administration; mais, sans constitution, le peuple n'a jamais eu de garanties suffisantes pour lui sauvegarder ces concessions.

Pas un seul de ces princes, qui à cette époque entreprenaient les transformations les plus hardies, n'a mis la main à l'œuvre pour fonder une constitution. Frédéric II admirait l'État des quakers en Pensylvanie et était heu-

reux de laisser à Neuchâtel ses anciennes franchises; mais on ne trouva pas chez lui l'ombre d'une idée de préparer seulement de semblables libertés pour son peuple. Enfin, lorsque en France et en Pologne on projeta et exécuta des changements constitutionnels, la ligue des princes se conjura aussitôt contre ces deux pays.

Nouvelles théories de constitution politique et sociale.

En même temps que les souverains entreprenaient leurs réformes administratives, on voyait surgir, dans la littérature française, les systèmes d'économie politique. A côté des mouvements impétueux du peuple qui voulait modifier la Constitution, on voyait s'élever les apôtres d'une philosophie politique plus libérale, dont les doctrines hardies préparaient les innovations politiques de l'avenir.

En son temps, Machiavel avait voulu remédier aux maux causés dans les États par le régime féodal, en établissant un absolutisme passager qui devait tenir compte des besoins de l'État et du peuple. Les maux les plus criants avaient été effectivement guéris par l'absolutisme, mais des restes moins perceptibles subsistaient encore. A côté de ce premier mal, l'absolutisme en était devenu un autre et plus redoutable. En effet, après avoir voulu uniquement le bien de l'État, il avait fini par ne poursuivre qu'un but purement personnel; il avait perpétué

son propre pouvoir et exagéré sa centralisation unitaire; de cette manière, il avait introduit la désorganisation dans l'État et établi une contradiction flagrante entre la condition réelle de la vie et les exigences de la nouvelle culture intellectuelle.

Montesquieu et Rousseau s'attaquèrent à ces maux en suivant des voies absolument opposées. Montesquieu considérait comme la source principale des malheurs de sa patrie les restes de l'État féodal qui avait miné tout sentiment patriotique et national. En cherchant un meilleur régime politique, il regardait en arrière dans le passé où il trouvait l'antique constitution germanique qui, à ses yeux, était dégénérée dans les institutions féodales, mais rétablie d'une manière plus parfaite dans la Constitution anglaise; en outre, cette dernière semblait avoir retrouvé le sentiment politique des peuples de l'antiquité, sentiment qui jusqu'alors avait été perdu. Ce fut cette constitution que Montesquieu recommanda dans un ouvrage d'un caractère tout scientifique et qui n'était accessible qu'à un petit nombre de gens instruits. Il y disait avec beaucoup de ménagements et de timidité, qu'il voulait enseigner à penser, parce qu'il ne pouvait pas tout dire; qu'en louant une constitution libre, il ne voulait pas blâmer celle qui existait, et qu'il ne croyait pas même désirable les excès de la raison et de la liberté, parce que l'homme trouvait partout une liberté de mouvement plus grande au milieu qu'aux deux extrémités.

Or, tout ce que ne voulait pas Montesquieu, Rousseau le fit ensuite avec une violence d'autant plus grande; de tout ce que Montesquieu avait voulu et proclamé, Rousseau enseigna absolument le contraire. Il demanda la liberté

complète et jusqu'à ses dernières limites : l'expérience n'avait aucune valeur à ses yeux en comparaison des exigences que la raison élevait par rapport à la vie politique. Il prêcha cette doctrine en s'adressant à tout le monde, d'une manière intelligible pour tous, et en se mettant en lutte ouverte avec toutes les institutions existantes. Il regardait comme le mal le plus grave la tyrannie devenue permanente, mais non les restes de la féodalité. Il se révoltait contre les Saumaise et les Grotius qui avaient mis le despotisme en système; il opposait à leur théorie de l'esclavage de l'homme et de sa valeur purement animale la doctrine des droits inaliénables de l'humanité. Quant à la doctrine luthérienne de l'obéissance passive et qui disait que Dieu, dans sa colère, envoyait les mauvais rois sur la terre pour punir les hommes, Rousseau la raillait en se tenant sur le terrain purement politique. On sait, disait-il, qu'on doit supporter un mauvais prince, mais il s'agit d'en trouver un bon; il est avantageux pour un peuple de se soumettre à un homme fort, mais il vaut encore mieux se débarrasser de son pouvoir.

C'était le calvinisme de Genève qui se manifestait dans ces propositions. La révolution politique devait être prêchée dans cet asile de l'esprit libéral français, comme jadis on y avait proclamé la réforme religieuse. C'étaient les vieilles doctrines politiques des calvinistes qui formaient la base de ce système doctrinaire de Rousseau. Déjà vers 1577, Junius Brutus (Languet) avait dit qu'en vertu d'un pacte naturel et tacite, les lois étaient au-dessus de la volonté des princes, et il avait déclaré que le peuple était autorisé à obtenir par la force le règne de la loi,

parce que c'était le peuple qui faisait l'État, et non pas le roi. De la même façon, Milton avait déjà déclaré que les hommes et les peuples avaient le droit naturel et inaliénable d'obtenir la liberté. De même, dans le droit des communes calvinistes d'interpréter la loi religieuse se trouvait pratiquement le principe politique de la législation populaire et de la souveraineté du peuple.

C'étaient ces mêmes idées que Rousseau s'efforçait de faire triompher. Il sévissait contre l'idée monstrueuse qu'un homme placé sur le trône par l'accident de sa naissance, devait commander comme roi héréditaire à un peuple, que des enfants devaient régner sur des vieillards et un petit nombre sur la multitude. Il opposait à l'idée théocratique de l'État celle qui ressortait du droit naturel et à la chimère théologique du caractère divin de la monarchie la fiction juridique du contrat social. A ceux qui voulaient fonder la monarchie sur la révélation, il disait que la souveraineté populaire découlait de la raison et du droit naturel. Il détestait, par conséquent, la Constitution anglaise, vantée par Montesquieu.

Son idéal de la forme d'un État était l'antique constitution germanique, idéal qui avait été réalisé dans les petites démocraties de la Suisse, de l'Amérique et des Pays-Bas. Il ne se laissait nullement troubler dans ses rêveries par l'abîme qui existait entre ses idées et la condition de tous les grands États d'Europe. La pensée l'emportait, à ses yeux, sur tout ce qui existait et ce qui était réel; il était convaincu que l'avenir viendrait à bout du présent et du passé. L'injustice consacrée par le temps n'avait aucune valeur pour lui, quand elle se trouvait en face du droit antique et inaliénable; sans

hésiter, il rappelait au peuple qu'il avait la force nécessaire pour faire valoir ce droit.

C'était là que se trouvait l'immense puissance de ses doctrines. L'idée d'un contrat social, comme point de départ primitif de l'État, n'est autre chose qu'une nouvelle fantasmagorie remplaçant d'autres illusions anciennes. Mais si l'on envisage les diverses époques, où un peuple politiquement mûr ne veut plus souffrir un pouvoir arbitraire, chaque révolution est une confirmation des thèses de Rousseau, et ces thèses sont un étendard pour chaque révolution. L'État ne commence pas, mais il est arrivé au faîte de son développement pendant la phase où c'est le peuple qui règne; au commencement d'un État, il y a un contrat social et un règne du peuple tout au plus dans les colonies, qui sont les rejetons d'États arrivant à la maturité politique.

Évidemment, la condition de l'Amérique du Nord a été le type par lequel Rousseau s'est laissé influencer dans ses idées. L'état de choses exceptionnel, qui y était devenu un fait accompli, il le prit comme base de sa doctrine, qui, à son tour, réagit sur l'Amérique comme une règle universellement reconnue. En effet, avec un instinct des plus remarquables, Rousseau s'était assimilé d'avance tout l'esprit de l'époque qui, en deçà comme au-delà de l'océan, couvait les événements politiques les plus extraordinaires. On sait avec quelle rapidité, en Corse, à Genève et en Pologne, les faits suivirent les doctrines de Rousseau. On a établi les ressemblances frappantes entre la marche de la Révolution française et la doctrine du philosophe génevois. La lutte entre les idées nationales et cosmopolites, qui agitaient les esprits

à cette époque, se reflète fidèlement dans les contradictions tranchantes de la doctrine de Rousseau, ainsi que dans les alternatives de ses sympathies et de ces antipathies. Dans la Constitution américaine, les idées de Rousseau semblaient réalisées d'une manière pratique comme les principes d'un nouveau droit public.

Caractère universel des nouveaux principes de liberté, consacrés par la théorie française et par la pratique en Amérique.

La coïncidence entre ces nouvelles doctrines politiques et leur réalisationdepuis l'indépendance des colonies en Amérique, accéléra le mouvement de l'agitation libérale qui, après avoir pris naissance dans le Nouveau-Monde, réagit sur l'Europe. On avait toujours cru que l'Amérique n'exercerait sur l'Ancien-Monde qu'une action toute matérielle; mais on vit dès lors que son influence morale et politique était beaucoup plus considérable. Les premiers immigrants du XVII[e] siècle avaient eu déjà en partie conscience de ce fait que, par leurs institutions républicaines, ils deviendraient un modèle pour tous les peuples.

Cette prévision a été justifiée, même avant que la prospérité surprenante de ce nouvel État pût contribuer à son accomplissement. Tout le charme et toute l'action efficace se trouvaient donc dans la seule Constitution

comme telle ; ses succès rapides s'expliquent par la culture politique qui, dans le cours des temps, était arrivée à une plus grande maturité et s'était de plus en plus propagée. Le charme de la Constitution se trouvait dans sa grande libéralité, dans son caractère simple, rationnel et naturel, dans sa conséquence logique et sa fidélité aux principes; enfin, elle pouvait être appliquée à tous les peuples qui étaient en désaccord avec le régime actuellement en vigueur chez eux, et qui, parmi les institutions léguées par le passé, ne trouvaient rien qui fût digne d'être conservé.

C'était là le point où l'influence, exercée par la Constitution américaine, agissait avec le plus de force sur les peuples, précisément parce qu'elle était si fidèle à ses principes. Jusqu'alors, dans tous les mouvements en faveur de la liberté, il avait été toujours question de droits individuels et de libertés particulières. Cette désignation elle-même renfermait l'idée d'une exception insuffisante à l'égard d'une absence universelle de liberté. Dans un pays tel que la France, même ces libertés particulières avaient été perdues jusqu'à être oubliées; celles dont on se souvenait encore étaient imparfaites et n'avaient pas été réclamées.

Mais, en Amérique, on fonda dès lors un droit égal pour tous, non comme un droit positif, et acquis à l'instar d'une propriété particulière, mais comme inné, naturel et indépendant de la loi et de la tradition. On proclama une liberté universelle, non comme un fait historique, mais comme une idée. On ne rattachait plus les demandes politiques à un état de choses existant, ni à des thèses religieuses; on les motivait par la pensée politique pure

et indépendante et on les adressait à une humanité qui, par suite du réveil intellectuel du siècle, avait commencé à penser d'une manière politique. On plaçait en tête des lois de l'État, comme principe dirigeant, des maximes rationnelles et généralement reconnues ; on désignait un certain esprit de liberté et d'humanité qui, faisant abstraction de toute condition spéciale, devait servir de principe général à toute législation particulière et en déterminer d'avance le caractère, esprit qui devait être « une loi pour les législateurs, » comme Talleyrand, dans l'Adresse au peuple, le faisait dire en 1790 à l'Assemblée nationale.

Ce sont ces deux qualités de l'idéalisme et de l'universalisme, cette conscience que l'on a de la pensée politique et sa validité universellement reconnue, qui depuis ont opéré une transformation complète dans l'état politique et dans la culture intellectuelle du monde. En effet, elles ont graduellement émancipé les peuples au point de vue politique, et elles ont propagé cet esprit et cette force qui avaient produit la révolution américaine elle-même et qui ont provoqué la participation du grand nombre à ses intérêts et à ses destinées politiques.

On ne sentit pas immédiatement le pouvoir redoutable que possédaient ces deux qualités des principes politiques proclamés en Amérique. Les partisans de l'ancien régime en Angleterre, qui peu de temps auparavant avaient pris la défense de la liberté américaine, ne commencèrent à trembler que lorsque ces principes produisirent leurs premiers effets en France, lorsqu'on y vit se manifester partout la même conscience universelle du but politique à atteindre, et lorsque les hommes de 1789

célébrèrent leur Révolution comme un pas fait vers l'affranchissement de toute l'Europe et comme un monument élevé pour l'instruction de l'humanité entière.

A partir de ce moment, les cabinets s'unirent en formant des ligues anti-démocratiques, et combattirent les nouveaux principes de l'organisation sociale par une politique de tendance, comme autrefois on avait fait des guerres contre des confessions religieuses. Ce fut Gentz qui, à cette époque, pressentit le plus clairement la transformation complète que ce nouvel esprit devait produire dans tout le caractère de l'histoire. Il comprenait que jusque-là, dans toutes les révolutions antérieures en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, on n'avait voulu atteindre qu'un but complétement national, local et particulier, et même sans savoir clairement ce qu'on voulait, tandis que ces révolutions en Amérique et en France étaient entièrement universelles et, quant à leurs motifs, à leurs desseins et à leurs principes, applicables à tous les temps et à toutes les nations. C'est en cela que se trouvait, selon Gentz, toute leur force et leur importance; selon lui, elles étaient si dangereuses, parce que le peuple avait conscience du but qu'il s'agissait d'atteindre. Or, cette conscience devait survivre à la Révolution elle-même, se transmettre aux masses, et devenir le bien commun du monde entier.

Le mouvement libéral réagit de l'Amérique sur l'Europe.

La liberté américaine montra au plus haut degré son caractère universel, aussitôt qu'elle passa les mers pour se propager en France. Le courant de toutes les libertés politiques et religieuses, qui jusqu'alors ne s'était fait sentir que chez les peuples germaniques et protestants en se dirigeant de l'est à l'ouest, fut arrêté en Amérique par une digue naturelle et reflua dès lors de l'Ouest à l'Est.

L'idée politique s'était, en Amérique, débarrassée des éléments religieux qui s'y trouvaient mêlés, et même au sein de la démocratie pure de ce pays, où les membres de toutes les nations vivaient avec une égale satisfaction, elle s'était affranchie de toutes les entraves nationales. Le particularisme des peuples germaniques et protestants n'était plus une condition nécessaire pour que cette idée politique continuât à exercer son action. En revenant sur ses pas, elle fit en premier lieu la conquête de la plus grande des nations catholiques et latines. Un monde complétement nouveau s'ouvrit donc à son influence.

De même que jadis le despotisme oriental avait été la première cause qui fit naître les institutions de l'absolutisme en Europe, de même la démocratie, arrivée en Occident au pouvoir, commença dès lors à produire ses effets dans la direction opposée.

La Révolution française.

Si à la décadence des nations latines devait succéder encore une fois une nouvelle prospérité, la France seule pouvait obtenir ce résultat en donnant le premier exemple. En effet, elle avait été au moins effleurée autrefois par les mouvements en faveur de la liberté moderne ; elle venait de passer par une grande révolution dans le domaine de l'intelligence, et, par son contact avec l'Angleterre, elle se sentait excitée à une continuelle émulation sur le terrain de la politique.

Le danger qui menaçait la France au XVIIIe siècle était qu'elle ne tombât dans la même léthargie politique et dans la même stagnation morale par lesquelles l'Italie et l'Espagne avaient perdu toute puissance à l'extérieur et toute vie indépendante à l'intérieur. Tel était le sort qu'un juge sévère de son histoire (Mably) avait prédit au peuple français peu de temps avant sa Révolution ; à moins, avait-il ajouté, qu'il n'arrivât un de ces rares événements qui étaient quelquefois destinés à rompre les préjugés et le caractère des nations.

La France avait sous les yeux l'avance immense que l'Angleterre avait prise sur elle par le mouvement libéral dans son sein, et par l'attitude d'indépendance et de progrès que ce mouvement donnait au caractère national. La France devait donc nécessairement s'efforcer de s'ap-

proprier aussi les ressources et les forces qui naissent de la participation du peuple à la direction de l'État. C'était donc un instinct fort juste et encore plutôt national qu'aristocratique qui inspirait aux Anglais, tels que Pitt, une haine si peu dissimulée contre les changements politiques effectués en France. Ils craignaient la force rénovatrice que la France pourrait tirer d'une Constitution semblable à la leur; c'est pourquoi Pitt était heureux de se consoler par la pensée qu'après tout les Bourbons ne sauraient pas cueillir les fruits d'un pareil régime.

Les hommes constitutionnels parmi les Français espéraient que l'avenir démentirait cette opinion. Cependant, toute l'histoire tumultuaire de la France depuis la Révolution fut bien plutôt une confirmation de cette prédiction sévère, qui n'a pas même été réfutée d'une manière convaincante par l'histoire de la longue époque de paix après 1815. Au commencement de la Révolution, les Anglais ne pouvaient avoir d'autre idée si ce n'est que la France adopterait la Constitution anglaise, tant recommandée par Montesquieu. La crainte que la Constitution américaine ne prît pied en France et que Rousseau n'eût raison et non Montesquieu, cette crainte diminua par suite des excès de la République et disparut complétement depuis l'avénement de Napoléon. En outre, il semblait absurde de vouloir transporter les institutions de ce jeune État dans un pays atteint d'une vieillesse décrépite; d'essayer de greffer les mœurs simples qui conviennent à la liberté sur une civilisation raffinée, et de vouloir transporter au sein d'une société, où existaient encore tant de différences sociales, une égalité qui, en Amérique, avait créé la Constitution et qui n'avait

pas été créée par elle, comme on voulait que cela se fît en France. On aurait dit qu'il était impossible de s'imaginer qu'on voulait gratuitement renoncer à tant d'institutions et à tant de forces dans l'État, dont la conservation avait donné à l'Angleterre des avantages si précieux.

Mais ces institutions et ces forces n'avaient pas produit dans l'État en France les salutaires effets qui seuls en avaient rendu la conservation possible en Angleterre. Les nouvelles théories politiques, prônées par les littérateurs, séduisaient les Français, quand ils les comparaient à leurs vieilles institutions qui les accablaient et les faisaient rougir; par conséquent, cette comparaison entre les deux régimes devait les porter à détruire complétement toutes les institutions surannées. La France possédait une histoire constitutionnelle intérieure, mais elle était bien fâcheuse; elle avait des formes politiques, mais elles étaient usées; elle avait des traditions, mais elles étaient détestées. La royauté y était devenue un despotisme permanent, qui n'était soutenu que par le pouvoir militaire. Les droits constitutionnels avaient été perdus depuis deux cents ans. Les institutions provinciales et la Constitution étaient des fragments incohérents; les assemblées représentatives formaient des réunions unies par aucun lien et interrompues par de longs intervalles. La bourgeoisie, la partie la plus importante de la société au point de vue de l'économie sociale, était privée de toute représentation. L'aristocratie, exempte d'impôts, possédait plus que la moitié du sol français et opprimait la multitude qui n'avait aucun droit; à côté de cela, se trouvait un corps représentatif qui se mourait au point

de vue de son importance politique et qui, plus tard, dans la fameuse nuit du 4 août, finit par se tuer lui-même, fait dont les Anglais n'auraient pas même pu concevoir la possibilité.

Tel était l'état de choses qui avait fait échouer les tentatives de réformes de Turgot et de Malesherbes, mais qui avait été depuis longtemps miné par cette révolution intérieure qui s'était faite dans les esprits, qui avait ébranlé tous les préjugés et détruit depuis longtemps le respect pour les institutions établies.

Il n'était donc pas permis de croire qu'avec des matériaux aussi usés on pût élever un édifice contitutionnel aussi facilement qu'on l'avait fait en Angleterre. En effet, on se trouvait à une époque où l'esprit public avait commencé à prendre un caractère démocratique, parce que depuis longtemps la royauté avait nivelé la société et que la littérature, par sa réaction libérale contre toute pression du gouvernement, avait travaillé à obtenir le même résultat.

Mais on ne pouvait pas non plus s'imaginer que cet esprit démocratique vainquît aussi facilement qu'en Amérique la vieille société et ses institutions. Car ces dernières existaient toujours, et il fallait se débarrasser, sur le sol français, de tout ce que les Américains, en émigrant, avaient laissé derrière eux en Angleterre.

Même la Terreur ne put atteindre ce but que d'une manière passagère dans un premier élan. Si, dans sa Révolution, la France eût pu se décider d'une manière nette et ferme pour l'une des deux Constitutions, pour celle de l'Angleterre ou pour celle de l'Amérique, elle aurait puissamment fait pencher la balance en faveur du

règne futur en Europe de celle des Constitutions qu'elle aurait choisie. Dans ce cas, la cause de la liberté aurait été assurée en France et dans toute notre partie du monde. On aurait formé alors ce triangle des États libres dans l'Ouest de l'Europe que Fox regardait comme un boulevard inexpugnable contre le despotisme; c'eût été ce trépied, comme le disait Napoléon dans un langage semblable, « du haut duquel la lumière du monde devait se répandre. »

Mais il était impossible d'atteindre un pareil résultat en France. Les oscillations particulières, auxquelles était soumis cet État, qui balançait entre les éléments protestants et catholiques, germaniques et romains, libres et despotiques et que nous avons vu s'agiter pendant toute son histoire, ces oscillations, disons-nous, se firent de nouveau sentir pendant cette grande crise.

Instabilité des nouvelles constitutions en France.

Ces oscillations ne se manifestèrent pas, comme on pourrait le croire, dans ces rapides transitions qui marquèrent la marche de la Révolution, quand elle passa de la royauté absolue à la monarchie tempérée, puis à la république et ensuite, par l'oligarchie et l'absolutisme, à la monarchie constitutionnelle. En effet, ce mouvement rapide qui passe par toutes les phases du développement

historique, cette évolution prompte qui parcourt tout le cercle de la vie politique d'un État, se trouvent impliqués dans l'idée et dans la nature de toute révolution, comme l'indique d'ailleurs le terme même de révolution.

En Angleterre aussi, on avait décrit le même cercle. Cependant, dans ce pays et dans toutes les phases de sa révolution, le caractère national faisait revenir le peuple avec une grande force vers une seule et même forme traditionnelle de sa Constitution. L'absolutisme ne la répudia pas complétement; pendant la république, les protestations d'un grand nombre d'individus isolés et de nombreux soulèvements successifs se produisirent en sa faveur; le chef de la république y revint de son plein gré, et, enfin, la nation entière finit par s'y rallier avec une affection unanime et durable.

Au contraire, les oscillations qui caractérisent la nation française pendant sa révolution, se manifestèrent d'une tout autre façon. Effectivement, elle ne montra pas cette prédilection instinctive pour une forme de constitution déterminée, ni pendant le cours de la révolution, ni à sa fin, ni pendant sa continuation; elle ne réalisa pas non plus, à aucun moment, d'une manière absolue et conséquente, les différentes formes constitutionnelles dont elle fit l'essai.

C'est ce qui se montra de la manière la plus frappante, lorsqu'on essaya d'abord d'établir un État constitutionnel par la Constitution de 1791. On y perdit complétement de vue l'idée principale d'une Constitution mixte. La bourgeoisie n'avait conquis des droits politiques que pour en abuser aussitôt. Au lieu de ménager, comme en Angleterre, les droits monarchiques les plus nécessaires

et de se placer à côté des classes supérieures comme partageant avec elles les mêmes droits, la bourgeoisie anéantit, pour ainsi dire, tous ces priviléges de la royauté; elle abolit, d'un seul coup, toute noblesse et toute pairie, toutes les distinctions héréditaires des divers états et tous les priviléges des hautes classes. En paraissant abolir ainsi d'en bas et d'une manière tout à fait démocratique toutes les différences des classes et tous les priviléges, le tiers-état créa, à son tour, d'en haut et d'une façon complétement aristocratique, un quatrième Ordre séparé et privé de tous droits politiques (qu'on appelle les citoyens passifs), en même temps qu'il s'arrogea un privilége nouveau.

En établissant cette contradiction, la bourgeoisie avait du moins l'air de songer avec d'autant plus de conséquence logique à sa domination exclusive. Mais ceci encore n'était qu'une simple apparence. Dans l'Introduction à la Constitution de 1791, on établit expressément le principe de la souveraineté du peuple et de la participation de tous à l'expression de la volonté nationale, et l'on introduisit dans la Constitution elle-même presque toutes les conséquences essentielles d'un ordre de choses complétement démocratique. C'est pourquoi la bourgeoisie créa ou favorisa son adversaire naturel d'en bas, le quatrième Ordre; en même temps, elle s'ôta tout appui d'en haut et força la noblesse à émigrer, le clergé à se mettre en opposition avec le nouveau régime et le roi à prendre la fuite.

Ce fut ainsi que la forme constitutionnelle de l'État, qui partout a besoin du temps et du bon vouloir de toutes les parties pour arriver à son développement, se détruisit elle-même par des contradictions intérieures dans cette

période où l'on vivait vite et au sein de ce peuple en proie à de grands déchirements.

Même les formes politiques beaucoup plus simples, qu'on adopta ensuite successivement, souffraient des mêmes contradictions intérieures. Le quatrième Ordre conquit, dans sa révolution à lui, la Constitution de 1793, la république, le suffrage universel, la complète égalité politique de la société, le pouvoir populaire illimité, en un mot, l'état de choses qui régnait dans la démocratie américaine. Logiquement, ce principe de l'individualité, comme dans la théorie de Rousseau et comme dans toute mise en pratique des principes démocratiques, aurait dû conduire à l'indépendance et à l'autonomie des parties qui constituaient naturellement l'État; mais, au lieu de cela, toute pensée de fédéralisme, si elle fut jamais sérieusement conçue, se trouva étouffée dans son germe par suite de la prépondérance exercée par la capitale. La République rivalisa avec l'absolutisme, en exagérant la centralisation non-seulement du gouvernement, mais encore de l'administration, et conserva ainsi au despotisme un sol bien préparé.

Ensuite, Bonaparte ramena l'absolutisme de Louis XIV, il fonda un État militaire avec une nouvelle noblesse féodale et établit une monarchie universelle. Par cela même, cet homme, le plus puissant et le plus arbitraire de tous les despotes, se rattacha de nouveau au principe républicain qui formait, pour ainsi dire, le noyau même de la Révolution française, et il en fortifia le ressort le plus puissant; en effet, en suivant les instincts du génie français, il conserva et nourrit l'égalité des citoyens, et introduisit dans sa législation des dispositions essentielle-

ment démocratiques, rouvrant ainsi de nouveau les voies qui mènent vers la démocratie.

Ce système de bascule entre deux directions diamétralement opposées et le penchant pour les extrêmes se trouvaient, il est vrai, favorisés par le caractère national des Français; cependant, il est juste de dire que les circonstances extérieures, pendant cette époque, contribuaient beaucoup à contraindre la France à se jeter dans ces extrêmes. La position isolée de l'Angleterre n'a pas seulement influé sur la fortune de ce pays, mais encore sur la sagesse de sa Constitution et sur la formation du caractère national qui se distingue par sa tranquillité posée et pleine de mesure. Aucun peuple du continent n'a trouvé autant de facilités pour parvenir à cette qualité et pour en recueillir les effets.

De même que, pendant le XVIe siècle, la France s'était vue forcée, par la grandeur menaçante de l'Espagne, à rentrer dans la voie qui menait vers la centralisation la plus forte possible de l'État, de même, pendant la Révolution, elle se trouva à plusieurs reprises au milieu de tels dangers, qu'il fallait de nouveau considérer l'unité de l'État comme son bien le plus précieux.

Or, ce furent précisément les régimes tempérés, la monarchie constitutionnelle de Louis XVI et le Directoire qui, dans deux occasions, ne se montrèrent pas disposés à s'opposer à la redoutable alliance des souverains d'Europe, ou qui ne furent pas assez forts pour le faire. Il fallut d'abord le terrorisme, tel que l'exerçait le Comité de Salut public, pour concentrer d'une manière efficace les forces de la nation entière, comme plus

tard il fallut le « grand empire » et le règne militaire pour battre les grands États de l'est de l'Europe avec leurs propres armes.

Influence exercée au dehors par la Révolution française.

Depuis l'époque du Consulat, on pouvait prévoir que l'édifice de l'état constitutionnel en France, élevé avec une trop grande hâte et renversé avec trop de précipitation, devait être repris en sous-œuvre, pour le reconstruire lentement, et après de mûres réflexions. Dans ses premières phases, la Révolution avait créé des institutions qui s'écroulèrent, il est vrai, à cette époque; mais les principes réellement sains, qui avaient provoqué ce mouvement, restèrent dans les esprits. Ils ne purent être détériorés d'une manière permanente, ni par le grand conquérant qui dédommagea la France de la liberté mourante par la puissance et par la gloire, ni par la Restauration maladroite, ni par le règne moins brutal qui en fut la continuation. Si ces principes avaient été réellement lésés, le temps les aurait vengés, et les attaques contre les libertés auraient eu pour résultat le rétablissement de ces dernières; à l'avenir encore, les mêmes atteintes portées à la liberté produiront infailliblement la même réaction.

Même à cette époque, où les premiers fruits trop hâtifs

de la Révolution tombèrent prématurément, la semence d'où devaient sortir des fruits semblables n'en sortit pas moins pour se répandre sur la France et au delà des frontières sur un sol étranger. En effet, la France semblait destinée à répandre dans toute notre partie du monde la semence des fruits que, grâce à ses luttes intestines seules, elle aurait pu récolter sur son propre sol.

Napoléon lui-même contribua de la façon la plus extraordinaire à produire ce résultat, pendant qu'il semblait précisément détruire, en France même, l'œuvre de la Révolution. Despote à l'intérieur, il est devenu à l'extérieur le révolutionnaire le plus redoutable; les hommes d'État autrichiens l'ont toujours considéré comme tel, même quand il entrait de la manière la plus rigoureuse dans les voies de la monarchie légitime. Son règne pouvait être considéré comme l'abandon ou comme le maintien de la Révolution, comme la condamnation de ses principes ou comme la consolidation de ses intérêts, comme la suppression de la liberté, mais en même temps comme l'affermissement de l'égalité.

L'empereur fortifia les idées proclamées par la Révolution, en réalisant et en propageant d'en haut, avec ordre et mesure, seulement ce qu'elles renfermaient de plus durable et de plus applicable. Il avait appris par l'expérience avec quelle force irrésistible les peuples qui ont brisé leurs chaînes poursuivent leur chemin, il fit revenir l'histoire sur ses pas et la ramena vingt ou trente ans en arrière. Interrompant le cours de la Révolution, il reprit les réformes tentées par les princes du XVIIIe siècle, réformes qui, de leur côté, avaient été

interrompues par la Révolution; il s'appropria, en un mot, le principe adopté par ces souverains et qu'il dicta lui-même à Charles IV, en lui faisant écrire : Tout pour le peuple, et rien par lui.

Ces réformes étaient appuyées dès lors de ce qui leur avait fait défaut autrefois, c'est-à-dire du double poids des événements révolutionnaires et de la puissance impériale. Aussi, même dans les pays catholiques et latins, brisèrent-elles les résistances des représentants et des peuples; en quelques années, elles effectuèrent, dans toutes les parties du monde, des changements qui, sans cette puissante impulsion, auraient demandé plusieurs siècles pour être suffisamment préparés.

La vieille Espagne se rajeunit grâce à ces influences; dans le cours des années, on y vit sortir péniblement, du milieu de difficultés presque inextricables, un nouvel ordre de choses que le pays lui-même n'aurait plus été capable de créer avec ses seules forces.

L'Italie fut réveillée de son sommeil, dans lequel elle avait été plongée pendant trois cents ans; ses préjugés religieux furent ébranlés; son inexpérience politique cessa de l'accabler, et il s'ouvrit pour elle l'horizon plus vaste de l'unité nationale, que l'influence papale avait jusqu'alors contrecarrée et qui, depuis ce temps, mine lentement l'influence du Saint-Siége.

La séquestration de quelques centaines d'États microscopiques en Allemagne y détruisit d'un seul coup toute chance d'arriver à la composition de l'Empire d'après le système féodal. Cet acte de violence nécessaire, que l'on met maintenant sur le compte de l'étranger et auquel les Allemands, abandonnés à eux-mêmes, ne se seraient que

difficilement décidés, ouvrit la première perspective d'une plus grande unité politique en Allemagne. Les petits États de création napoléonienne et agrandis par l'empereur sont devenus, depuis ces temps, le foyer où se conservait le feu du mouvement politique qui devait se faire sentir dans le pays entier. A partir de l'administration de Stein, la Prusse se trouva entraînée dans le cercle des États qui, agissant énergiquement d'en haut, faisaient leurs réformes d'après des principes que la législation avouait expressément avoir empruntées de la Révolution française et de son exemple.

Napoléon donna des Constitutions à quelques-uns des pays dépendants de la France, aux royaumes d'Italie, de Naples, de Westphalie et d'Espagne. Ce n'étaient à la vérité que des pseudo-constitutions; cependant, elles habituaient les peuples à un certain degré de liberté constitutionnelle et elles sont devenues pour quelques individus une école politique.

En effet, Stein lui-même trouvait que, par les principes constitutionnels que créait Napoléon, il évoquait l'esprit de la monarchie plus tempérée et lui donnait des armes contre son absolutisme. Sur ce point, l'empereur dépassa, bien qu'il le fît avec prudence, le cercle des réformes tentées par les princes du XVIIIe siècle, réformes qui partout ne touchaient qu'à l'administration. A tous autres égards, lui aussi se maintint de préférence dans ce cercle, où il agit cependant de la manière la plus grandiose.

Il introduisit au sein de la famille européenne une vie tout à fait nouvelle : il établit entre les divers pays des relations, des échanges, des communications et un trafic dans des proportions et dans une étendue jusqu'alors

complétement inconnues. Quelque écrasantes et quelque extraordinaires que fussent les situations créées par le blocus continental que décréta Napoléon, l'industrie de l'Europe n'en reçut pas moins une puissante impulsion.

La sphère dans laquelle s'exerçait jadis l'activité de Colbert n'occupe qu'un espace extrêmement petit, comparé aux territoires immenses sur lesquels s'étendait l'influence de Napoléon, quand il s'agissait de faire servir à ses desseins les terres et les hommes, de construire des canaux et des routes, de fonder des établissements scientifiques et industriels. Il introduisit dans l'administration des États dépendant de la France d'autant plus d'ordre, de simplicité et de cohésion, que le poids de cette administration pesait sur les populations. L'organisation militaire se renouvela dans les États qui avaient le plus vieilli. La publicité des débats judiciaires était établie dans tout l'ouest de l'Europe, et le principe de l'égalité devant la loi pénétra, avec le Code Napoléon, jusqu'en Pologne. Même en Russie, on emprunta du droit civil français des lois appropriées au pays; l'impulsion donnée par la France à une meilleure organisation de l'instruction publique se fit sentir jusque dans ces pays éloignés.

Jamais les restes tenaces de la féodalité ne reçurent une atteinte plus générale et plus forte que celle que leur porta la puissante main de Napoléon. Seulement, à partir de cette époque, les basses classes apprirent à reprendre et à continuer cette lutte comme une cause qui leur était propre; le despote n'a mérité aucune inimitié à aussi juste titre que celle de la vieille noblesse féodale dans l'Europe entière. Là où les franchises de la noblesse

étaient les plus grandes et où la domination du règne féodal avait jeté les racines les plus profondes, à Naples et en Espagne, Napoléon les ébranla et les fit disparaître en partie; on le vit sur l'échelle la plus vaste en Allemagne, où l'Ordre teutonique et la noblesse immédiate de l'Empire s'écroulèrent ensemble.

Le même coup fut porté aux abus de la théocratie. Nicolas de Cusa avait prédit jadis que les princes allemands, quand ils auraient brisé la puissance de leur chef, engloutiraient aussi les États ecclésiastiques; ensuite, ils auraient le même sort et ils seraient dévorés par le peuple. Seulement, on laissa à l'étranger le soin de commettre cet acte de violence à l'égard du clergé et de la noblesse immédiate de l'Empire.

Cependant, ce furent des violences bienfaisantes qui brisèrent le sombre esprit catholique en Bavière et dans d'autres pays semblables, qui séquestrèrent les biens ecclésiastiques, qui diminuèrent le nombre des couvents ou qui les abolirent là où c'était possible, et qui mirent un terme à l'existence des souverainetés ecclésiastiques en Allemagne.

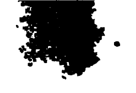
Cette séquestration des États et des biens ecclésiastiques en Allemagne porta un coup plus terrible que celui de la Réformation au bras séculier de l'Église qui, dans ce pays, s'était étendu sur près de deux mille milles carrés et sur plus de trois millions d'hommes. Bien qu'un grand nombre de ces changements aient disparu de nouveau dans tel ou tel autre pays, ils ont cependant, par leur action profonde et par leur immense propagation, transformé toute la société et imprimé leur caractère à l'histoire des époques suivantes.

Les guerres d'indépendance.

La cause de la liberté universelle ne profita pas seulement des bienfaits et des améliorations que les peuples vaincus devaient à Napoléon, mais encore, et à un bien plus haut degré, de tout ce qui fut fait pour les opprimer. A une époque où l'on s'attendait le moins à voir reparaître un pareil phénomène, Napoléon aspirait à fonder une monarchie universelle française et commençait à y travailler avec plus de chance de succès et avec un plan plus clairement conçu qu'aucun de ses prédécesseurs.

En défendant la France, il avait réussi à faire comme en se jouant de grandes acquisitions territoriales. Aiguillonné par sa prédilection pour l'Italie; encouragé par l'aveugle dévouement de sa nation ainsi que par le misérable état dans lequel se trouvaient l'Allemagne et toutes les dynasties qui l'environnaient, enfin, poussé à des agrandissements par la spoliation de la Pologne que venaient de consommer les puissances orientales, il était entré dans la voie des conquêtes. La profonde jalousie qui animait les Français contre l'Angleterre, poussa Napoléon à exagérer encore cette soif d'agrandissement.

L'Angleterre s'était abondamment dédommagée de



ses pertes en Amérique par les acquisitions qu'elle venait de faire dans les Indes orientales et occidentales, ainsi que sur quelques points précieux pour elle en Europe et en Afrique. Par des motifs constitutionnels et nationaux, elle s'était opposée de toutes ses forces au développement de la République française; puis, elle résista aux empiétements du parvenu victorieux, par les mêmes motifs qui jadis avaient armé Guillaume III contre Louis XIV. Pour rétablir l'équilibre européen, l'Angleterre s'engagea dans une lutte qui, faisant même abstraction de son issue, effaçait le souvenir des guerres puniques, auxquelles la comparait Napoléon; l'empereur de son côté, pour combattre ces insulaires, mit en mouvement des ressources, à côté desquelles les efforts énergiques de Charles-Quint et de Louis XIV ne sont qu'un jeu d'enfant. Il aurait été heureux d'offrir n'importe quelle récompense à n'importe quelle grande puissance européenne qui lui aurait promis d'être une alliée toujours fidèle et zélée contre l'Angleterre.

Dans l'ardeur de son emportement et de son inimitié opiniâtre, il vendit aux États-Unis les précieuses colonies françaises dans l'Amérique du Nord, parce qu'il savait qu'il portait ainsi à tout jamais le coup le plus terrible aux Anglais. Il s'efforça de vaincre l'Angleterre en faisant un détour immense, c'est-à-dire en subjuguant toute l'Europe. C'est pourquoi il s'érigea empereur de l'Occident; il s'empara de la Couronne de Fer d'Italie; imitant expressément Charlemagne, il rétablit la monarchie universelle de ce monarque, et; copiant Charles-Quint, il remit en vigueur le règne du clergé et la papauté, afin d'avoir un moyen de domination de plus; en s'ap-

puyant sur le catholicisme et en mettant à profit l'autorité du pape.

Aucun dominateur du monde avant lui n'avait mieux réussi, dans l'exécution de ses desseins, que Napoléon au moment où il avait à moitié anéanti la Prusse et complétement affaibli l'Autriche; allié à la Russie, il avait subjugué ou placé sous sa dépendance la Hollande, l'Italie et l'Allemagne, et il comptait mettre les princes de sa famille sur le trône d'Espagne et de Portugal, ce qui, en même temps, aurait mis en son pouvoir les colonies américaines de ces derniers pays.

Mais, dans le cours de ces conquêtes, de ces séquestrations de trônes et de cette oppression des peuples qu'on incorpora ou annexa à cette monarchie universelle, on devait voir ces phénomènes qui, précisément par l'excès du pouvoir et par l'exagération de l'arbitraire, profitèrent à la cause de la liberté. En premier lieu, on ébranla l'habitude apathique avec laquelle les peuples obéissaient au pouvoir de la monarchie ou se soumettaient docilement à leurs dynasties traditionnelles, et l'on dispersa l'auréole qui jusqu'alors avait entouré les têtes couronnées. On commença par enfermer la France dans une ceinture de petites républiques; puis, lorsque celles-ci disparurent, les nouvelles institutions monarchiques qui les remplacèrent, firent peut-être plus de tort au principe monarchique que les républiques elles-mêmes. En séparant violemment les peuples d'une même nationalité, lors de la formation des nouveaux États gouvernés par les vassaux de Napoléon, on brisa leur cohésion et leur conscience nationales, on déchira leur histoire et l'on arracha ainsi les racines du principe monarchique.

Mais ensuite, les nombreux princes et rois hostiles que l'empereur destitua, chassa ou proscrivit; les souverains amis qu'il maltraita ou qu'il tracassa si souvent; les rois de sa famille qu'il traita comme des fonctionnaires amovibles; tous semblaient rappeler au monde que même des souverains ne sont que de faibles mortels, ce que les peuples n'ont pas oublié en 1830 et en 1848. Quel changement ne s'était pas opéré dans la situation en Europe, lorsque, à Erfurt, le plus ancien des césars fut exclu de la cour des souverains, et qu'à côté d'un czar à demi asiatique dont le pouvoir était relativement encore très-jeune, se dressa le nouveau parvenu, plus puissant que tous les autres princes, mais destiné à tomber à son tour, et peu de temps après, de l'apogée de sa puissance.

Les alliances successives des princes n'avaient pu amener cette chute, qui fut le résultat des efforts énergiques et persévérants des peuples. Napoléon avait provoqué la haine des princes et des nobles; en jouant d'une manière inouïe avec l'indépendance des nationalités, en accablant les pays par l'excès de ses occupations militaires ainsi que par d'autres charges, et en lésant de la façon la plus outrageuse les intérêts matériels des nations, il excita follement aussi les peuples. La France elle-même, souffrant des charges qui accablaient les personnes et la propriété et écrasée par les levées de troupes, par les tribunaux d'exception, par le blocus maritime et par des impôts de toute sorte, était lasse de sa gloire et de sa splendeur.

Napoléon avait espéré, un jour, armer l'orgueil de toutes les nations contre la fierté de l'Angleterre; mais,

celle-ci arma, au contraire, l'indignation de tous les peuples contre l'insolence de l'empereur qui, dans son aveuglement, traitait tout le monde avec un manque d'égards inconcevable. Par une réaction naturelle, la pression exercée sur la liberté nationale des peuples et la politique qui essayait de leur enlever leur nationalité, réveillèrent en eux le sentiment de leur propre valeur, indice de réveil politique en général chez eux.

Aussitôt que, par un mouvement spontané, l'Espagne se souleva contre la France, elle se vit aidée de conseils, d'argent et de soldats par l'Angleterre, qui n'avait soutenu les guerres de cabinet des puissances orientales que de loin et avec mollesse. En effet, l'Espagne donna un exemple et une leçon aux monarques de l'Europe continentale, en leur montrant de quelle manière et par quels moyens seuls il fallait maintenir l'indépendance nationale. Les guerres populaires en Espagne, en Russie et en Allemagne annoncèrent la nouvelle ère, au point de vue local, même au delà des frontières de la France, et, à l'égard du temps, encore au delà de la durée de la domination française.

Les armes des monarques mêmes prirent un caractère démocratique ; la guerre contre le tyran fut entreprise, au nom de la liberté des peuples, par des armées pour lesquelles les idées nationales et politiques étaient devenues des réalités vivantes. De plus, cette lutte s'engagea bien plutôt en faveur des principes modérés de la Révolution que contre eux. Tel fut le moment critique et important de cette époque, qui rendait la fin de la Révolution non moins révolutionnaire que ne l'avait été son commencement.

Les réactions.

Dans le cours de la Révolution française, les réactions les plus redoutables s'étaient produites, de la manière la plus violente et la plus outrée, aux deux points extrêmes de la terreur démocratique et du despotisme princier et militaire. La liberté intérieure de la France et l'indépendance extérieure de presque toutes les nations européennes avaient été perdues sous le règne de Napoléon. La France ne se trouvait pas dédommagée de ses pertes par la puissance et la grandeur, ni l'Europe par les institutions plus libres que l'empereur leur avait données. Il fallut le mouvement européen de 1813, prédit par Pitt dès 1805, pour remettre dans une situation naturelle l'état de choses violemment tendu et intolérable dont souffrait notre partie du monde.

Les leçons qu'on pouvait retirer des événements mêmes semblaient rendre possible le retour vers cette situation normale et naturelle. Mais, pour y parvenir, il fallait réparer, à l'extérieur, les nombreuses brèches faites à l'indépendance des peuples; à l'intérieur, il fallait fonder des libertés et des droits populaires et conformes à l'époque, par une entente sincère et loyale avec le peuple et en suivant une route moyenne, également éloignée des exagérations extrêmes du règne du peuple et de la toute-puissance princière.

Napoléon, en revenant de l'île d'Elbe, semblait avoir compris cette leçon, quelque répugnante qu'elle fût à sa nature. Il fit annoncer qu'il revenait avec un système nouveau pour l'intérieur et pour l'extérieur; que, de concert avec le peuple, il voulait une constitution libérale et qu'il renonçait à l'idée du grand empire, après s'être vu arrêté dans sa marche victorieuse par le mouvement européen en faveur de la paix et de l'indépendance des peuples; le génie, disait-il, avait lutté contre le siècle, mais le siècle était resté vainqueur. Le sens caché des événements avait été exprimé d'une manière supérieure dans cet aveu, fruit de l'expérience de Napoléon. Cependant, plus l'empereur serait resté sur le trône, et plus l'ambition et la passion lui auraient infailliblement fait oublier cette expérience; la contrainte qu'il s'imposa pendant les Cent-Jours ne trouva d'autre écho que la méfiance de toutes les classes de la société éclairée.

L'exemple de Napoléon, le plus éclatant qu'on pût proposer au monde, montra une fois de plus qu'on ne pouvait pas compter sur des réformes venues du haut du trône et que les peuples ne peuvent considérer comme une propriété sûre que les libertés pour l'acquisition et pour le maintien desquelles ils se mettent eux-mêmes en mouvement.

Cette expérience fut renouvelée, lorsque les puissances alliées se mirent à la place de Napoléon pour diriger les affaires de l'Europe. Elles aussi semblaient d'abord avoir compris les leçons de l'expérience et vouloir tranquilliser le monde en montrant la même sollicitude pour l'indépendance extérieure des peuples aussi bien que pour la liberté tempérée à l'intérieur.

Mais encore à ce moment, les leçons de l'expérience furent perdues, comme on le vit aux procédés que les puissances mirent en œuvre; les bons principes se perdirent dans leur application. Au congrès de Vienne, on sépara et on réunit, d'une manière arbitraire et selon les intérêts du moment, les États et les nations pour l'indépendance desquels on s'était soulevé. On avait promis des libertés constitutionnelles pour la France, pour l'Espagne, pour la Pologne, pour la Prusse et pour tous les États d'Allemagne; mais aux premiers indices qui montraient que les peuples voulaient se servir de leurs constitutions, on supprima la liberté et les promesses.

Transition vers l'histoire la plus moderne.

A partir de ce moment, l'histoire du XIXe siècle se trouve en opposition directe avec cette époque du XVIIIe où les réformes entreprises par les souverains avaient provoqué un mouvement sympathique et correspondant dans toute notre partie du monde. Elle continue, directement et par un développement naturel, dans tous les pays de l'Europe, le mouvement que la Révolution française avait commencé en France, en interrompant les réformes inaugurées par les princes.

Dans presque toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique, toute une série de changements politiques est tantôt commencée, tantôt exécutée, tantôt entravée, tantôt complétement remise en question et tantôt reprise. Mais ces changements ne sont plus décrétés par des ministres et par des souverains, mais ils sont produits par des mouvements populaires, tandis que les réactions, dont autrefois le peuple prenait l'initiative, émanent dès lors des souverains. Ces mouvements suivent une double voie : à l'intérieur, ils ont pour but des institutions politiques plus libérales et, à l'extérieur, la sauvegarde de l'indépendance des peuples et des nationalités, c'est-à-dire une séparation politique conforme à la séparation naturelle des nationalités et des langues.

Les deux grandes expériences qu on venait de faire pendant la domination universelle de Napoléon, à savoir la suppression de la liberté à l'intérieur et la violation de l'indépendance à l'extérieur, pesaient encore lourdement sur le siècle; en effet, tous les événements importants des trente ou quarante années suivantes se montrent comme la réaction contre la durée ou contre le retour de ces mêmes expériences. Les mouvements de l'époque et des peuples forment, de cette manière, un double rapport avec les deux événements les plus importants des vingt-cinq années précédentes; nous voulons parler, d'une part, de la Révolution française et des efforts faits par elle pour arriver à l'émancipation politique à l'intérieur, et, d'autre part, des guerres d'indépendance et de leur but, c'est-à-dire la séparation des peuples d'après leur nationalité ainsi que leur indépendance à l'égard de l'extérieur.

Résumé des mouvements populaires pendant le XIXe siècle.

Les guerres d'indépendance qui firent écrouler le pouvoir de Napoléon, et surtout celles qui furent entreprises par les Espagnols et par les Allemands, forment, selon nous, le point culminant qui marque le réveil de la conscience politique et du sentiment de leur valeur chez les peuples en dehors de la France. En Espagne et

en Allemagne, le peuple, en brisant les liens de la domination extérieure, espérait obtenir en même temps son affranchissement à l'intérieur. Il avait pris les armes pour délivrer les souverains opprimés, espérant, comme Jovellanos le disait dans une lettre à Sébastiani, que les princes montreraient assez de reconnaissance pour faire cesser les anciens abus qui avaient été la cause de toute la misère dont on souffrait alors.

A la guerre d'indépendance d'Espagne se joint ensuite le soulèvement des colonies dans l'Amérique du Sud. Dans le principe, ces colonies voulaient simplement rejeter l'oppression inouïe qui pesait sur elles à l'intérieur; mais la résistance intempestive de la junte centrale en Espagne de 1811 les poussa à lancer la première déclaration de leur indépendance, appelée le Manifeste du Venezuela. Imitant l'Amérique du Nord, elles justifièrent leur défection, en invoquant l'esprit de l'époque, ainsi que l'égalité primitive de la nature humaine.

Puis, les luttes entreprises en Amérique pour la liberté réagirent, en 1820, sur l'armée expéditionnaire rassemblée à Cadix; elle se révolta, en faveur d'institutions nationales et populaires, contre le trône que la nation venait de restaurer par des efforts héroïques de dévouement et d'abnégation. Ce soulèvement fut le signal des changements politiques qui, grâce à la tenacité du peuple et malgré les entraves de toute nature, ne cessèrent de suivre une marche progressive. En effet, les Espagnols voulurent ouvrir au nouvel ordre de choses leur pays qui, de tous les États en Europe, avait supporté le plus longtemps le joug le plus dur de la féodalité et du pouvoir absolu des princes.

A l'exception de la France, le mouvement de cette époque s'empara de tout le sud de l'Europe latine, du Portugal, de Naples et du Piémont. Mais l'union de l'Autriche et de la Russie maintint aisément l'Italie sous le joug et domina même la France à un tel degré que cette dernière dut réprimer la révolution en Espagne.

Cependant, entre autres conséquences, le mouvement en Espagne eut pour résultat d'accélérer le soulèvement en Grèce. Préparé depuis longtemps par l'essor intellectuel et matériel que venait de prendre ce pays, par les promesses fallacieuses que lui prodiguait la France et par les excitations des Russes, ce soulèvement éclata, dès que l'impulsion générale donnée par l'Europe lui en fournit l'occasion. Par une heureuse coïncidence, les forces physiques d'un peuple devenu à demi sauvage se trouvèrent soutenues dans leur lutte par les sympathies chrétiennes et humanitaires de l'Europe entière. Bien que les résultats de cette lutte fussent tardifs et pauvres, les Hellènes remportèrent cependant une victoire sur les intrigues des diplomates dont l'entente jusqu'alors si bien préservée reçut les premières atteintes en Grèce et en Portugal.

La cause des Grecs contribua considérablement à réveiller l'Europe de la léthargie politique dans laquelle elle se trouvait plongée par suite de la lassitude et de l'épuisement qui étaient la conséquence des grands mouvements antérieurs. L'Autriche avait, dès le principe, fort bien apprécié l'importance que le soulèvement en Grèce devait exercer sur l'Europe; en effet, son influence était très-considérable sur la disposition politique des esprits, surtout en France. Sans l'impulsion donnée aux esprits par

la cause grecque, les Ordonnances de 1830 auraient eu difficilement les grandes conséquences qui firent que la ligue des puissances absolues à l'est de l'Europe commença à désespérer de son œuvre ; bien que depuis quinze ans elle parût avoir eu tant de succès en réprimant tout esprit national.

La Révolution de Juillet devint ensuite le point de départ d'une ère plus riche en promesses. Elle brisa le charme par lequel la diplomatie de la Russie et de l'Autriche avait jusqu'alors assoupi les esprits. L'attention des Anglais avait été réveillée par l'expédition française en Espagne, par les projets réactionnaires de l'Autriche qui devaient se faire sentir jusqu'en Amérique, ainsi que par l'entente établie entre la Russie et la politique des Bourbons, et ils mirent un terme à la marche de la réaction ; la France retrouva, à l'extérieur, son indépendance ainsi que ses alliances naturelles, et, à l'intérieur, elle revint aux principes de sa Révolution qu'elle avait abandonnés. La Révolution de Juillet donna l'impulsion aux nouveaux événements qui rajeunirent l'Espagne ; elle occasionna la réforme en Angleterre ; elle changea la Suisse en démocratie ; elle sépara la Belgique de la Hollande et elle aiguillonna la Pologne à se soulever. Elle exerça, enfin, une certaine influence même sur l'Allemagne, où le caractère du peuple, la division en petits États et le voisinage accablant de la ligue des princes de l'Europe orientale rendaient presque impossible le moindre mouvement ; en effet, elle y fit triompher quelques changements rapides, au moins dans les États où le sens moral, plutôt que le sentiment politique du peuple, avait été révolté par la corruption des princes ou des gouvernements.

Au milieu de cette agitation universelle des esprits en Europe, les mouvements ont pour but ou bien la liberté à l'intérieur, ou bien l'indépendance à l'extérieur, et, dans la plupart des cas, les deux à la fois. Même là où, dans la marche paisible des choses publiques, il se passe, dans cette période, des événements importants : ce qu'on remarque le plus, c'est partout le désir d'arriver à l'indépendance nationale et à l'autonomie de la race.

L'Amérique du Sud se divisa en petits États. La Turquie commença à s'émietter et les éléments qui la constituaient se fractionnèrent de plus en plus ; dans toutes ses provinces, c'était une vie nouvelle qui s'agitait. On essaya, par des procédés tout orientaux, de détacher de la Sublime-Porte l'Égypte et la Syrie. En Espagne, on vit renaître l'antique esprit de race des provinces basques ; en Italie, celui de la Sicile et de la Romagne. L'Irlande s'occupa activement de l'abrogation de son union avec l'Angleterre (*repeal*), et le Schleswig-Holstein de son indépendance comme État autonome. La Hongrie commença à prendre une nouvelle vie politique ; les éléments slavo-illyriens et tchèques en Autriche, ainsi que l'élément polonais en Posnanie, se mirent de nouveau en mouvement et furent agités par une sourde fermentation. Dans toute l'Autriche non allemande, les résistances politiques, qui ailleurs se dirigeaient contre le système gouvernemental, avaient pour but la dissolution de l'empire et le détachement des provinces.

En contradiction avec les doctrines cosmopolites du jour, qui voudraient effacer toutes les différences entre les peuples, les races s'efforcent partout de se séparer d'après les langues et les coutumes, de secouer la domina-

tion étrangère et de créer une vie nouvelle aux formes multiples et favorable à la liberté.

Et même, ce qui paraît être en contradiction avec l'esprit de l'histoire dans l'époque actuelle, n'est en réalité qu'une affirmation de ce même esprit sous une autre forme. Tandis que les éléments constitutifs d'États artificiellement composés se détachent les uns des autres, les diverses parties d'États dont les liens sont relâchés se resserrent pour produire une plus grande unité. En suivant la même loi, les éléments unis contre nature essayent de se séparer, tandis qu'ailleurs ceux qui sont séparés par une infraction au vœu de la nature s'efforcent de se réunir et de former un ensemble homogène.

La Suisse aspira en vain, après 1830, à cette unité plus grande; elle l'obtint tout à coup après la nouvelle impulsion que la Révolution de Février à Paris donna, en 1848, aux esprits. L'Allemagne et l'Italie voulurent profiter de ce même mouvement pour obtenir un résultat semblable, mais ce premier essai resta également stérile.

La nouveauté et la grandeur de ces deux tentatives ont une importance intérieure presque aussi grande que les conséquences ultérieures du mouvement de Paris en 1848. En effet, deux des États de l'Est de l'Europe et appartenant à la Sainte-Alliance furent, pour la première fois, atteints par le choc de la Révolution et ébranlés jusque dans leurs fondements; l'un d'eux se vit même menacé du danger de perdre toutes ses possessions en Italie et en Autriche.

Dans cette époque de l'histoire la plus récente, la désorganisation a essayé de s'introduire, à mesure qu'ils s'affaiblirent à l'intérieur, dans tous les trois royaumes au sud

de l'Europe qui, pendant les premiers siècles de l'époque moderne, avaient donné l'impulsion la plus puissante à leur temps. Dans les colonies espagnoles, cette désorganisation se produisit avec le plus grand succès ; en Turquie, elle n'eut que quelques résultats divers et de peu d'importance ; enfin, en Autriche, elle ne se montra que sur un seul point où elle échoua.

Bien qu'au sud-est et au nord-est de l'Europe les mouvements populaires eussent avorté jusqu'alors, l'histoire de notre siècle aura cependant à s'en occuper souvent ; en effet, ils se produisent sur un terrain complétement nouveau où, depuis longtemps, les peuples avaient laissé dormir leur activité, mais où le principe monarchique a reçu un choc violent précisément sur les points où il semblait le plus solidement établi. De plus, le coup le plus funeste ne lui fut pas porté par ce qui, pendant ce mouvement, fut fait contre la monarchie, mais par ce qui, après lui, fut fait par la monarchie.

Or, au foyer même des mouvements qui agitèrent l'Europe, en France, le monarque avait été violemment renversé, le quatrième en soixante ans, et la monarchie avait été détruite. La République avait été rétablie et assise sur les principes les plus violents de la Révolution. Les esprits excités couvaient des bouleversemets et des principes plus extravagants encore, qui amenèrent en attendant une réaction dont peu d'esprits avaient pressenti l'avénement. Cependant, cette réaction n'était pas si surprenante chez un peuple, dont les juges les plus spirituels disaient qu'il avait un penchant naturel pour le despotisme, parce qu'il n'aimait pas tant la liberté que l'égalité « qui est en rapport secret avec le despotisme. »

C'est l'avenir qui aura à dire le dernier mot de cette énigme dont les hommes attendent la solution dans un sens absolument opposé et dans des interprétations entièrement contradictoires, suivant les divers penchants et les différentes passions qui les séparent les uns des autres.

La Russie et le stabilisme.

Si l'on ne regardait que d'un seul côté, on pourrait croire que ces mouvements et le but qu'ils poursuivent sont destinés à se briser contre l'ordre et la solidité des institutions établies. Dans les pays où, par suite de ces mouvements, il se forma un régime politique plus libéral, c'est-à-dire au sud-ouest de l'Europe, chez les nations latines, on pouvait contester pendant longtemps leur influence bienfaisante, comme en Espagne, ou même la possibilité de les voir durer, comme en Portugal. Même en France, la Révolution de Juillet n'a pas conduit le pays vers la véritable liberté constitutionnelle ; celle de Février l'a éloigné encore bien davantage de la liberté républicaine.

Ceux de tous les mouvements en faveur d'une séparation nationale qui ont réellement réussi, se bornent à l'indépendance des colonies espagnoles, de la Belgique et de la Grèce. Ces succès, c'est-à-dire les victoires remportées précisément par les peuples les plus faibles, semblent s'expliquer plutôt par les efforts que firent les

pays affranchis eux-mêmes, par les avantages fortuits que leur donnèrent les conjonctures politiques, et par l'intérêt qu'avaient des États puissants, et surtout l'Angleterre, à voir triompher ces mouvements.

Au contraire, la Hongrie, la Pologne, la Sicile, la Lombardie et le Schleswig-Holstein ont été de nouveau courbés sous le joug; la République en France est tombée; les premières tentatives, faites en Allemagne et en Italie pour arriver à l'unité, ont échoué. La ligue des souverains à l'est de l'Europe a résisté à l'ébranlement de 1848, et elle a triomphé des excursions de la Révolution dans son domaine.

Dans le trilatère formé par ces États étroitement unis, où la spoliation faite en commun de la Pologne a produit des intérêts également communs, les gouvernements ont adopté une même politique intérieure hostile aux aspirations des peuples, par laquelle ils s'efforcent de vaincre le conflit de leurs autres intérêts à l'extérieur, et même de faire taire les jalousies que leur puissance pourrait inspirer. Par sa solidité et son importance, ce trilatère semble l'emporter de beaucoup sur cet autre à l'ouest de l'Europe dont parlait Fox; en effet, ce dernier n'est pas solidement cimenté, et il est formé par trois États qui rivalisent de puissance et d'industrie, dont deux ont été longtemps régis par des constitutions complétement différentes et dont le troisième oscillait entre d'autres formes hétérogènes.

A l'est se trouve la Russie comme le pays le plus étendu dans deux parties du monde; sa nationalité est intacte et ses parties les plus intimes sont restées à l'abri des mouvements qui agitent l'Europe. Tout récemment

elle a obligé jusqu'à l'assujettissement la grande Autriche, qu'elle sauva en venant à son secours en Hongrie; quant à la Prusse, la Russie l'a eue toujours sous sa dépendance, depuis qu'elle recueillit la succession de l'empire du monde, laissée par Napoléon.

En effet, tel fut le lourd contre-poids par lequel Napoléon contre-balança les nombreuses et bienfaisantes institutions politiques qu'il propagea dans le monde; après avoir vu échouer son projet de fonder l'avenir du monde sur la prépondérance de la France, il semblait avoir abandonné et légué l'empire du monde à la Russie.

Par la paix de Tilsitt, il avait acheté cette puissance et en avait fait sa forte alliée dont il se servit pour combattre l'Angleterre dans l'Europe continentale; il lui céda la Finlande et, autant qu'il le put, il lui abandonna aussi les Principautés danubiennes; pour lui faire plaisir, il négligea de rétablir la Pologne et dédaigna les conseils de Talleyrand qui voulait agrandir l'Autriche sur le Danube et former ainsi un contre-poids également fort pour neutraliser la Russie. Par toutes ces complaisances, Napoléon nourrit l'ambition envahissante de cette puissance; il en augmenta l'influence; il agrandit l'accroissement de cet État déjà trop puissant et le porta au comble même de son prestige par sa propre chute et par la destruction de son empire qui jusque-là avait contre-balancé celui de la Russie.

De même que dans cette dernière époque, de même dans toutes les grandes périodes antérieures de l'histoire russe, une fortune toujours égale avait constamment soutenu cet empire. Fondé par Pierre le Grand dans un temps où la puissance de la France était arrivée à son

faîte pour en redescendre immédiatement bien bas, l'empire russe grandit rapidement jusqu'à atteindre des proportions colossales sous Catherine II ; il dut cet essor au premier partage de la Pologne et à la première guerre contre la Turquie, au moment même où l'Angleterre commença à s'agrandir dans les Indes orientales, mais où elle se trouva immédiatement après occupée par la guerre qui lui enleva l'Amérique. La Russie augmenta son pouvoir par les derniers partages de la Pologne, lorsque les armées de la France républicaine étaient partout victorieuses, mais semblaient aussitôt trouver dans la Russie un premier adversaire capable de leur tenir tête. Enfin, l'empire russe arriva à l'apogée de sa puissance, grâce à la faveur de Napoléon, lorsque le grand empire français pouvait contre-balancer les armes russes, avant de s'écrouler peu de temps après par suite des efforts et de la résistance que lui opposait surtout la Russie.

Pendant ces quatre périodes, les luttes les plus acharnées séparaient toujours les deux puissances qui, réunies, auraient pu seules imposer un temps d'arrêt à ce formidable accroissement de la puissance russe; nous voulons parler de l'Angleterre et de la France. Dans ce dernier pays, les rois forts aussi bien que les faibles, les jacobins républicains et l'empereur absolu ont, pour ainsi dire, rivalisé à faire le jeu de l'ennemi le plus éloigné d'eux en Europe, en luttant contre leur ennemi national le plus voisin.

On aurait dit qu'il s'agissait dès lors d'empêcher la liberté de se propager superficiellement et avec une trop grande rapidité. Pendant longtemps, la domination uni-

verselle, cette entrave de toute liberté et de toute culture intellectuelle, devenue plus dangereuse que jamais, ne semblait plus être le partage des peuples catholiques et latins, qui étaient de plus en plus pénétrés de l'esprit germanique. Elle paraissait, au contraire, passer du côté des nations grecques et slaves qui, par leur culture intellectuelle et par leur religion, se trouvent en opposition hostile avec toutes les races de l'Europe.

Les nations gréco-slaves sont des masses grossières, habitant des territoires immenses et inhospitaliers qui invitent les hommes plutôt à les quitter qu'à y rester. Ce sont des masses faciles à manier par un despote et un conquérant; elles sont retenues par une même foi dans une seule et même Église, dont le chef unique, le czar, ou, comme l'appelle la loi, *le protecteur*, possède tout pouvoir temporel et spirituel, grâce à cette redoutable alliance que les dominateurs universels de l'Occident avaient recherchée avec tant d'ardeur.

Il y a un autre fait qui augmente ce danger de plus en plus. Pendant quelque temps, la littérature et la politique panslavistes ont entretenu au sein de ces races slaves le sentiment d'une opposition hostile contre l'Europe, comme une grande communauté politique, et leur ont fait croire qu'elles ont la mission historique de rajeunir la société dont la civilisation est trop raffinée. Ce fait menace de faire du conflit de deux principes politiques différents en même temps une grande lutte de races.

Mais ce n'est pas encore tout ce qui, aux yeux des timorés, semblait donner des proportions infinies à l'extension de l'influence future de la Russie. Même au point de vue de l'agrandissement territorial, on remarqua

que la Russie trouve la même faveur des circonstances que dans le domaine de la politique, des races et des religions. Elle a déjà enlevé à la Turquie de grands territoires en Asie et en Europe, et elle trouve des alliés naturels chez tous ceux qui confessent la religion grecque en Orient. Si, grâce à une occasion favorable, elle réussissait à absorber l'empire turc, cette acquisition d'un prix inestimable placerait sur ses derrières le plus grand continent qui a besoin d'une régénération entière, et qui lui offrirait un empire immense et cohérent, ainsi qu'un accroissement de puissance infiniment plus utile et plus sûr que l'Espagne et l'Angleterre n'en ont jamais possédé dans leurs colonies.

Faiblesse du principe conservateur.

Ce qui, d'un autre côté, doit tranquilliser le monde au sujet des dangers venant de l'est, ce sont les expériences de toute l'histoire antérieure et même de l'histoire la plus récente. Ce qu'un homme, tel que Napoléon, n'a pas réussi à faire avec des Français, avec la France comme point de départ et d'appui, et avec la moitié de l'Europe comme alliée, c'est ce que la Russie pourrait avoir encore plus de difficulté à accomplir.

On se serait beaucoup moins attendu à voir l'Autriche, cet État bariolé de nombreuses nationalités, essayer

encore une fois avec ses fonctionnaires et ses employés subalternes d'établir le système du «dépaysement,» de l État centralisé ou d'un grand empire du milieu. En effet, le despote, le soldat et l'homme d'État le plus capable n'avait pu réaliser ce système avec le peuple le plus centralisé de l'Europe; en Autriche, même un Joseph II y avait échoué, et ce serait une tentative inutile même pour un souverain qui réunirait la force d'un Napoléon et les bonnes intentions d'un Joseph II.

Les dominations universelles ne peuvent s'élever que sur les ruines d'États écroulés et après un épuisement complet des forces nationales. A cet égard, on se trompe facilement sur l'âge de l'Europe et sur la prétendue dégénérescence de sa civilisation. Notre partie du monde fait toujours sortir de temps en temps de son sein des forces puissantes, saines et jeunes; elle se complète et se renouvelle constamment, parce qu'elle reste sans cesse un ensemble, malgré les efforts changeants que font les divers éléments qui la composent; enfin, il s'en faut de beaucoup que, comme ensemble, elle soit arrivée à l'apogée de son développement politique.

Jusqu'à nos jours, le fruit de la civilisation en Europe, c'est-à-dire ses lumières politiques et intellectuelles, son activité industrielle, et la richesse qui est le produit de ces deux sources, a été pour elle une cause de puissance et de fierté nationale et non celle d'un luxe énervant et de la vénalité des hommes. Or, ces biens et cette puissance, tant que par une trop grande abondance ils ne dégénèrent pas en mal et en impuissance, ne sauraient être absorbés que par des races qui dépasseraient les peuples de l'Europe, sur le même terrain, par des biens

identiques et qui les accableraient par une puissance fondée sur des bases semblables.

Cependant, même les races slaves les mieux douées ont montré peu de disposition naturelle pour atteindre un pareil résultat. Les Bohêmes ont tenté, avant l'Allemagne, une réformation de leur Église, mais elle manquait de toute solidité et de toute durée, parce qu'elle n'avait pas pour base la culture intellectuelle d'un peuple désireux de s'instruire. Les Polonais profitèrent des conjonctures les plus favorables pour délibérer avec Calvin sur leur réformation; mais ce dernier commença bientôt à suspecter les intentions sérieuses de la noblesse et même la sincérité du besoin d'une réformation chez le peuple tout entier. La Bohême essaya également, dans un moment favorable, d'accomplir sa révolution politique et d'arracher à l'Autriche son indépendance comme État autonome; mais elle échoua dans cette tentative. Les Polonais consultèrent Rousseau sur un changement de leur Constitution, comme ils avaient consulté Calvin sur la réformation de leur Église, et cela à une époque où les puissances ne les auraient pas empêchés d'améliorer leur position politique; mais ils retardèrent ces réformes jusqu'au moment où la Révolution française fournit le prétexte de consommer, à leur égard, le plus ignominieux de tous les crimes politiques.

Ces résultats ont donc une importance bien minime, mais ce que la Russie a fait à cet égard est bien moins encore. Aucun besoin d'indépendance et de progrès dans le domaine religieux n'a osé se manifester au sein de cet empire. Chez la noblesse, il ne s'est montré aucune tendance à agir comme un corps constitué pour arriver à

une transformation de l'État en gouvernement aristocratique. Le développement de la bourgeoisie et de l'industrie n'est favorisé ni par le génie national, ni par l'esprit local. Dans les points essentiels, l'État n'est pas sorti du régime d'un despotisme oriental. Par conséquent, quand il s'agira de la civilisation de l'Orient, ce ne sera peut-être pas la Russie qui lui frayera les voies, mais cette nouvelle civilisation aura, au contraire, à s'ouvrir le chemin en Russie.

En ce qui regarde l'influence à exercer par la Russie sur l'Occident, et sa capacité de résister au mouvement libéral dont les courants agitent l'Europe, l'expérience ne nous montre pas qu'elle soit bien forte à ces deux égards. L'alliance des souverains de l'est se trouve complétement sur la défensive en face de ces aspirations vers la liberté; or, l'histoire prouve que les forces agressives seules ont une puissance efficace. En 1814, la ligue réactionnaire, victorieuse et traînant toute l'Europe à sa remorque, n'a pas osé anéantir toutes les conquêtes de la Révolution en France. Plus tard, alliée aux Bourbons et ayant toutes les forces de la France de son côté, elle tenta de 1820 à 1830 un mouvement offensif; mais Canning n'eut qu'à faire allusion aux forces populaires que l'Angleterre pourrait rallier sous la bannière de ses libertés, pour enlever toute efficacité à cette attaque hardie dont les succès momentanés furent sans peine effacés par trois journées du mois du juillet 1830.

A cette époque, on n'essaya même pas de contester à la France le droit de disposer d'elle-même; les prétendants absolutistes dans la péninsule ibérienne eurent tout au plus encore de l'argent pour appuyer la ligue réac-

tionnaire. Ce ne fut qu'en 1848, lorsqu'elle eut regagné la France à ses intérêts, qu'elle aurait retrouvé un peu de courage pour attaquer la Suisse; mais les journées de février la firent reculer d'effroi et elle reprit aussitôt ses lignes défensives.

La Révolution reprit dès lors, en France, son caractère républicain le plus absolu. L'expérience avait montré que la France donnait à l'Europe l'exemple et la première impulsion des agitations constamment renaissantes; néanmoins, quoique la réaction se sentît attaquée dans ses foyers mêmes, elle n'osa pas rendre la pareille et attaquer la Révolution chez elle. La politique dynastique a un grand avantage sur le mouvement libéral : elle peut supputer, observer et mettre à profit les conjonctures politiques, ce que les masses populaires agitées ne s'entendent pas à faire et ce qui rend si souvent stériles tous leurs efforts. Néanmoins, chacun des mouvements populaires, dont les flots montants ont agité l'Europe pendant notre siècle, a rapporté à la cause de la liberté des conquêtes solides qu'aucune réaction, dans son mouvement de reflux, n'a pu lui enlever. Avec une prévoyance fort intelligente, les puissances conservatrices guettent le moment où l'esprit public se relâche; pendant des années, elles remportent constamment de petits avantages sur cet esprit énervé; mais, tout à coup, il se produit un mouvement qui, en un seul jour, leur fait perdre tout le fruit de leurs victoires.

L'opposition entre l'Occident et l'Orient de l'Europe, c'est-à-dire entre le principe politique libéral et le principe anti-démocratique a pris, par suite de ces frottements constants, un caractère d'une clarté et d'une netteté

étrange et dont les peuples ont conscience. C'est ce fait qui paraît annoncer l'approche d'une grande lutte décisive.

Avec une merveilleuse sagacité, Napoléon avait prédit qu'en ramenant les Bourbons et en prenant une attitude hostile à la liberté, les puissances avaient de nouveau mis en question la cause des rois et des peuples, et qu'il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer l'incendie général ; enfin, il caractérisa l'objet et la voie significative de cette lutte par deux mots, qui sont dans la bouche de tous et qui marquent nettement le contraste tranchant des deux principes opposés.

Or, en discutant cette question en connaissance de cause, le stabilisme semble s'abandonner lui-même. Cette vérité ne se montre pas dans le fait de cette attitude défensive, mais encore les coryphées de la politique conservatrice eux-mêmes, les instigateurs des luttes, ont avoué dès 1827 toute leur faiblesse. En se faisant involontairement l'écho de l'histoire, ils ont dit que, malgré toute la majesté et la force de leurs chefs et en dépit de toutes les victoires isolées, ils n'espéraient pas vaincre l'esprit de l'époque, parce que nul talent et nulle force ne sauraient arrêter la marche irrésistible de la roue du temps. Les ministres célèbres qui défendaient cette cause, avouaient eux-mêmes qu'ils ne soutenaient la lutte que pour le temps qu'ils auraient à vivre. Cette résistance se rattache à des individus qui se trouvent fortuitement sur la scène du monde ainsi qu'à leur vie fragile, et tout au plus à une ligue d'États qui sont intérieurement séparés par l'opposition éternelle de leurs intérêts. Dans l'autre camp, on trouve les peuples avec leur vie tenace

et non interrompue, ainsi que l'esprit progressif de l'histoire qui unit les peuples sans alliance extérieure et les pousse à diriger leurs efforts vers un seul et même but. C'est cet esprit qui se sert comme instrument des instincts puissants au sein des masses énormes qui n'ont pas à se presser, auxquelles le caprice d'un seul instant a été souvent fatal et pour lesquelles le temps sera toujours un sûr allié.

Les mouvements de notre siècle ont été constamment soutenus par cet instinct des grandes masses ; le but vers lequel ils tendent est commun à tous les peuples et homogène ; enfin, ils suivent une marche complétement régulière et normale : ces trois qualités font leur force extérieure et intérieure, prouvent qu'ils sont conformes aux lois de la nature et garantissent leur caractère irrésistible.

Force du mouvement. Son caractère instinctif.

Les mouvements de l'époque sont soutenus par l'instinct des masses. En effet, ce qui caractérise essentiellement l'histoire de notre temps, c'est qu'on y voit paraître à peine de grandes influences exercées par des individus, qu'ils soient des souverains ou des particuliers. Depuis Napoléon, il ne s'est montré sur la scène du monde aucun génie véritablement prééminent, qui eût pu attirer sur lui par excellence l'attention de ses contemporains, ni aucun caractère vraiment grand qui eût pris entre

ses mains les destinées de tout un peuple ou qui fût devenu le représentant des tendances de toute une époque.

L'histoire doit parler de quelques généraux qui ont adopté certaines particularités de Bonaparte, mais ce qu'il y a d'inimitable en lui n'a jamais été imité. Les grands hommes d'État, qui ont brillé dans le passé le plus récent, se sont éteints même en Angleterre et en Amérique; la jeune génération, venue après eux, est d'une taille considérablement moindre. Dans les belles-lettres et les sciences, quelques grands esprits ont encore vécu pendant cette époque; mais, quant à leur naissance et leur éducation, ils appartiennent encore à la période précédente. Dans le domaine des arts techniques, l'emploi et l'exploitation de la vapeur comme force motrice sont un mérite particulier de notre époque; mais la première et la principale cause de cette découverte appartient également à la période précédente. Les forces créatrices sont donc peu importantes; mais celles qui mettent à profit ce qui a été créé, pour continuer la production, sont immenses quant à leur nombre et aux résultats obtenus par elles.

C'est pourquoi l'histoire contemporaine manque complétement de ce puissant courant que des esprits distingués font entrer dans l'histoire. Les nombreux petits mouvements de notre temps sont dépourvus de cet attrait irritant et terrible que la lutte des forces puissantes donne à la première Révolution française. Parmi les nombreux événements militaires, il y a à peine une seule bataille mémorable, et l'on n'a guère vu surgir un seul talent qui ait pu exciter un intérêt tant soit peu général. Malgré les nombreux soulèvements isolés que l'on y voit, notre

temps, comparé à la période napoléonienne, laissera pendant longtemps encore l'impression d'une lassitude et d'un épuisement profonds et universels, qui semblent être une conséquence naturelle des efforts et des ébranlements exagérés de la période précédente.

Et même, comparé à la période du XVIII[e] siècle qui est antérieure à la Révolution française, notre temps paraît pauvre en hommes marquants. Notre histoire contemporaine est complétement privée du charme que possède le récit de la vie et des actions de tant de personnages distingués et originaux ; princes, hommes d'État, militaires et écrivains, tels que les possédait le XVIII[e] siècle. Mais précisément ce qui, de ce côté, rend le contenu de notre histoire si peu considérable, lui donne, d'un autre côté, une importance d'autant plus grande. Ce charme de l'histoire des époques antérieures s'achète à un prix qui en diminue singulièrement la valeur ; en effet, abstraction faite de ces grandes individualités, les peuples étaient alors complétement inactifs et ne fournissaient que la matière dont les hommes dirigeants du jour disposaient comme bon leur semblait. Au contraire, dans notre temps actuel, les peuples agissent, comme au XVI[e] siècle, eux-mêmes et en grandes masses; dans toutes leurs parties de même que dans toutes leurs couches.

C'est là la grandeur particulière de notre temps. Les grands génies qui occupent un rang prééminent ont diminué; mais le nombre de ceux qui ont des talents moyens s'accroît dans des proportions d'autant plus grandes. Ce n'est ni la qualité ni le degré supérieur de culture intellectuelle chez quelques individus isolés qui fait la gloire de notre époque, mais la quantité, l'éten-

due et la propagation de cette culture parmi le grand nombre. En détail, il n'y a rien de grand et de sublime qui se fasse; mais, dans son ensemble, la forme de la vie publique a pris un caractère grandiose et sublime : l'histoire de notre époque n'a plus à faire uniquement des biographies et à raconter les faits et gestes des souverains, mais elle nous donne l'histoire des peuples.

Le mouvement au sein des grandes masses, dans toute notre partie du monde, est divisé et lent, et son progrès est interrompu et entravé, précisément parce que ce sont des masses énormes et hétérogènes qui le produisent; mais le travail qui le prépare prend des proportions de plus en plus vastes. Bien que les succès obtenus jusqu'à présent soient encore assez peu considérables pour décourager par moments les impatients et ceux qui vivent vite, néanmoins les promesses que nous donne notre époque sont tellement grandes et sûres, qu'elles relèvent même les plus découragés, en leur donnant la conviction que nous sommes dans une époque où il vaut la peine d'avoir vécu.

Si ce n'est pas le temps d'une culture profonde et qui développe l'homme intérieur, c'est pourtant l'époque d'une civilisation étendue et qui favorise le développement de la situation extérieure de l'humanité. Tout ce que les sciences pratiques et les arts techniques ont produit d'extraordinaire à notre époque, en se servant des forces et des expériences réunies du grand nombre, agit de la même façon que jadis les grands événements et les grandes inventions au XVe et au XVIe siècle : des masses de plus en plus grandes sont attirées dans les sphères de la culture intellectuelle et du bien-être matériel.

Nos connaissances de la nature du ciel et de la terre sont fondées sur des bases de plus en plus solides et relèguent, comme le fit jadis la Réformation, la superstition et l'ignorance dans des espaces de plus en plus restreints. Les machines à vapeur, les chemins de fer et les télégraphes produisent, comme autrefois l'imprimerie et l'extension de la navigation, une accélération, une extension et une communauté de tous les divers progrès, qui, au profit de la civilisation universelle, domptent même le temps et l'espace.

Jamais les liens qui unissent toutes les parties du monde n'ont été plus complets; jamais les moyens de communication n'ont été plus multiples, les relations de commerce plus rapides et plus générales, les connaissances plus étendues, les moyens d'instruction plus accessibles; jamais les hommes n'ont été plus capables d'entrer dans n'importe quelle sphère d'action; jamais le bien-être, le comfort, la jouissance et la facilité de la vie n'ont été plus universellement répandus, mais aussi jamais on n'y a aspiré et on ne les a réclamés plus généralement que de nos jours. L'activité incessante qui, dans toutes les directions, règne au sein de la vie domestique, s'est fait valoir aussi dans la vie publique.

Là encore, ce sont les masses qui commencent à faire de la politique. Avec cette assurance qui est le propre de l'instinct de la multitude, elles formulent leurs demandes; sans se laisser déconcerter par ceux qui représentent la doctrine et qui sont mieux informés, elles agissent rigoureusement d'après leurs intérêts et leurs besoins ; avec la simple conséquence logique d'un intérêt bien entendu, elles insistent sur la réalisation de leurs

demandes, sans se laisser intimider par la résistance et par les victoires temporaires de leurs adversaires.

Or, ces demandes n'ont qu'un seul but; on veut que l'État se préoccupe enfin du bien-être du grand nombre, et non pas de celui du petit nombre et des individus isolés. De plus, elles s'appuient de jour en jour davantage sur une raison évidente pour les clairvoyants et menaçante pour les aveugles, raison que les premiers docteurs de politique de l'Église de Calvin avaient déjà fait ressortir, dans leurs prédications, comme un sérieux avertissement : c'est qu'il y a des États sans princes, mais non sans peuple.

Caractère universel et identique du mouvement.

Ces demandes sont communes aux peuples et le but de leurs mouvements est identique. Nous ne voulons pas dire que ces derniers doivent nécessairement tendre à une forme d'État unique et uniforme; mais ils procèdent tous d'une notion de l'État identique. Quelque regret que le connaisseur de l'histoire puisse en éprouver, la rigoureuse notion de l'État antique est devenue impossible à réaliser depuis que l'Amérique nous a fourni l'idéal de l'État moderne.

Personne ne croira possible que les institutions rigides de l'Angleterre aient la moindre chance de s'établir jamais dans l'Europe continentale; tout le monde, au

contraire, tiendra pour inévitable que les idées démocratiques, qui agitent le monde, pénètrent peu à peu en Angleterre. L'individualisme, ce sentiment de la valeur personnelle, est devenu trop fort dans l'homme pour qu'il ne relâche pas les idées et les institutions politiques, qu'il ne dissolve pas les corps fermés, les États dans l'État, et qu'il ne nivelle pas toutes les différences de caste et de classe.

En effet, l'aspiration vers l'égalité dans toutes les conditions, vers la liberté d'homme à homme, est nécessairement fondée sur ce sentiment de la valeur personnelle. Or, l'égalité politique, si elle n'est pas l'expression d'une même oppression sous le joug du despotisme, rend nécessaire la domination de la volonté populaire d'après les décisions de la majorité; elle exige un gouvernement qui ne soit pas fondé sur la fantasmagorie d'un droit divin, mais sur la nécessité; elle réclame, enfin, une législation qui repose sur les besoins de la société, tels que la communauté les juge elle-même. C'est vers ces notions, ces formes et ces institutions démocratiques dans l'État et la société que tout pousse notre époque avec un ensemble et une puissance irrésistible tels, que l'on dirait l'action immédiate des forces du destin voulant donner une forme et un corps à une idée historique.

C'est l'avènement d'un quatrième Ordre qui est le but suprême de cette lutte de l'époque récente, comme c'était l'abolition de l'esclavage à la fin de l'antiquité, et comme c'était l'extinction du servage à l'issue du moyen âge. La grande question historique est de savoir, si ces aspirations sont simplement passagères et anticipées prématurément par les empiétements de la volonté

arbitraire des hommes, ou bien s'il faut y reconnaître un arrêt providentiel, devant lequel il est sage et utile de s'incliner.

Lorsque, au XIIe et au XIIIe siècle l'aristocratie chevaleresque était à peine fondée, la bourgeoisie dans quelques cités et dans des ligues de villes entra en scène comme sa rivale, mais elle n'eut que quelques succès isolés. Il fallut encore plusieurs siècles pour que, dans des États d'une certaine importance, la bourgeoisie pût se faire valoir comme une force légitime au point de vue politique. Elle n'y est pas encore parvenue partout, et déjà son rival naturel se lève contre elle, absolument comme elle-même s'était levée pour combattre la chevalerie; le quatrième Ordre monte de plus en plus pour se faire l'égal du troisième, et pour abattre, de concert avec lui, les classes supérieures et même le pouvoir princier.

Cette agitation encore ne sera-t-elle qu'une convulsion passagère, comme le furent les mouvements des communes urbaines du XIIIe siècle, ainsi que la jacquerie et les guerres des paysans? Faudra-t-il également au quatrième Ordre plusieurs siècles pour arriver à toute son importance et à toute son influence légitime dans les affaires de l'État, comme il en fallait jadis à la bourgeoisie? Mais le mouvement de notre époque n'est pas occasionné, comme dans les cas précédents, par l'oppression et la misère qui accablaient certains individus; il est, au contraire, la conséquence d'une idée universelle.

Depuis que les différentes parties du monde ont été tellement rapprochées les unes des autres, qu'on a partout conscience du rôle que la race européenne joue à

l'égard du reste de l'humanité, la valeur personnelle de l'homme a acquis une importance toute différente. Les Européens forment, pour ainsi dire, une aristocratie solidaire qui étend son pouvoir sur toutes les parties du monde; dans cette société, l'homme placé au dernier degré de l'échelle sociale veut compter comme le pair de ses semblables, parce que, plus que tout autre, il a contribué à l'extension de ce pouvoir; il a fourni pour cela les hommes et les moyens du commerce. Telle est la cause qui légitime ses aspirations actuelles. Tout le passé et le présent même ont écarté, d'une part, les difficultés qui s'opposaient à la réalisation de ces aspirations, et, de l'autre, leur ont donné des forces agissantes d'une telle puissance qu'elles briseront tous les appuis sur lesquels la résistance voudrait s'étayer.

Nous avons vu que, depuis plusieurs siècles, toute l'histoire n'a suivi qu'une seule direction, c'est-à-dire que l'humanité tendait sans cesse vers une plus grande égalité des hommes et des conditions sociales. La noblesse militaire détruisit sa propre puissance pendant les Croisades et dans les guerres civiles des époques postérieures. L'aristocratie cléricale disparut dans les pays protestants où les ecclésiastiques devinrent citoyens avec les autres citoyens. L'absolutisme, l'importance des jurisconsultes et le besoin d'hommes doués de grandes capacités intellectuelles pour diriger les affaires plus compliquées des États modernes, tout cela contribua à favoriser le nivellement de la société. Les modifications introduites dans l'art de la guerre donnèrent une plus grande importance à l'homme du peuple. La découverte du Nouveau-Monde, le développement du commerce et de la

navigation profitèrent exclusivement à la bourgeoisie.

C'est dans la bourgeoisie et dans la royauté que se trouve, de nos jours, la meilleure force de résistance contre les envahissements des basses classes. Cependant, depuis les temps de la Révolution française, le pouvoir monarchique a perdu le charme magique qui l'entourait jadis. Après le rétablissement des Bourbons, les peuples n'ont plus aucune confiance en lui, parce que tous les princes ont violé leur parole en refusant d'accorder à leurs sujets des droits qu'ils leur avaient solennellement promis. Puis, leurs exploits ultérieurs leur ont enlevé, aux yeux d'un grand nombre, le dernier appui moral qui leur restait encore. Enfin, la manière dont ils s'acquittent personnellement de leur tâche ne fait guère espérer que leur pouvoir acquerra une solidité nouvelle. Même dans les États gouvernés par des souverains absolus, ceux-ci semblent avoir désappris ce que Jacques Ier appelait le métier de roi.

D'autre part, la bourgeoisie a rarement montré une aptitude particulière à la domination politique. En tant que corps constitué, elle n'a pas l'ambition de se maintenir avec une force puissante comme Ordre politique, de même que ses occupations ne lui en donnent ni les loisirs, ni le désir, ni les habitudes. Il faut ajouter encore qu'elle dépend tout autrement du quatrième Ordre et qu'elle en est séparée par une distance bien moindre que la noblesse ne dépendait jadis de la bourgeoisie et n'était séparée d'elle.

De même que les divers Ordres, les puissances et les formes politiques sont une digue bien impuissante contre les tendances démocratiques de notre époque, de même

ces dernières trouvent un encouragement très-puissant dans les exemples que leur donnent les États et les formes politiques actuellement établies.

Trois grands empires rivalisent, avec une puissance presque égale, mais avec les constitutions les plus différentes pour obtenir la prépondérance. L'absolutisme en Russie a contre lui les haines universelles du monde civilisé. Le constitutionalisme en Angleterre est, pour la plupart des États, un modèle qu'ils ne sauraient aspirer à atteindre. Mais la constitution démocratique de l'Amérique est l'exemple de prédilection que désirent suivre les grandes masses. Cet État était né à l'Ouest et avait grandi insensiblement pendant le temps où la Russie s'était accrue à l'Est; avec cette dernière puissance, il avait pris une place plus importante dans l'histoire; lorsque Napoléon poussa la Russie au faîte de sa grandeur, l'Amérique avait acheté à l'Empereur la Louisiane et acquis ainsi la possibilité de développer une force plus grande dans un territoire plus étendu, et d'opposer une influence démocratique à l'influence dynastique et despotique de la Russie.

Le spectacle de ce jeune État, qui prend vigoureusement son essor, qui est libre et heureux sans roi, noblesse ni clergé constitué, était d'un attrait magique précisément pour les peuples. Et c'est ce même État qui seul exerce justement sur les peuples une influence aussi peu remarquée qu'elle est d'une action puissante, irrésistible et directe. Sa fortune croissante attire par masses ceux qui sont fatigués de l'ancien état de choses en Europe; par les relations et communications les plus étendues, les récits et les idées des émigrants qui ont réussi, mais

non de ceux qui ont échoué, reviennent dans nos pays et pénètrent au sein même des basses couches de notre société européenne.

A cette propagande, qui n'a jamais été appréciée à sa véritable valeur, il faut ajouter encore les effets produits par la littérature qui, dans toutes les parties de l'Europe, est devenue également démocratique. Un nombreux prolétariat des classes instruites, qui vit du métier littéraire journalier, tend la main aux basses classes dans le même sens et pour la même œuvre.

De plus, les réfugiés politiques, chassés par le despotisme, les Polonais, Hongrois et Russes expatriés, forment une autre propagande disciplinée. Quelque aristocratiques que puissent être les chefs, les principes de ces réfugiés sont nécessairement démocratiques, parce que ceux qui les professent ont besoin des masses et ne connaissent pas, dans leur patrie, les classes moyennes. Ils peuvent agir sans tenir compte de quoi que ce soit ; ils sont ligués avec tous ceux qui sont privés de tous les droits et qui n'ont égard à aucune autorité ; ils agissent ainsi comme jadis les jésuites, mais ils combattent pour une cause qui a pour elle l'avenir et qui est conforme aux vœux du peuple, et non pour une cause qui est en décadence et qui sert les intérêts du despotisme.

A ces forces réunies d'influences homogènes et insaisissables, la politique monarchique des conservateurs ne peut opposer, dans le domaine de l'action intellectuelle, qu'une partie de la presse qui est dépendante du pouvoir et qui ne possède aucune influence. Les assemblées représentatives, qui seules auraient pu former au sein du peuple un esprit politique et pratique, ont été depuis

longtemps opprimées et minées ; même là où elles ont été conservées pour les apparences, elles ont perdu toute la confiance de la nation et toute influence sur elle, précisément parce qu'elles ne subsistent que pour les apparences.

Le champ est donc libre pour la propagation des principes démocratiques. Ceux-ci se répandent par toutes les voies, non-seulement par le chemin violent de la révolution, où les doctrines des socialistes leur ont donné le mot de ralliement le plus redoutable dans les lois agraires : mais aussi, et d'une manière bien plus efficace, par une route silencieuse où les idées et les mœurs minent avec une force sourde les institutions existantes.

Les principes démocratiques s'introduisent de plus en plus dans toutes les idées ; ils transforment les coutumes et ils dominent les opinions et les actions politiques des individus et des gouvernements, même de ceux qui se roidissent contre eux. La mobilité de la propriété, le partage égal des successions, l'instruction commune à l'école, les moyens de communication faciles : tout cela a pour effet de rapprocher les différentes classes ; les qualités et les passions les plus hétérogènes des hommes se réunissent, pour ainsi dire, afin de relever la dernière classe. La médiocrité des produits littéraires, conséquence naturelle des besoins intellectuels plus répandus, use et émousse le talent des écrivains et abaisse en même temps les classes des lecteurs. Le luxe et la soif des jouissances excitent les pauvres à se faire les égaux des riches. La méchanceté a suggéré aux conservateurs l'idée de tendre la main au prolétariat contre la bourgeoisie et, d'autre part, la bonté de cœur naturelle aux hommes a eu soin

de soulager et de relever le bas peuple par mille moyens, tels que les écoles du dimanche, les asiles pour l'enfance et la vieillesse, les caisses d'épargne et les lois pour les pauvres.

L'émancipation de tous ceux qui sont opprimés et qui souffrent est le cri du siècle : La force de ces idées a triomphé de puissants intérêts et d'institutions profondément enracinées, comme on l'a vu dans l'abolition des servitudes et des corvées en Europe, ainsi que dans l'affranchissement des esclaves aux Indes-Occidentales. C'est là le grand courant de notre époque. La puissance de la foi et des convictions, la force de la pensée, l'énergie des résolutions, la vue claire du but à atteindre et la persévérance du dévouement se trouvent dans le camp démocratique : qualités qui donnent à un mouvement historique un caractère providentiel, celui de l'irrésistibilité.

Marche nécessaire et naturelle de ce mouvement.

C'est ce même caractère des mouvements de notre époque que l'on reconnaît dans leur marche naturelle et logique. L'histoire, dont nous avons l'intention d'exposer le récit, se divise tout naturellement en trois parties, d'après les trois mouvements inattendus, pour ainsi dire spontanés et commencés chaque fois comme par une puissance supérieure, mouvements dont chacun, dès le premier choc, ébranle une grande partie de l'Europe.

Ces mouvements se succèdent, quant au temps, dans une progression presque géométrique. Le soulèvement de Cadix éclata cinq ans après l'achèvement de la grande œuvre de pacification, de laquelle date la nouvelle ère; puis, dix ans après, la Révolution de Juillet, et, dix-huit ans après cette dernière, la Révolution de Février. Si une nouvelle impulsion de même nature devait être donnée à l'Europe en vertu de cette même loi, elle tomberait entre 1880 et 1890. Ce sont là, chose singulière, précisément les époques qui, dans chaque siècle de l'histoire moderne, ont été fructueuses pour la liberté de quelque peuple : pour la France et l'Amérique au XVIIIe siècle, pour l'Angleterre au XVIIe, pour les Pays-Bas au XVIe, pour la Suisse au XVe et pour la Bohême même au XIVe. Quand on remonte jusqu'à la fin du XIIe siècle, on peut trouver que, du temps de Frédéric Barberousse, un mouvement intellectuel parmi les laïques et les ecclésiastiques se répandit en Allemagne, en France et en Angleterre, mouvement qui, à tous égards, se montre comme le premier précurseur de la Réformation allemande.

Ces coïncidences des grandes époques, de même que celles des événements moins importants dans l'histoire de nos jours, on peut les appeler un jeu du hasard. Mais il faut remarquer que les masses, qui prennent part à tout ce qui se fait dans chaque moment indiqué, augmentent dans les mêmes proportions. Les révolutions après 1820 dans le Midi et chez les peuples latins furent des conspirations militaires qui réveillaient très-peu de sympathies chez le peuple proprement dit. La Révolution de Juillet partit de la seconde Chambre du Parlement et fut une victoire de la bourgeoisie. En 1848, le peuple se leva par-

tout en masse, même là où la république n'était pas le but du soulèvement.

La même extension progressive se remarque aussi dans les espaces qui ontété chaque fois atteints par le mouvement. La secousse partie de l'Espagne ne se fit sentir que tout à fait dans le Sud de l'Europe. La Révolution de Juillet entraîna dans les sphères du mouvement la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne et l'Angleterre. L'année 1848 fit entrer dans la zone du mouvement l'Italie, la Prusse et l'Autriche qui jusqu'alors avaient semblé immobiles. Des populations se trouvèrent ainsi atteintes qui sont indispensables pour produire l'ébranlement nécessaire de l'Est.

Enfin, la même régularité de progression, qui peut se remarquer quant au temps, à la population et à l'extension, domine aussi dans la direction que prend le mouvement. Comme nous l'avons vu, le courant libéral s'était dirigé, à partir de la Réformation, surtout depuis les pays du Nord, habités par les peuples germaniques, jusqu'en Amérique, où il trouva ses limites naturelles. Depuis ce moment, il reflue de l'Ouest à l'Est. En France, il eut la plus grande difficulté à s'introduire et à pénétrer; tout l'Est et même l'Ouest plus libre résistèrent avec force à cette nouvelle invasion.

Mais le mouvement avait fait les premiers pas. Les soulèvements populaires après 1820 partirent de l'Amérique du Sud et se dirigèrent, par une marche régulière, vers l'Est, en passant par l'Espagne et l'Italie pour pénétrer en Grèce. La Révolution de Juillet donna à la liberté des assises solides en France et une facilité d'expansion plus grande dans les pays contigus, en Espagne,

en Belgique et dans la vieille Angleterre ; en franchissant des pays intermédiaires, elle essaya même de faire passer le mouvement libéral jusqu'en Pologne. En 1848, la Révolution ébranla l'Europe continentale dans son centre et dans les boulevards les plus solides du principe conservateur, en avançant jusqu'au Niémen et jusqu'au Dniester. C'est à cette marche que l'on reconnaît peut-être avant tout ce qu'il y a de fatal dans ce mouvement.

La présomption avec laquelle les États d'Amérique croiront bientôt se suffire à eux-mêmes, et le droit d'occupation que l'Amérique refuse aux autres nations, restreindront au fur et à mesure l'immigration des peuples et le commerce avec l'Ouest. De même, la décadence croissante de l'Orient invitera, dans les mêmes proportions, à rouvrir les anciennes voies de l'Asie au commerce et à la civilisation. Mais, pour arriver à ce résultat, il faudra des peuples affranchis dans l'Europe continentale, si celle-ci ne veût pas perdre les avantages de ce nouvel avenir qui s'ouvre en première ligne pour elle.

L'avenir de ce mouvement.

Cette marche triomphante de la liberté vers l'Est sera achevée, voilà ce que toute l'histoire semble annoncer avec certitude. Mais, il est impossible de savoir quelles seront les entraves, les réactions et les défaites dont il faudra triompher. L'histoire, dans ses grands traits, doit

suivre une marche logique et ordonnée d'avance; mais, quant aux formes particulières que doivent prendre les événements, il a été laissé aux hommes beaucoup d'initiative spontanée, et leurs talents y trouvent beaucoup de latitude pour s'exercer. Est-ce la république ou la monarchie, la monarchie constitutionnelle ou la monarchie démocratique qui remportera la victoire? L'avenir prépare-t-il la république simplement comme un état transitoire ou en fera-t-il une institution durable? Le quatrième Ordre aura-t-il simplement ses droits propres à côté des autres Ordres et y sera-t-il enchâssé, ou bien deviendra-t-il le pair des autres et se fondra-t-il avec eux de manière à ne former qu'une seule société homogène? La réponse à ces questions dépendra de la capacité des autres Ordres et des pouvoirs politiques, ainsi que du caractère sensé ou irrationnel de leur résistance.

L'avenir dépendra essentiellement de deux peuples et de la manière dont ils montreront leur valeur pendant les grands développements de cette remarquable période historique : nous voulons parler des Français et des Allemands.

La France.

Nous avons vu que, depuis des siècles, la France avait flotté entre les éléments germaniques et celto-romains, qu'elle avait balancé entre le catholicisme et le protes-

tantisme, entre la religion et le scepticisme des esprits forts, entre la superstition et l'incrédulité, entre la rudesse grossière des mœurs et une civilisation trop raffinée, entre un état de choses arriéré et une marche trop précipitée en avant.

Au sein de l'État, la condition politique touche tantôt à l'absolutisme, tantôt à l'anarchie; le pays cherche toujours le salut d'en haut, quand il ne peut venir que d'en bas, et un remède à ses maux dans les basses couches quand c'est la nation entière qui devrait le fournir. Le pays conserve et entretient les institutions despotiques sous toutes les formes du gouvernement, et recourt, en revanche, à la coutume de la révolte comme à un droit. Il ne montre ni de la constance pour garder la monarchie, ni de la persévérance pour développer dans leurs détails les institutions constitutionnelles, ni une préparation suffisante pour établir la république.

Les écoles les plus récentes, d'où sont sortis en France les hommes de mouvement, montrent, quant à leurs penchants, les mêmes oscillations que l'histoire française dans son ensemble; elles balancent toujours entre les extrêmes qui se touchent et se trouvent constamment dans la contradiction la plus étrange entre le but à atteindre et les moyens pour y parvenir. Ces écoles mettent la liberté en péril par l'excès de l'égalité qu'elles prêchent, comme elles compromettent l'égalité par leur excès de liberté. Partout, elles montrent autant de haine que de besoin d'autorité. Elle recherchent une trop grande mesure de liberté et finissent par soumettre tout leur pays à une nouvelle dictature romaine ou à une papauté. Leur devise est : Tout par le peuple; mais, dans la pra-

tique, elles ne font rien pour le peuple. Elles veulent dissoudre les institutions politiques de leur pays et ont besoin pour cela d'un pouvoir politique plus grand que ne le fut celui de Sparte. Elles tendent vers des progrès tels qu'on n'en a jamais vus, et essayent d'y parvenir en voulant réaliser un état de choses communiste tel qu'il est propre aux peuples barbares et tel qu'il existe en Russie et en Égypte. Elles proclament la fraternité et combattent ce que les sauvages mêmes protégent, la propriété et la famille. Elles ont le christianisme à la bouche et célèbrent les orgies du carnage et du brigandage. Elles veulent fonder un ordre de choses nouveau et éternel en faisant de brutales émeutes dans les rues. Elles s'arment de toutes les grandes idées et se déshonorent par tous les vices grossiers. Elles veulent franchir le grand abîme entre la réalité défectueuse et un état de choses meilleur et possible; mais elles songent à combler cet abîme en le remplissant par la vapeur de chimères impossibles à réaliser.

Par suite de cet état de choses, les hommes mêmes qui dirigent l'opinion publique en France sont d'un avis différent sur la condition réelle de leur pays; ils affirment, comme Lamartine, que la nation est encore saine et jeune quant à ses forces; d'autres prétendent que les Mirabeau et les Barnave, les Napoléon et les La Fayette avaient raison en désespérant tous, comme le dit Guizot, de l'avenir de la France fléchissant sous le poids de sa vieillesse décrépite.

Il s'agit de savoir si la France, comme l'Italie, du temps de Machiavel, tombera sous le coup de la grave malédiction politique qui menace les peuples affaiblis,

c'est-à-dire si, par suite de cet esprit que rien ne peut contenter, elle sera également incapable de toute obéissance et de toute liberté. L'avenir décidera si elle s'appropriera les institutions germaniques qui seules pourraient lui donner une liberté sûre et tempérée, ou bien si, malgré les immenses sacrifices que lui ont coûtés ses révolutions, elle retombera dans la stagnation des peuples latins, dont l'Espagne et l'Italie semblent actuellement s'efforcer de sortir. Or, c'est de la façon dont cette question sera résolue que dépend en grande partie, et l'on peut dire dépend complétement, le développement tranquille et régulier ou la marche tumultueuse et désordonnée de l'histoire.

L'Allemagne.

Les mêmes doutes assaillent celui qui, du milieu de l'état des choses en Allemagne, interroge l'avenir de notre peuple. Depuis les premiers temps de son histoire, l'Allemagne a été toujours dépouillée des meilleures de ses forces. Lors de la migration des peuples, pendant la colonisation des pays slaves, dans les croisades et les expéditions romaines, elle a envoyé à l'étranger les plus vigoureux de ses fils, qui sont partis par masses et par peuplades entières; en rajeunissant ainsi le monde, elle a acheté son propre épuisement. Les émigrations continuent ce système, pour ainsi dire, encore de nos

jours; l'Allemagne exporte un précieux trésor en hommes et en argent, et s'appauvrit et s'affaiblit ainsi elle-même.

C'est pourquoi. lorsque la découverte de l'Amérique ouvrit de nouvelles carrières aux peuples de l'Europe, nous n'avons plus été à même de prendre part aux mouvements extérieurs qui agitaient le monde. Les pays plus actifs sur nos frontières de l'ouest, la Suisse et les Pays-Bas, se détachèrent de nous; nos grandes puissances de l'est, la Prusse et l'Autriche, prirent une position indépendante; le reste de l'Allemagne demeura un corps inerte et divisé, et devint le jouet de tous ceux qui étaient remuants et actifs. La position et la nature du pays avaient trop d'attraits pour ne pas être convoitées par tous les puissants. Et cependant, ce fut précisément la raison qui fit qu'on ne voulait laisser l'Allemagne à personne comme une possession permanente et gouvernée par un seul souverain. Elle était trop bien faite pour déployer une forte puissance; aussi, avons-nous eu tout le monde contre nous à chacune des époques favorables à l'unification du pays. Notre destinée semblait être celle de toutes les nations divisées, de former comme les habitants de la Judée, de la Grèce et de l'Italie moderne, un peuple cosmopolite, et de nous contenter des bienfaits intellectuels que nous avions préparés pour nous-mêmes et pour l'humanité.

Ces grands traits de notre vie nationale, qui marquent d'une manière irréfutable le caractère de notre peuple, semblent devoir éteindre en nous toute espérance nationale; cependant, l'histoire, qui est pleine de tant d'énigmes, place à côté de ces traits d'autres également

importants, qui nous remplissent de fierté et qui relèvent ces espérances.

Depuis la Réformation, l'histoire de l'Allemagne a suivi la même marche régulière, seulement plus lente, que celle de l'Angleterre et de la France. En nous faisant passer par la liberté religieuse, dans la Réformation, et par la liberté intellectuelle dans la période littéraire du dernier siècle, elle nous a conduits sur le seuil de la liberté politique; tout nous fait espérer que nous conquerrons encore cette dernière, dans une mesure qui réponde aux efforts solides que nous avons faits pour nous y préparer.

Si l'on jette en arrière un coup d'œil comparatif sur toute la marche complète de l'histoire allemande depuis ses premiers commencements, on puise des encouragements plus grands encore dans cette étude. Si, comme nous l'avons dit plus haut, l'Angleterre parcourut avec une perfection incomparable les diverses phases du développement historique, l'Allemagne semble y avoir réussi aussi, seulement d'une autre manière. Nous avons dit que l'époque anglo-saxonne de la royauté patriarcale ne le cédait à aucune autre, quant à son importance et sa riche abondance; mais si nous pouvons désigner comme période correspondante notre histoire allemande jusqu'aux premiers Hohenstaufen, tant que la puissance impériale avait encore une signification, nous devons dire qu'elle fut de beaucoup plus abondante, plus grande et plus glorieuse.

Nous avons vu que l'aristocratie anglaise était plus capable de gouverner l'Etat qu'aucune autre; mais celle de l'Allemagne a, d'une autre façon, montré une

capacité politique semblable et, en même temps, une force plus grande qu'aucune autre aristocratie. En effet, ce furent ses chefs qui maintinrent la paix intérieure, tandis qu'ailleurs le seul souverain absolu avait à la protéger contre ces mêmes chefs de l'aristocratie ; aussi, ces chefs parvinrent-ils, en Allemagne, eux-mêmes au pouvoir souverain.

Dans un État merveilleusement favorisé et arrivé à son unité, l'absolutisme anglais a fait beaucoup de bien et peu de mal : dans l'Allemagne divisée, il n'a pu accomplir autant de bien, mais aussi y a-t-il causé moins de mal. En Allemagne, ces éléments ne se sont pas unis, comme en Angleterre, dans un but de conservation et pour ne former qu'une seule organisation politique; au contraire, l'aristocratie a enlevé à l'empire toute réalité et l'a pour ainsi dire rejeté. Si, au régime aristocratique en Allemagne, un ordre de choses démocratique peut succéder, comme à l'époque impériale succéda l'ère arisçratique, et si cette nouvelle formation peut s'opérer avec la même pureté et sans des secousses trop grandes et trop énervantes, l'Allemagne continuera son histoire avec une sécurité digne d'envie et avec une grandeur modeste dont rien ne troublera la marche égale et continue.

Si, du reste, ce résultat peut être obtenu au milieu de ce peuple divisé et déshabitué de toute action politique, on n'y parviendra que lentement, après des rechutes et des déceptions; on ne vaincra guère tous les obstacles sans des secours étrangers, ni sans être favorisé à l'extérieur par le temps et par les circonstances. Mais, une fois ce résultat obtenu, et l'on peut s'attendre à de grandes choses de la nature tenace et saine de notre peuple, l'Al-

lemagne acquerra, dans notre partie du monde, l'importance que la France y a possédée jusqu'à ce jour.

Dans cette position, l'Allemagne pourra encore moins que l'Angleterre jouer le rôle d'un État conquérant, et elle voudra y renoncer avec beaucoup plus d'empressement que cette puissance. Le but de sa politique pourrait tendre uniquement à désorganiser partout les grands États centralisés et dangereux, et à en faire des fédérations, qui réunissent les avantages des grands et des petits États et qui offrent une sûre garantie à la liberté universelle et à la propagation pacifique de culture intellectuelle de toute nature.

FIN DE L'INTRODUCTION.

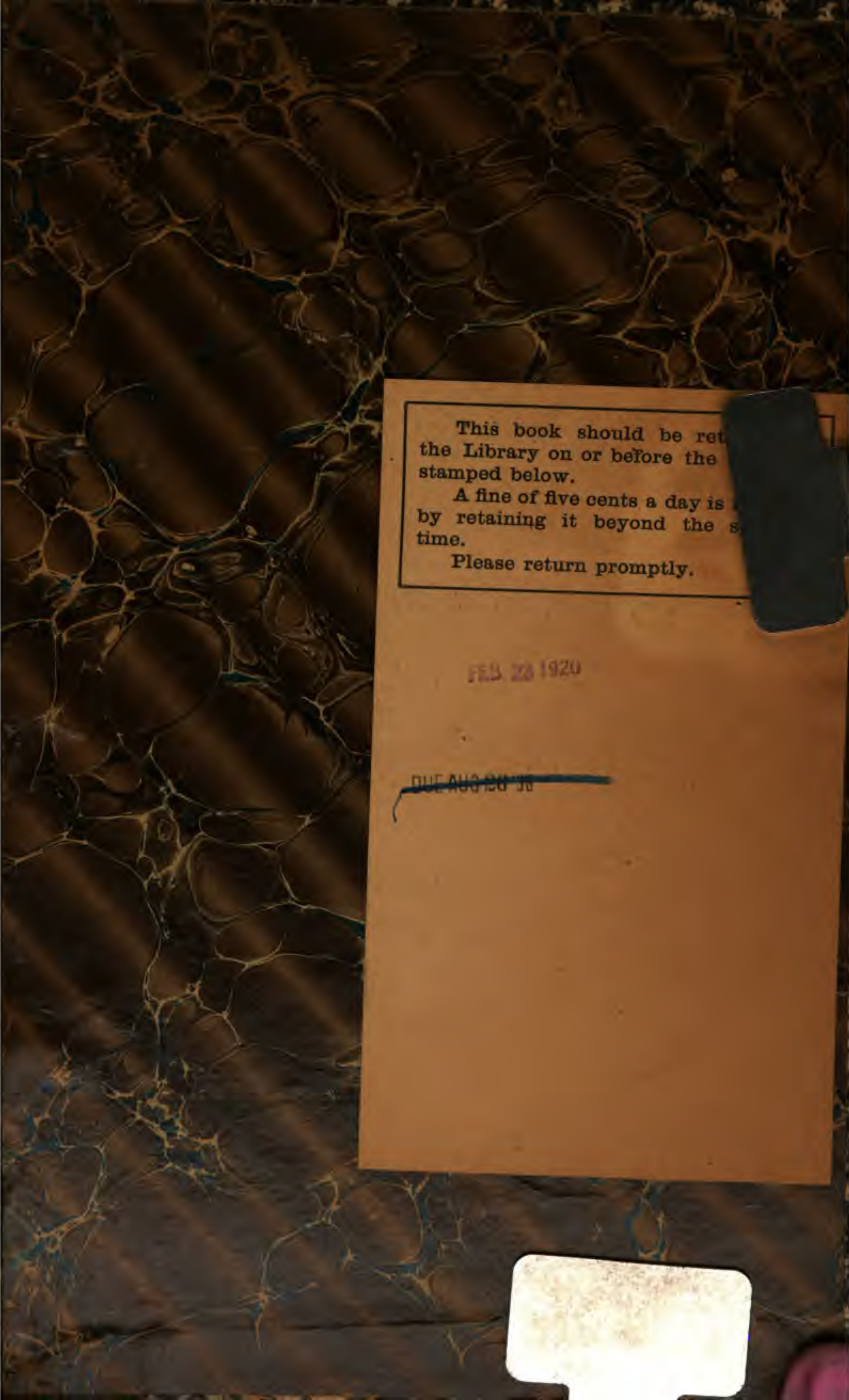
TABLE DES MATIÈRES

DE L'INTRODUCTION

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie Eugène Heutte et Cᵉ, à Saint-Germain.




This book should be ret
the Library on or before the
stamped below.
A fine of five cents a day is
by retaining it beyond the s
time.
Please return promptly.
FEB 28 1920


H 768.53.4
Introduction a l'histoire du XIXe
Widener Library 004976756
3 2044 087 971 131